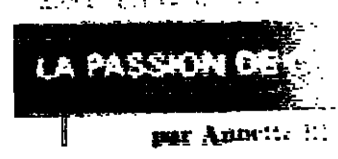


14-18 : la gripe espagnole



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15418 7 F

MARDI 23 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Querelles serbo-serbes

Si unis et si solidaires durant la guerre en ex-Yougoslavie, les Serbes – qu'ils soient de Serbie, de Croatie ou de Bosnie-Herzégovine – donnent aujourd'hui le sentiment d'être au bord de la rupture. Après avoir puni les « frères » serbo-bosniaques qui avaient eu l'aplomb de rejeter le dernier plan de paix international, en leur imposant, le 4 août, un sévère embargo économique, les dirigeants de Belgrade ne cessent depuis près de deux semaines, par le biais de la presse principalement, de discréditer quotidiennement les hommes au pouvoir à Pale, fief des Serbes de Bosnie.

Dernier exemple de cette campagne apparemment bien orchestrée : l'entretien accordé, samedi, au journal « Politika » par le président de la Fédération yougoslave, qui ne regroupe plus que la Serbie et le Monténégro. Zoran Lilic ne mâche pas ses mots et se lance dans une violente diatribe contre Radovan Karadzic et sa clique de Pale. Ces derniers sont accusés, pêle-mêle, de se comporter de façon « irresponsable », de « trahir les intérêts nationaux du peuple serbe », d'être des « fauteurs de guerre » sans légitimité politique, qui manipulent les combattants et s'enrichissent personnellement ! M. Lilic va même jusqu'à reprocher à ses anciens alliés d'avoir... bombardé Sarajevo, lancé une attaque « insensée » contre Gorazde, persécuté et commis des atrocités contre les communautés non-serbes de Bosnie-Herzégovine. Comme si Belgrade n'avait pas cautionné les sombres campagnes militaires du docteur Karadzic et du général Mladic.

UN tournant est en tout cas en train de s'amorcer dans ce conflit. On a du mal à imaginer en effet que Zoran Lilic puisse s'exprimer sur ce ton sans avoir le plein assentiment de son mentor, Slobodan Milosevic. Le président serbe ne s'est pas fait que des amis dans son pays – et pas seulement dans les milieux de l'opposition ultra-nationaliste – en défendant le plan de paix international mis au point par le « groupe de contact » (Etats-Unis, France, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne) et en coupant les liens avec Pale. Le « non » catégorique et réitéré des Serbes de Bosnie à ce plan de paix le met dans une impasse.

Que veut en fait M. Milosevic ? Obtenir dans un avenir proche sinon une levée, du moins un assouplissement des sanctions économiques et commerciales qui frappent la Serbie et le Monténégro.

POUR atteindre ce but, il lui faut jouer la carte de la paix et de la négociation, et l'obstacle majeur qui se dresse aujourd'hui devant lui est l'hostilité de la présente direction de la « République serbe de Bosnie ». A quelques jours du référendum organisé les 27 et 28 août par le « gouvernement » de Radovan Karadzic – et qui devrait normalement confirmer les rejets antérieurs du plan –, on a presque l'impression que Belgrade, par cette offensive musclée contre M. Karadzic et consorts, souhaite susciter une sorte de « putsch » à Pale...

page 6

M 0147 - 0823 - 7,00 F

Le candidat du parti au pouvoir donné vainqueur

Le résultat de l'élection présidentielle au Mexique est vivement contesté

Les quelque 45,7 millions d'électeurs mexicains appelés à élire un nouveau président, ainsi que 500 députés et 96 sénateurs, se sont rendus aux urnes en grand nombre, dimanche 21 août, sans incidents notoires. Plus de dix heures après la fermeture des bureaux de vote, une estimation officielle portant sur 15 % des bulletins dépouillés a semblé corroborer les résultats de sondages effectués à la sortie des urnes, qui donnaient vainqueur, avec près de 50 % des suffrages, Ernesto Zedillo, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis soixante-cinq ans. Les deux principaux candidats de l'opposition ont vivement contesté ces résultats, dénonçant certaines fraudes.

MEXICO

de notre correspondant

« *Comme la plupart des Mexicains, je suis* partagé entre l'enthousiasme et la méfiance, déclare l'écrivain Homero Aridjis qui, à cinquante-quatre ans, affirme avoir voté pour la première fois. *Enthousiasme pour le changement que nous croyons tous nécessaire, mais aussi crainte que le parti officiel, le PRI, soit, une fois de plus, tenté par la fraude pour conserver le pouvoir* », explique-t-il.

Bien que les autorités se soient engagées en faveur d'élections libres et démocratiques, le scepticisme reste le sentiment le plus répandu parmi les citoyens, malgré les améliorations réelles apportées au système électoral et malgré la présence de 80 000 observateurs nationaux et d'un millier d'étrangers. La guerre des chiffres, entamée quelques heures après la fermeture des bureaux de vote, ne contribue pas peu à alimenter la méfiance des Mexicains.

Selon les sondages réalisés à la sortie des urnes par deux organisations liées au pouvoir – la télévision privée Azteca et la Chambre de l'industrie de la radio et de la télévision – Ernesto Zedillo, le candidat officiel du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis 1929), aurait obtenu environ 50 % des suffrages exprimés. Cuauhtémoc Cardenas, le candidat du PRD, (Parti de la révolution démocratique, opposition de gauche), a aussitôt contre-attaqué en affirmant que les projections d'un autre organisme, l'Institut mexicain d'opinion publique, lui accordait la victoire avec 38 % des suffrages, contre 32 % au PRI et 22 % à Diego Fernandez de Cevallos, candidat du Parti d'action nationale (PAN, conservateur). Les premiers résultats officiels, portant sur le dépouillement d'environ 15 % des votes donnent M. Zedillo largement en tête avec 47,14 % devant le candidat du PAN (31,35 %) et celui du PRD (15,4 %)

M. Fernandez est intervenu à son tour pour affirmer que les chiffres fournis par ses deux adversaires ne correspondaient pas aux siens. Il en a profité pour dénoncer « *le gaspillage éhonté du PRI* » qui a investi dans sa campagne électorale des ressources incomparablement plus élevées que ses adversaires.

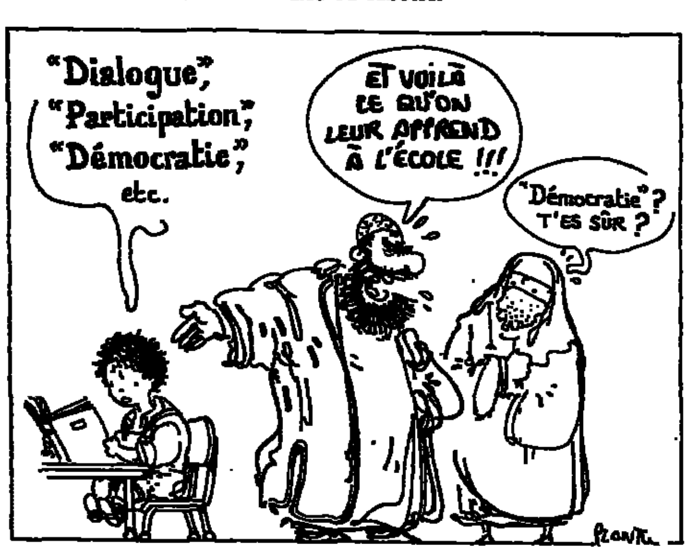
BERTRAND DE LA GRANGE

Lire la suite page 4

Tandis que les attentats continuent dans le pays

Le FIS reste à l'écart du dialogue en Algérie

Le dialogue entre le pouvoir et l'opposition a repris dimanche 21 août à Alger. Seuls cinq des huit partis invités ont accepté de se joindre à ce forum. La participation ou non du FIS fait toujours l'objet d'une vive polémique, tant dans l'opposition qu'au sein du pouvoir. D'autre part, une infirmière française a été blessée par balle, dimanche, à Sig, dans l'ouest du pays ; et une dizaine d'établissements scolaires ont été incendiés ou sabotés.



Lire nos informations page 4

Rwanda : bousculades à la frontière zaïroise

Les derniers soldats français ont quitté, comme prévu, le Rwanda, dimanche 21 août. A cause de ce départ, des milliers de réfugiés, n'ayant pas confiance dans la protection des « casques bleus » qui ont pris la relève, se bousculent à la frontière zaïroise, près de Bukavu. Les autorités zaïroises, après avoir fermé la frontière, samedi, ont rouvert, dimanche, un des points de passage. De violentes pluies sont venues s'ajouter aux malheurs des réfugiés, aggravant les risques d'épidémies.

page 3

Août 1944 : la mémoire communiste

Le cinquantième anniversaire de la libération de Paris rappelle que celle-ci fut un moment-clé de la réintégration du PCF dans la vie politique nationale

La célébration du cinquantième anniversaire de la libération de Paris remet en lumière la rivalité, qui avait pris un tour aigu dans la capitale, entre gaullistes et communistes pour le pouvoir dans la France libérée. La « *précision d'horlogerie* » voulue par Jacques Chirac dans la place faite aux différents acteurs de l'insurrection de la capitale (*le Monde* du 20 août) se traduit par la présence, au sein du comité d'honneur du cinquantenaire, des principaux dirigeants de la résistance communiste : le colonel Henri Rol-Tanguy, commandant en chef des Forces françaises de l'intérieur (FFI) d'Ile-de-France ; Maurice Kriegel-Valrimont, membre du comité d'action militaire du Conseil national de la Résistance (CNR) ; Auguste Gillot, représentant du PCF au sein du CNR ; André Tollet, président du comité parisien de libération, et André Carrel, délégué militaire de ce comité.

Tout en participant aux cérémonies officielles et « unitaires », les communistes organisent aussi leurs propres commémorations : hommage à Pierre Georges, dit colonel Fabien, lundi 22 août, au métro Barbès-Rochechouart, où il avait commis le premier attentat anti-allemand en août 1941 ; réception au siège du PCF, place du Colonel-Fabien le 24 août. La libération de Paris avait été un moment-clé de la réintégration triomphale du Parti communiste dans la vie politique française, cinq ans exactement après sa mise hors la loi pour l'approbation, par sa direction, du pacte germano-soviétique d'août 1939.

A la veille de la Libération, de Gaulle le sait, il l'écrira plus tard dans ses *Mémoires de guerre* : « *Paris, si on le laisse faire, tranchera en France la question du pouvoir.* » Or, peu après le débarquement de Normandie, tandis que le général Kœnig, commandant des FFI au sein de l'état-major interallié, câble, de Londres, l'ordre formel de « *freiner au maximum les activités de guérilla* », les appels se multiplient, à Paris, pour « *un 14 juillet de préparation à l'insurrection nationale* ». Puis, le 10 août, les cheminots de la banlieue parisienne se mettent en grève, bientôt suivis par les policiers, les employés des postes et du métro.

« *Que l'insurrection dans la grande ville dût, pour certains, tendre à l'institution d'un pouvoir dominé par la IIIe Internationale, je le savais depuis longtemps* », écrit encore le général de Gaulle dans ses *Mémoires*. Mais entre la menace d'une insurrection dirigée par le Parti communiste et ses différents « satellites », et la crainte de voir les Anglo-Américains lui voler une victoire en installant une administration provisoire, le chef du gouvernement provisoire de la République française prend le risque : « *J'encourageai le soulèvement, sans rejeter aucune des influences qui étaient propres à la provoquer. Il faut dire que je me sentais en mesure de diriger l'affaire de manière qu'elle tournât bien.* » Depuis le 5 juin 1944, veille du débarquement, les FFI de l'Ile-de-France sont dirigées par le colonel Rol-Tanguy, un ancien des Brigades internationales en Espagne, issu des Francs-Tireurs et partisans (FTP), dont le commandant en chef est Charles Tillon, l'un des dirigeants nationaux du PCF. Les FFI dépendent du comité d'action militaire (COMAC), le bras armé du CNR. Deux des trois membres du COMAC sont communistes : Pierre Villon, au titre du Front national de lutte pour l'indépendance de la France (constitué par le PCF en mai 1941) et Maurice Kriegel-Valrimont, au titre des mouvements de Résistance de la zone Sud.

Au sein du comité parisien de libération (CPL), relais local du CNR dans la capitale, le PCF compte encore trois militants sur six, parmi lesquels son président, André Tollet, et son délégué militaire, André Carrel.

JEAN-LOUIS SAUX

Lire la suite page 7

Un entretien avec Nicole Notat

« *Le gouvernement doit geler la* baisse des charges patronales », tout au moins jusqu'à ce que le patronat ouvre de véritables négociations sur l'emploi, déclare au *Monde* le secrétaire général de la CFDT. Nicole Notat juge aussi que le projet de privatisation de Renault doit être ramené à sa juste mesure et appelle le Parti socialiste à ne pas se transformer en « *super-syndicat* ».

page 14

L'ex-capitaine Barril en soutien de Me Vergès

Paul Barril s'est refusé à démentir Me Jacques Vergès, selon qui l'ancien capitaine aurait été chargé par l'Elysée d'« éliminer » l'avocat de Carlos au début des années 80. M. Barril a affirmé que Me Vergès constituait alors « *une cible prioritaire* » pour les services spéciaux « *car il était au centre de tous les contacts terroristes* ». Démenties par les responsables des services français de l'époque, ces « révélations » tardives sont peu crédibles.

page 8

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

LA TRÈS GRANDE GUERRE

31. *Apollinaire, poète deux fois assassiné*

L'écrivain Guillaume Apollinaire, qui avait survécu à la guerre malgré une grave blessure, mourut de la grippe espagnole, un mal mystérieux qui tua entre 1918 et 1919 quelque vingt millions de personnes, soit plus que la guerre.



Portrait d'Apollinaire en tenue de soldat dessiné par Picasso en 1916. (Document RMN © ADAGP.)

DEUX jours après la fin de la guerre, le poète Guillaume Apollinaire fut enterré au cimetière du Père-Lachaise, à Paris. Il avait trente-huit ans. Wilhelm Apollinaris de Kostrowitsky, descendant d'une famille de la noblesse polonaise, était avant 1914 non seulement un poète d'avant-garde, mais aussi un critique d'art renommé. En 1907, il avait présenté Braque à Picasso, et s'était efforcé, à Berlin comme à Paris, de faire connaître l'art cubiste.

Après avoir fui Paris pour Nice à la déclaration de guerre, il s'engagea, et fut récompensé par l'octroi de la nationalité française. Il rejoignit le 38ᵉ régiment d'artillerie à Nîmes, et partit pour le front à Pâques 1915. Il servit d'abord comme brigadier, puis, à partir d'août 1915, comme maréchal des logis. Apollinaire, poète-soldat, surprit beaucoup ses amis. Nul ne s'attendait que ce fantaisiste corpulent s'accommode de la discipline militaire ; c'est pourtant ce qu'il fit.

Certains de ses *Poèmes de la paix et de la guerre*, tel est le sous-titre de *Calligrammes*, sont patriotiques et pleins de vie. Ce sont des poèmes visuels. Une partie de *la Petite Auto* dessine la forme d'une voiture ; dans *Loin du pigeonnier*, les vers semblent voleter au travers de la page. Quant aux poèmes *Voici le cercueil* et *Vive la France*, des calligrammes retrouvés publiés par Apollinaire hors recueil, ils se présentent ainsi :

VOICI
LE CE
RCUEI
L DAN
S LEQ
UEL I
L GIS
AIT P
OURR
ISSA
NTE
T P
ALE

VIVE LA FRANCE!
IL DORT DANS SON
PETIT LIT DE SOL
DAT MON POETE R
E S S
U S
C I
T E

Aux antipodes de la poésie du désenchantement d'un Wilfred Owen ou d'un Marc de Larréguy de Civrieux, les vers d'Apollinaire acceptent la guerre, *« en riant tous les risques »* (André Billy).

En 1917, il a écrit :

Pitié pour nous qui combattons
[toujours aux frontières
De l'illimité et de l'avenir
Pitié pour nos erreurs
[pitié pour nos péchés

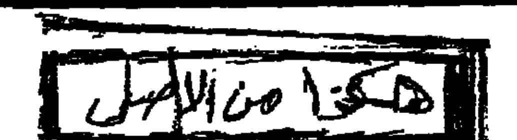
Le terme de pitié est celui qui convient le mieux aux circonstances de la mort d'Apollinaire. Après avoir servi une batterie d'artillerie d'avril 1915 à mars 1916, il fut touché à la tête, le 17 mars 1916. Il survécut à la trépanation, et à d'autres formes de médecine militaire, mais alors qu'il se remettait de sa blessure il fut terrassé par la grippe et mourut deux jours avant l'armistice.

La maladie qui l'emporta était une forme particulièrement virulente de la grippe que l'on appela grippe espagnole. Car on croyait que des marins espagnols l'avaient rapportée d'Asie. On ne sait toujours pas d'où elle provenait ni pourquoi elle disparut au milieu de l'année 1919. Elle laissa en tout cas dans son sillage environ vingt millions de morts. Guillaume Apollinaire fut victime de l'une des plus grandes pandémies de l'Histoire.

En 1918-1919, cette maladie tua plus de personnes que la guerre, elle fut plus meurtrière que les grandes épidémies de variole, de choléra ou de typhus du début du XIXᵉ siècle. Elle survint en deux vagues. La première, du milieu jusqu'à la fin de l'année 1918 ; la seconde, moins virulente, au printemps 1919.

Cette grippe fit plus de victimes en Inde ou aux Etats-Unis qu'en Europe. En Inde, on estime le nombre de morts à plus de sept millions. Elle tua plus d'un million de personnes en Afrique occidentale. La grippe obligea les autorités australiennes à arrêter le cabotage et à fermer les frontières entre les Etats. On estime qu'un quart de la population des îles du Pacifique avait disparu à l'automne 1918. On suggère même que l'épidémie contribua à empoisonner l'atmosphère des négociations de paix à Paris et à miner les efforts du président Wilson pour convaincre le Sénat américain de ratifier le traité de paix. Si l'on peut parler de catastrophe mondiale, c'est bien à propos de cette épidémie.

Elle ne fut pas causée par la guerre, bien que les déplacements multiples aient contribué à répandre l'infection. Les conditions de guerre diminuèrent-elles la résistance des populations européennes à la maladie en général ? On peut en douter : la grippe espagnole n'était pas une maladie ordinaire, et fit autant de victimes dans le Middle-West des Etats-Unis, où la guerre avait permis un essor économique, qu'en Europe centrale, où les restrictions étaient de règle.



La grippe espagnole frappa sans distinction de classe, de sexe ou de nationalité. Les soldats furent touchés de chaque côté de la ligne de front, des suspensions des hostilités furent nécessaires afin de permettre leur évacuation. Les malades, atteints d'une forte fièvre, étaient terrassés rapidement : l'issue était fatale en quelques jours.

La plupart des médecins étaient sous l'uniforme, et ne pouvaient donc pas venir à leur secours. Leur absence ne fut pourtant pas décisive. Il n'existait aucun remède. Les mesures préventives, telles que le port du masque à gaz ou la désinfection par fumigation des domiciles, furent inefficaces.

Le récit de la mort d'Apollinaire est tout à fait révélateur de l'atmosphère sombre des derniers mois du conflit et du cadre étrange, hanté par la maladie, dans lequel s'est déroulée la signature de l'armistice.

Blaise Cendrars « bouleversé » puis « mélancolique »

Le poète fut l'un des milliers de soldats en convalescence qui moururent de la grippe. Peut-être sa résistance à l'infection avait-elle été diminuée, mais des millions d'autres soldats, sortis de la guerre indemnes, moururent du même mal. Apollinaire n'est donc pas un mort de la guerre, bien qu'on trouve son nom dans le Livre d'or du 1ᵉʳ arrondissement de Paris. Mais le terme peut se justifier, puisqu'il est mort alors qu'il se trouvait en convalescence après des blessures reçues en service actif.

Le poète Blaise Cendrars nous a fait le récit, mi-réaliste, mi-onirique, de ce qu'il a alors vécu. Cendrars était à Nice en train de tourner *J'accuse* avec Abel Gance. Il se rendit à Paris afin de s'occuper du montage du film et rencontra Apollinaire, le dimanche 3 novembre 1918. Ils déjeunèrent ensemble à Montparnasse et parlèrent *du « sujet d'actualité, de l'épidémie de grippe espagnole qui faisait plus de victimes que la guerre »*. Cinq jours plus tard, Cendrars apprit qu'Apollinaire avait attrapé la grippe. Le lendemain soir, samedi 9 novembre, Apollinaire succombait.

L'enterrement se déroula le 13 novembre. Le voici, revécu et réécrit par Cendrars. Après l'absolution, une garde d'honneur militaire escorta le cercueil jusqu'au parvis de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. Suivaient Jacqueline, la veuve d'Apollinaire, des membres de la famille, des amis : Picasso, Max Jacob, Cendrars, Fernand Léger... *« Le cortège fut assailli, comme par des huées, par la foule déchaînée des manifestants qui célébraient l'armistice ; hommes et femmes, bras dessus, bras dessous, qui chantaient, dansaient, s'embrassaient, et braillaient, comme en délire, le fameux refrain de la fin de la guerre :*

« Non, il ne fallait pas y aller, Guillaume !

Non, il ne fallait pas y aller !... »

» C'était excessivement pénible. Et, derrière moi, j'entendais les vieilles gloires de la queue du symbolisme glousser, discuter entre eux de l'avenir de la poésie. Cela était atroce, et je sentais la colère et l'indignation me gagner. »

En compagnie de Fernand Léger, Cendrars quitta le cortège pour boire une boisson chaude afin de se prémunir contre la grippe. Puis ils prirent un taxi, mais quand ils arrivèrent au cimetière du Père-Lachaise la cérémonie était terminée, et les amis d'Apollinaire s'en allaient. En cherchant parmi les sépultures, ils trébuchèrent au bord de deux fosses récemment creusées, au grand mécontentement des fossoyeurs : *« Vous comprenez, avec la grippe, avec la guerre, on ne nous dit pas le nom des morts que nous descendons dans le trou. Il y en a trop. Adressez-vous à l'administration. On n'a pas le temps. On est fourbus.*

» – Mais, dis-je, c'est un lieutenant, le lieutenant Guillaume Apollinaire ou Kostrowitsky. On a dû tirer une salve sur sa tombe !

» – Mon pauvre monsieur, me répondit le chef d'équipe, on a tiré deux salves. Ce sont deux lieutenants. Nous, on ne sait pas lequel vous cherchez. Regardez vous-mêmes ! »

Ils aperçurent alors une tombe dont la terre reproduisait exactement la forme de la tête d'Apollinaire, avec de l'herbe en guise de cheveux autour de la cicatrice de sa trépanation. *« Le psychisme qui s'en dégage est trop intense, on n'en croit pas ses yeux. Nous nous retirâmes bouleversés. [...] C'était bien lui. Nous l'avons vu. Apollinaire n'est pas mort. Bientôt il va se manifester. »*

Cette scène surréelle se déroula juste en face de la sépulture d'Allan Kardec, fondateur du spiritisme français. Cendrars et les autres amis du défunt passèrent devant la devise inscrite sur sa tombe : *« Naître, mourir, renaître encore. » « C'était fantastique. Paris était en fête. Apollinaire perdu. J'étais plein de mélancolie. C'était absurde. [...] Sous quel masque Guillaume allait-il monter en cours de route pour rentrer dans la grande fête de Paris ? »* L'enterrement de Guillaume Apollinaire ainsi vu par Cendrars reflète bien ces moments qui suivirent la fin de la Grande Guerre. Le mélange de désespoir et de délire, présents dans la célébration, évoque la nature folle et mélancolique de l'armistice de 1918. L'impression qu'eut Cendrars de reconnaître le profil d'Apollinaire sur une tombe récemment creusée, l'intuition qu'il n'était pas vraiment mort, mettent en relief la puissance du refus de la mort, l'espoir que l'on conservait de la survie d'un être cher.

De 1914 à 1918, neuf millions de soldats furent tués à la guerre. Ils étaient si nombreux à ne pas avoir de tombe que l'on pouvait toujours espérer. Mais cela ne pouvait durer. Les difficultés de Cendrars pour trouver la tombe d'Apollinaire font écho à celles que des millions de gens rencontrèrent pour localiser leurs morts et faire le pèlerinage jusqu'à leurs sépultures. Il fallut des années pour que soient construits les cimetières militaires. En attendant, pour la plupart de ceux qui étaient morts à la guerre, le deuil fut, au sens propre, désincarné.

Cendrars fut loin d'être le seul à avoir manqué les funérailles d'un ami disparu. Mais, même s'il avait eu du mal à trouver sa tombe, il savait qu'elle existait. Comme ce jour de la victoire fut différent de celui dont il avait rêvé dans ce poème écrit en octobre 1916 :

Le soleil ouvrira de bonne heure
[comme un marchand de nougat
un jour de fête
Il fera printemps au bois de Boulogne
[ou du côté de Meudon
Toutes les automobiles seront
[parfumées et les pauvres chevaux
mangeront des fleurs
[...]
Puis
Le soir
La place de l'Etoile montera au ciel
Le dôme des Invalides chantera sur
[Paris comme une immense
cloche d'or
Et les mille voix des journaux
[acclameront la Marseillaise
Femme de France

L'explosion de joie à partir du 11 novembre 1918 fut noyée pour Cendrars dans la mort d'Apollinaire. En Allemagne, novembre prenait encore une autre tonalité.

Jay Winter
Historial de la Grande Guerre
(Traduction de Régis Croenne)

LIRE

- Guillaume Apollinaire, *Œuvres poétiques*, Gallimard, La Pléiade, 1965
- Blaise Cendrars, *Œuvres complètes*, 8 volumes, Denoël, 1964, tome VIII
- Alfred Crosbie, *Epidemic and Peace, 1918*, Westport, Conn., Greenwood Press, 1976
- André Rouveyre, *Apollinaire*, Gallimard, 1945
- Sandra M. Tomkins, Thèse de doctorat, *Britain and the Influenza Epidemic of 1918-1919*, Université de Cambridge, 1989

PROCHAIN ÉPISODE : L'ARMÉE EN DÉTRESSE D'UNE ALLEMAGNE VAINCUE ET CHOQUÉE

NIGÉRIA

De nombreux dirigeants de l'opposition ont été arrêtés

Au moins vingt-cinq dirigeants de l'opposition ont été arrêtés, et parmi eux le secrétaire général du principal syndicat du secteur pétrolier, a-t-on appris dimanche 21 août à Lagos. Selon des sources dignes de foi, une quarantaine de syndicats se sont réunis dimanche à huis clos à Lagos, capitale économique, afin de former un front commun. La grève des employés et cadres supérieurs de l'industrie pétrolière entrait lundi dans sa huitième semaine. Une semaine qui risque d'être aussi tendue que la précédente au cours de laquelle l'épreuve de force entre le pouvoir militaire et l'opposition s'était nettement aggravée ; elle avait commencé par la fermeture du groupe de presse indépendant le plus influent du pays.

LAGOS

de notre correspondant

Brandissant des armes et menaçant les journalistes qui mettaient au point l'édition du lundi 15 août, dans la salle de rédaction du *Guardian*, 150 agents de sécurité en ont chassé les rédacteurs *manu militari*. Depuis lors, les publications du groupe – un quotidien du matin, un quotidien du soir et deux hebdomadaires – ne sortent plus, et les bâtiments restent verrouillés par les forces de l'ordre, qui ont aussi arrêté, le lendemain, cinq employés.

Comme à l'accoutumée, aucune explication officielle n'a justifié cette mesure. Le ministre fédéral de l'information, Jerry Gana, a déclaré que son ministère n'avait pas ordonné cette fermeture. Il a néanmoins émis l'« *hypothèse* » selon laquelle le *Guardian* serait coupable de la publication d'[illegible] mis en [illegible] cause la « *sécurité* » et les « *intérêts de la nation* ». Selon des sources proches de la présidence, c'est l'aile conservatrice au sein de l'équipe du chef de l'Etat, le général Sani Abacha, qui jouit de l'appui d'Ibrahim Dasuki, le sultan de Sokoto – fief du califat islamique, bastion de l'islam au Nigéria et en Afrique de l'Ouest –, qui aurait encouragé la fermeture du *Guardian*. Le califat aurait été mécontent d'un article qui, à la une, mettait à nu, au sein de la présidence, la domination étouffante des conservateurs sur l'aile modérée.

Autre épreuve de force : celle qui oppose le système judiciaire à Moshood Abiola, le vainqueur présumé de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires. Mardi 16 août, sous une très haute surveillance policière, le juge Abdullahi Mustapha, de la haute cour fédérale d'Abuja, capitale administrative du Nigéria, a déclaré qu'il s'était désaisi du procès de haute trahison et de félonie intenté contre Abiola, à l'étonnement des avocats, observateurs et journalistes. « *Je ne veux plus continuer à présider cette affaire parce que l'avocat de l'accusé et l'accusé lui-même ont émis des doutes sur mon impartialité ; je veux sauver ma réputation* », a déclaré le juge.

Dissolution des directions syndicales

Une fois de plus, le grand public nigérian et les milieux diplomatiques se sont étonnés que Moshood Abiola n'ait pas recouvré sa liberté, ce qui aurait désamorcé la crise. Dans l'enceinte de la cour, Pascal Bafyau, président de la toute-puissante centrale syndicale NLC, a exprimé son amertume devant le refus de la junte de libérer M. Abiola sans condition, comme promis. Il a clairement fait savoir que la centrale syndicale pourrait reprendre son mot d'ordre de grève général.

Le lendemain, le chef de l'Etat, le général Abacha, s'est adressé à la nation, et a annoncé la dissolution immédiate du bureau exécutif de la centrale. Cette mesure a aussi frappé la direction de deux syndicats de l'industrie pétrolière, le Nupeng et le Pengassan. Le général Abacha a fait savoir qu'il allait nommer à la tête de ces organisations des administrateurs militaires dotés de pouvoirs absolus et exécutoires. Le chef de l'Etat a justifié sa politique à l'égard des dirigeants syndicaux en les qualifiant de saboteurs économiques, en raison de la recrudescence des débrayages qui paralysent toujours l'économie nigériane. Il a averti qu'il prendrait des mesures de rétorsion contre ceux qui ne reprendraient pas immédiatement le travail.

Au sujet de Moshood Abiola, le chef de l'Etat a déclaré que son sort restait entièrement entre les mains du système judiciaire. En clair, il ne sera pas libéré de sitôt. Toutes les cours de justice sont en congé annuel jusqu'à fin septembre. Le général a laissé aussi entendre qu'il procéderait bientôt à un remaniement ministériel. Selon des sources proches de la présidence, il pourrait se débarrasser de ceux qui sont considérés comme sympathisants de M. Abiola. Il a aussi fait savoir que l'annulation de l'élection du 12 juin 1993 était irrévocable, en maintenant un silence éloquent au sujet du retrait des militaires de la scène politique.

Les réactions à son discours ne se sont pas fait attendre. Une manifestation contre les mesures prises à l'encontre des syndicats a eu lieu jeudi à Kaduna, ville commerçante du nord du pays, une autre, violente, s'est produite à Bénin-City, ville universitaire à 300 kilomètres de Lagos. Un déploiement massif de forces de l'ordre, aux points névralgiques des deux villes, a été signalé. Les responsables des syndicats sont entrés dans la clandestinité, d'où ils ont publié un communiqué de presse conjoint exhortant leurs membres à poursuivre la lutte jusqu'à l'investiture de Moshood Abiola comme président. A Lagos, la capitale économique, les bureaux, les banques et quelques marchés sont fermés. Etant donné l'intransigeance de la junte militaire, l'avenir du Nigéria paraît sombre et incertain. – *(Intérim.)*

Tensions sur les cours du pétrole

Depuis les premiers jours de juillet, début de la grève dans le secteur pétrolier au Nigéria, les cours mondiaux du baril fluctuent au gré des événements dans ce pays. Ces tensions contribuent au redressement des cours du pétrole observés depuis le printemps et n'est pas sans déplaire aux autres pays producteurs.

Début août, lorsque la paralysie quasi totale entraînée par l'arrêt de travail a conduit le principal producteur du pays, Shell, a suspendre temporairement ses livraisons de brut, les cours ont flambé accélérant un redressement qu'on observait depuis le premier trimestre de 1994. Ils s'inscrivaient alors à des niveaux jamais atteints depuis quinze mois. A New-York, le « light sweet crude », ou baril de référence dans les échanges, approchait les 21 dollars. Dans le même temps, à Londres, le « brent », qualité d'huile extraite en mer du Nord, s'échangeait à 19,41 dollars.

Ensuite, pendant une dizaine de jours, le marché pétrolier a connu une détente sensible des prix, bien que la situation politique intérieure du Nigéria ait continué de se dégrader. Mais les fluctuations ont repris mercredi 17 août. L'annonce de la dissolution des directions syndicales par le gouvernement militaire a entraîné une réaction épidermique des marchés. A New-York, le brut s'appréciait de 38 cents et clôturait à 18,11 dollars. Néanmoins, le lendemain, ses cours se dépréciaient d'autant revenant à 17,72 dollars, tandis qu'à Londres le « brent » reculait de 17,01 à 16,56 dollars, se maintenant à ces niveaux jusqu'en fin de semaine. Les anaystes estiment que l'imposition éventuelle de la loi martiale au Nigéria forcerait les grévistes du secteur pétrolier à reprendre le travail.

Au-delà de ces fluctuations au jour le jour, les experts pétroliers s'interrogent sur les conséquences en cas de prolongation du conflit. Ce pays, premier pétrolier d'Afrique, produit quotidiennement, en temps normal, 1,9 million de barils, ce qui représente 2,8 % de la production mondiale et 7,4 % de celle de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) dont il est l'un des douze membres.

La stratégie d'attente de membres de l'OPEP

Dans son bilan mensuel publié aux premiers jours d'août, l'AIE (Agence internationale de l'énergie) estime qu'en dépit du déclin de la production nigériane l'OPEP a maintenu sa production en juillet à un niveau de 24,88 millions de barils jour contre 24,9 millions le mois précédent. Des petites augmentations de débit dans plusieurs pays du cartel ont réussi à compenser le ralentissement nigérian. Mais beaucoup d'analystes estiment que cette compensation devrait disparaître. Les producteurs du cartel espèrent ainsi tirer les prix à la hausse pour reconstituer leur trésorerie qui s'est fortement dégradée depuis deux ans.

Selon le Center for Global Energy Studies (CGES), fondé et présidé par l'ancien ministre du pétrole saoudien, Cheikh Ahmed Yamani, les prix devront monter beaucoup plus haut que les cours actuels avant que les autres pays de l'OPEP ne se sentent obligés de compenser la perte de pétrole nigérian. « *L'inactivité de l'OPEP face à la crise nigérianne suggère que les membres clés ont adopté une stratégie d'attente. En retardant leur réponse le plus longtemps possible, ils espèrent maximiser leurs gains en laissant dans le même temps toutes les options ouvertes.* »

DOMINIQUE GALLOIS

La situation des réfugiés rwandais

Réouverture d'un point de passage avec le Zaïre

Un point de passage, le pont de «Ruzizi 2», a été rouvert dimanche 21 août dans l'après-midi à la frontière zaïroise, théâtre dans la matinée de violentes bousculades parmi les réfugiés rwandais, après le départ des derniers soldats français du Rwanda. En revanche, «Ruzizi 1», passage direct pour Bukavu où se pressent des milliers de personnes, est resté clos. Le gouvernement zaïrois continue de craindre un nouvel exode massif, qui selon d'autres sources ne semblent pas se dessiner pour le moment.

Comme prévu, les soldats français de l'opération Turquoise ont achevé leur retrait dimanche du Rwanda au terme d'une opération humanitaire de deux mois et ils ont remis le contrôle de la zone humanitaire sûre (ZHS) à des casques bleus éthiopiens. Lors d'un entretien avec quelques journalistes à Goma, le général Jean-Claude Lafourcade, avait, la veille, estimé que «*la sagesse serait de laisser démilitarisée la zone humanitaire de sécurité*». «*Les autorités de Kigali ont dit que les forces du Front patriotique rwandais n'entreraient pas dans la ZHS. Il va de leur crédibilité de ne pas le faire, sinon cela va créer des désordres*», a ajouté le général Lafourcade. Interrogé par ailleurs en direct sur TF1 dimanche, il s'est déclaré «*étonné*» des déclarations de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières, dont la section suisse avait déclaré que les troupes françaises partaient en «*laissant derrière elles le chaos*». Il a affirmé que l'opération Turquoise avait au contraire «*créé les conditions pour que les organisations humanitaires puissent travailler dans la ZHS, alors qu'elles n'y étaient pas présentes quand nous sommes arrivés*».

Selon un porte-parole de la MINUAR un hélicoptère de l'ONU a lancé samedi 300.000 tracts sur les camps de réfugiés de la ville frontière zaïroise de Goma pour exhorter les Rwandais à regagner leur pays, car ils «*ont des garanties de sécurité d'observateurs des droits de l'Homme et de membres de la forces militaire de l'ONU au Rwanda*». – *(AFP, Reuter.)*

Lire aussi « Dans la presse », page 16

Et maintenant la pluie...

Les réfugiés qui se pressent à la frontière zaïroise subissent des orages qui aggravent les risques d'épidémies

BUKAVU (Zaïre)

de notre envoyé spécial

Sans prévenir, l'orage s'est abattu sur Bukavu, où 25 000 réfugiés rwandais campent dans les rues, les cours d'école ou sur les places. En quelques minutes, des trombes d'eau et de grêlons ont noyé la ville, précipitant les sans-abri sous les bâches en plastique, sous les préaux ou encore, pour les moins chanceux, sous les arbres. Pendant une demi-heure, la tempête a figé les réfugiés cherchant désespérément à garder au sec leur unique chemise et leur baluchon. La pluie s'est arrêtée à la tombée de la nuit. Le camp installé dans la cour d'un collège n'est plus qu'un cloaque où chacun, les pieds dans la boue, essaie d'évacuer l'eau de sa tente, d'essorer ses vêtements.

Un arbre est tombé sur un « quartier » du camp, tuant une femme et blessant deux enfants. La grêle a traversé le plastique des abris de fortune, quelques huttes se sont littéralement écroulées dans les flaques, mais lentement le camp revit, le petit marché reprend avec ses vendeurs de farine, ses changeurs et ses cantines. Les femmes allument un feu avec quelques bouts de bois mouillé, il faut préparer le repas du soir et surtout essayer de réchauffer les enfants qui grelotent alors que la nuit vient à peine de commencer. Les organisations humanitaires s'inquiètent : il n'y a pas plus radical que les pluies pour déclencher les épidémies. L'orage a fait déborder les latrines, la dysenterie menace et le nombre de bronchites va décupler, car tous n'ont pas encore reçu les précieuses toiles vertes ou bleues, symbole du réfugié, et se protègent de la pluie et du froid sous de maigres huttes de branchages.

Dans la partie est de Bukavu, la plus proche de la frontière rwandaise, les nouveaux arrivants occupent le moindre espace libre, le moindre bout de palissade. Plus bas, au pont de Ruzizi, côté rwandais, trente mille personnes se sont fait surprendre par la pluie, bloquées depuis la veille à la frontière fermée par les autorités zaïroises. Dans la panique, la foule s'est dispersée dans Cyangugu, à la recherche d'un toit, mais les villas abandonnées par les dignitaires de l'ancien régime, les établissements publics ou religieux évacués, ont tous été pillés jusqu'à leur dernière tôle ondulée. Il ne reste plus qu'à attendre la fin de l'orage en espérant un peu de clémence du ciel. Mais dimanche il a été sans pitié.

Passation de pouvoir

Toute la journée, au poste frontière de « Ruzizi I », les candidats à l'exil, excédés, ont fait face à un cordon de soldats zaïrois qui n'hésitaient pas à tirer en l'air pour tenir la foule à distance. Il y avait des parents qui, une fois leurs enfants à l'abri à Bukavu, étaient repassés au Rwanda pour acheter de quoi manger. Ils se voyaient déjà séparés de leur famille.

La foule a menacé de s'emparer des armes des « casques bleus ». Les soldats éthiopiens déployés depuis quarante-huit heures se sont fait bousculer et traiter de Tutsis. Leurs traits souvent, leur taille parfois, leur donnent un certain air de famille avec les combattants du FPR, si bien que les Hutus n'ont pas tardé à y voir des « inkontanyi » déguisés en « casques bleus ». Ils ne sont visiblement pas préparés à leur tâche et très mal à l'aise de ne pas comprendre le français. Mais cela n'a pas empêché la passation de pouvoirs d'avoir lieu comme prévu en fin de matinée sur l'aéroport de Kamaembe. Une brève cérémonie avec prise d'armes, levée des couleurs éthiopiennes et une courte allocution en français et en amharique du colonel Hogard, de l'état-major de la Légion étrangère à Djibouti. Ce dernier se veut plutôt rassurant : « *C'est sûr, il leur faudra un temps d'adaptation, mais ils peuvent faire aussi bien que les Sénégalais et les Tchadiens à Kibuyé ou les Ghanéens à Gikongoro* », qui ont, apparemment, réussi à sécuriser les déplacés (estimés à 1million dans la zone de sécurité) puisque les départs vers le Zaïre se sont quasiment stabilisés. « *Samedi*, ajoute l'officier, *on a compté cinq cents passages de déplacés là où cinq jours plus tôt on en comptait six mille quotidiennement.* »

Un déploiement réussi

Côté français bien sûr, mais aussi dans les milieux humanitaires, on ne cache pas que le déploiement français dans le sud-ouest du Rwanda a été une réussite. « *Quels qu'en aient été ses motifs inavoués, « Turquoise » a sauvé plusieurs milliers de Rwandais, en majorité Tutsis, des machettes des miliciens et empêché un nouveau Goma* », estime ce responsable humanitaire qui tient à garder l'anonymat. Il n'y a plus guère que les nouvelles autorités de Kigali pour critiquer le bilan de l'opération française.

Sauf maladresse du gouvernement rwandais, on ne devrait pas assister à un nouvel exode de 500 000 voire 1million de personnes fuyant au Zaïre en quelques jours. Le nombre de réfugiés rwandais autour de Bukavu varie aujourd'hui, selon les estimations, entre 150 000 et 330 000 (sans compter les 25 000 personnes en transit dans la ville même). Avec la réouverture de « Ruzizi II » lundi après-midi, il faudrait s'attendre dans les prochains jours à un afflux supplémentaire de 30 000 rwandais. Au sud de Cyangugu, le camp de Mururu, géré par Médecins sans frontières et ouvert pour freiner l'exode vers le Zaïre, n'est visiblement considéré par les réfugiés que comme un camp de transit : 1 000 déplacés sur une capacité d'accueil de 15 000 mille personnes s'y sont installés hier et repartiront sans doute dès que possible.

JEAN HÉLÈNE

BURUNDI

Mise en garde du président après l'assassinat d'un parlementaire

Le président par intérim du Burundi, Sylvestre Ntibantunganya, a lancé, samedi 20 août, un avertissement aux fauteurs de troubles qui pourraient être tentés d'exploiter l'assassinat d'un parlementaire d'origine hutue, Sylvestre Mfayokurera. Tué vendredi à Bujumbura, au moment où il regagnait son domicile, ce dernier était l'un des rares cadres dont dispose le Front pour la démocratie au Burundi, au pouvoir depuis juillet 1993, après plus de trente ans de domination sans partage de l'Unité pour le rassemblement national de l'ethnie minoritaire des Tutsis. Son assassinat est intervenu alors que les partis de la mouvance présidentielle et ceux de l'opposition ont repris les négociations pour parvenir à un accord sur la désignation d'un nouveau président et d'un nouveau gouvernement. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Reprise du dialogue entre le pouvoir et certains partis politiques

La quatrième phase du dialogue entre le pouvoir et l'opposition, pour tenter de trouver une issue politique à la crise que traverse le pays, s'est ouverte dimanche 21 août à Alger.

Sur les huit formations politiques invitées officiellement par le président Liamine Zéroual à participer à cette nouvelle rencontre, cinq seulement ont répondu à l'appel. Il s'agit du Front de libération nationale (FLN – ancien parti au pouvoir), du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA – de l'ancien président Ben Bella), du Parti du renouveau algérien (PRA) et des deux partis islamistes modérés, le Mouvement de la société islamiste (MSI – Hamas) et le Mouvement de la renaissance islamique (MRI – Ennahda). Trois partis ont préféré s'abstenir : le Front des forces socialistes (FFS d'Aït-Ahmed), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD de Said Sadi) et le Mouvement Ettahaddi (ex-PAGS communiste). Le FFS et les cinq partis qui ont répondu à l'invitation sont favorables à une participation du Front islamique du salut (dissous) à ce dialogue, alors que le RCD et Ettahaddi y sont farouchement opposés.

Trois précédentes rencontres pouvoir-opposition avaient toutes achoppé sur le problème de la participation ou non du FIS. Cette question divise la classe politique algérienne et constitue un cheval de bataille pour la mouvance dite « démocrate », rassemblée au sein du mouvement pour la République (MPR) de M. Sadi, farouchement opposé à l'instauration d'un Etat islamique.

M. Zéroual a plaidé dimanche pour la poursuite d'un dialogue qui *« dégagera une entente nationale »*. Mais cet appel *« de la dernière chance »*, comme on le souligne dans la capitale, dépend non seulement de l'évolution des partis politiques associés à cette nouvelle rencontre, mais aussi d'un accord avec les islamistes. Sceptique, le FFS estime dans un communiqué que *« le contenu de la lettre présidentielle ne permet pas d'entrevoir que des mesures ont été envisagées pour établir la confiance et l'apaisement »*. En conséquence, la formation d'Aït Ahmed a, une fois de plus, boycotté ce dialogue. Cette défection *« rassure le RCD »*, comme le confie un des militants du parti de Saïd Sadi. En d'autres termes, la position d'Aït Ahmed répond au vœu de ceux qui souhaitent surmonter l'antagonisme entre les représentants de la Kabylie.

Le refus des dirigeants islamistes d'exclure les groupes armés de toute négociation avec le pouvoir laisse penser qu'une *« entente nationale »* préconisée par Liamine Zéroual a peu de chance d'être trouvée à l'issue de cet énième épisode du dialogue avec les partis politiques.

Le « numéro deux » du FIS, l'iman Ali Benhadj, actuellement détenu dans une prison militaire, a apporté son soutien aux groupes islamistes armés et posé plusieurs conditions pour négocier avec le pouvoir en place. Dans une lettre adressée le 22 juillet au président Zéroual et dont un résumé a été transmis à l'AFP, l'iman pose trois conditions pour *« entamer des négociations »*. Il exige *« le retour aux lois légitimes* (tirées de la Charia) *dans la recherche de solutions au conflit »*. Il réclame *« la possibilité pour les dirigeants* (islamistes) *emprisonnés* (notamment Abassi Madani, le président du FIS) *et exilés de se rencontrer librement »*. Il demande enfin que cette crise soit *« traitée dans la clarté et la liberté les plus totales devant l'opinion publique et la presse afin que le peuple tranche et distingue le terroriste du combattant sincère »*.

Une Française blessée par balle

En confirmant qu'il était favorable à une sorte de gouvernement d'union nationale pour gérer la transition, le chef de l'Etat a néanmoins posé un préalable : l'arrêt de la violence comme condition du retour aux élections, le respect de la Constitution et l'irréversibilité de la démocratie.

A quelques semaines de la rentrée scolaire, dix établissements scolaires et un institut d'enseignement supérieur ont été incendiés ou endommagés entre jeudi et samedi derniers, selon les services de sécurité. Ils s'ajoutent aux quatre cents autres écoles déjà attaquées, selon un bilan officiel.

Le jour où se tenait la rencontre entre le pouvoir et l'opposition, une sexagénaire française a été blessée dans un attentat à Sig, dans l'ouest algérien. Mme Peirera-Valon, infirmière, a été atteinte d'une balle tirée à partir d'un véhicule. Selon les médecins ses jours ne seraient pas en danger. Depuis septembre 1993, quinze Français ont été tués en Algérie. – *(Intérim.)*

LESOTHO : les Etats-Unis suspendent leur aide. – Après que le roi Letsie III eut destitué le gouvernement du premier ministre Ntsu Mokhehle, les Etats-Unis ont suspendu leur aide économique et leur programme d'entraînement militaire des forces de défense du Lesotho, a annoncé, dimanche 21 août, l'ambassade américaine. Washington est également en train de réexaminer l'ensemble de ses relations avec le royaume et a recommandé à ses ressortissants une extrême prudence, alors qu'une grève nationale était prévue lundi et mardi pour protester contre la destitution du gouvernement. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Un résultat vivement contesté

Suite de la première page

« En fait, affirme un député du PAN, Fernando Estrada, *la fraude avait commencé avant le jour du scrutin, dans la mesure où le PRI, comme à son habitude, avait eu recours aux menaces à l'égard de son électorat captif _ les fonctionnaires, les syndicats contrôlés par le pouvoir, etc. _ et a abondamment utilisé les ressources de l'Etat pour sa campagne. »*

Les rues de Mexico et de la plupart des villes du pays témoignent en effet de la puissance du PRI, dont les affiches sont omniprésentes. La propagande de ses adversaires est beaucoup plus modeste, à l'exception du Parti du travail, un groupuscule de gauche que l'on dit discrètement financé par le pouvoir, pour gêner le PRD. Ce parti, lui, exhibait un immense grafitti sur les murs d'un chantier sur le Paseo de la Reforma, la plus belle avenue de Mexico : *« Mets fin à tes souffrances en votant pour Cardenas. Les sympathisants du PRI sont considérés comme une espèce en voie de disparition. »*

Incidents mineurs et retards

La veille du scrutin, la principale organisation d'observateurs, l'Alliance civique, avait estimé que *« les conditions n'étaient pas réunies pour organiser des élections équitables et crédibles »*. Elle ajoutait pourtant que ce scrutin représentait *« une des seules options disponibles pour réaliser un changement pacifique et légitime »*. La sévérité de ce verdict a valu quelques déboires à cette organisation : selon ses dirigeants, son système téléphonique a été saboté dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21. Le rétablissement du service en cours de matinée lui a permis, avec quelques heures de retard, de reprendre le contact avec les observateurs dispersés dans les autres Etats de la fédération.

Les observateurs et le PRD ont signalé quelques incidents mineurs dans l'ensemble du pays, en particulier l'insuffisance de bulletins de vote dans les bureaux spéciaux ouverts pour les électeurs en déplacement hors de leur circonscription d'origine. En revanche, on n'a guère entendu parler des méthodes traditionnelles de fraude que le PRI avait utilisé lors des scrutins antérieurs, notamment les *carrousels* (groupe d'électeurs se déplaçant d'un bureau de vote à l'autre pour déposer plusieurs fois leur suffrage), ou les *tacos* (introduction de plusieurs bulletins dans une même urne).

Des améliorations techniques ont permis d'éviter ce genre de fraude. Pour la première fois, les urnes étaient transparentes, empêchant ainsi leur bourrage avant l'ouverture des bureaux (la terminologie mexicaine, très riche en ce domaine, parle d'urnes *« enceintes »*). En revanche, on a pu noter des retards considérables dans l'ouverture de nombreux bureaux du fait de l'incapacité de l'IFE (Institut fédéral électoral) à fournir à temps les bulletins et les isoloirs.

Dans les quartiers populaires du sud de Mexico, ces retards ont provoqué des files d'attente interminables et l'impatience des électeurs qui, dans plusieurs cas, ont dû voter sans isoloir. *« A quoi ont servi les sommes astronomiques dépensées par l'IFE en propagande pour nous convaincre que les élections seraient démocratiques et bien organisées ? »*, s'est insurgée une femme qui, après deux heures d'attente, s'en est allée.

Plus patient, un professeur de sociologie, Miguel Arce, a tenu à déposer son vote, même s'il a dû passer la journée à attendre. *« Cette fois-ci,* dit-il, *il n'est pas question de laisser le PRI remporter les élections. En 1988, Cardenas a commis l'erreur de ne pas mobiliser la population pour dénoncer la victoire frauduleuse de Carlos Salinas. Aujourd'hui, le peuple est mobilisé et peut compter sur l'appui de l'Armée zapatiste* [la guérilla apparue dans l'Etat méridional du Chiapas le 1 janvier], *ainsi que sur les mouvements armés qui se sont formés dans les autres Etats. »*

Il exprime ainsi la colère d'un secteur important de la population qui reproche au PRI d'avoir conduit le pays à la ruine en soixante-cinq ans de pouvoir. *« Les pauvres sont de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches,* ajoute-t-il. *Cela ne peut plus durer. Il faut mettre fin à la corruption. »*

Les rebelles zapatistes ont adopté une attitude prudente. Dans un communiqué publié la veille du scrutin, l'énigmatique « sous-commandant Marcos », avait certes appelé les Mexicains à voter contre le PRI mais, simultanément, il avait annoncé qu'il ne reprendrait pas les hostilités dans l'immédiat, même si les autorités recouraient à la fraude pour remporter les élections. Il confirmait, cependant l'accord récemment passé avec diverses organisations de gauche, réunies au sein de la Convention nationale démocratique, qui se mobiliseront dans l'ensemble du pays pour exiger un gouvernement de transition et une nouvelle constitution.

Tout cela ne semble pas préoccuper outre mesure le candidat du PRI, M. Zedillo, qui, se posant déjà en vainqueur, nous a affirmé que le problème du Chiapas se réglerait avec la mise en œuvre de programmes sociaux importants pour aider les communautés indiennes à sortir de la misère. *« La solution au Chiapas,* a-t-il ajouté, *passe par le dialogue et les seuls accords politiques possibles doivent se faire dans le cadre de la constitution actuelle. »* On est très loin des exigences des rebelles zapatistes, qui avaient menacé de déclencher une guerre civile si le PRI remportait les élections.

BERTRAND DE LA GRANGE

« Superbarrio » contre les électeurs fantômes

MEXICO

de notre envoyée spéciale

« Les morts votent aussi. » Goguenards, des manifestants déguisés en fantômes ou en « morts vivants » ont, le 19 août, défilé avec leurs pancartes devant le ministère de l'intérieur à Mexico, afin de souligner des incongruités repérées dans les nouvelles listes électorales. Ils affirment ainsi que, sur les 8 634 inscrits dans une circonscription de la capitale, 264 ont déménagé, 16 sont morts depuis longtemps, 15 n'ont pas reçu leurs cartes, et 39, en âge de voter, ont été « oubliés ».

Collant rouge moulant, longue cape dorée, visage caché sous un masque inspiré de Batman et Superman, « Superbarrio », le personnage qui a pris la tête de cette contestation civique, est bien connu dans les *barrios* (quartiers, le plus souvent pauvres) de la capitale mexicaine. Il est apparu pour la première fois, ainsi accoutré, en 1987, pour soutenir les actions de l'Assemblée des quartiers créée après le tremblement de terre de 1985 à Mexico pour défendre le *« droit constitutionnel des pauvres à un logement décent »*. Le mouvement, dont il est devenu l'un des chefs, a exercé des pressions politiques et a mené des actions en justice, tout en multipliant les coups d'éclat. « Superbarrio » a l'habitude de surgir, tel Zorro, pour s'interposer, par exemple, entre les huissiers et les locataires incapables de payer leurs loyers.

L'Assemblée des quartiers, dont une des responsables, Patricia Ruiz, est devenue député, se targue d'avoir obtenu la construction de 20 000 maisonnettes, avec des crédits du gouvernement naguère accordés à des sympathisants du PRI, le parti au pouvoir. *« Il manque encore,* assure « Superbarrio », *deux millions de logements à Mexico »* – une mégalopole de plus de quinze millions d'habitants où affluent chaque jour de nouveaux *peones* (paysans) que la terre ne peut plus nourrir.

« Résistance civique »

Réunie les jeudis dans un amphithéâtre en plein air au cœur de la capitale, l'Assemblée des quartiers s'est politisée : elle soutient activement Cuauhtemoc Cardenas, candidat à la présidence du PRD (Parti de la révolution démocratique, opposition de gauche) ; elle affirme sa *« solidarité »* avec les objectifs du « sous-commandant » Marcos, autre homme masqué apparu à la tête de la guérilla « zapatiste » de l'Etat du Chiapas, le 1er janvier

« Nous voulons avant tout que les citoyens s'organisent pour défendre leurs droits, face aux politiciens professionnels obnubilés par le clientélisme », dit « Superbarrio », qui assure être *« un modeste vendeur ambulant »*. Il est convaincu, à l'instar de tout le PRD, que plus de 10 % des électeurs inscrits (soit 4 à 5 millions de voix) sont des *« fantômes »*. Et il compte bien, au lendemain du scrutin, mobiliser les vivants des *barrios* pour entamer une *« résistance civique »*.

MARTINE JACOT

ETATS-UNIS : limogeage du directeur de la NAACP. – Benjamin Chavis, directeur de la NAACP (*National Association for the Advancement of Colored People*), la plus vieille institution américaine de lutte contre la ségrégation raciale, a été limogé, samedi 20 août, pour détournement de fonds. Il est reproché à M. Chavis d'avoir pris 332 400 dollars dans la caisse de la NAACP afin de les verser à une de ses anciennes employées, qui l'accusait de harcèlement sexuel et de licenciement abusif. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Hostile au processus de paix dans les territoires occupés

Une opposante à l'Autorité palestinienne fait l'objet de menaces

Une responsable du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) hostile au processus de paix a affirmé être l'objet de menaces de mort depuis qu'elle s'est opposée au « ministre » de l'Autorité palestinienne pour les affaires sociales, Mme Intissar El Wazir.

Maha Nassar, qui dirige la branche féminine du FPLP de George Habache dans les territoires occupés ou autonomes, avait exprimé sa position le 15 août, lors d'une réunion de l'Union générale des femmes palestiniennes, dépendant de l'OLP, chargée de préparer une conférence prévue le 23 août à Jérusalem sur *« la question de la femme et de la famille »*. *« J'ai dit qu'elle* [Mme El-Wazir] *pouvait y participer comme militante, mais non pas comme la représentante de l'Autorité palestinienne, car notre union est une organisation non gouvernementale et dans les territoires occupés, l'Union,* [qui est dirigée par le FPLP et le FDLP] *est hostile à l'accord d'autonomie »*, a-t-elle affirmé dimanche 21 août.

Depuis lors, a-t-elle ajouté, *« je suis l'objet de menaces »*, [téléphoniques] ». Le 19 août, elle affirme avoir trouvé à l'entrée de sa maison à Ramallah (Cisjordanie) un T-shirt ensanglanté et le même soir des inconnus ont tenté de forcer sa porte. Mme El Wazir a affirmé pour sa part n'avoir *« aucune information sur ce qu'affirme Maha Nassar. Je condamne de tels actes s'ils ont vraiment eu lieu »*, a-t-elle ajouté. Le Centre palestinien d'information pour les droits de l'homme a publié dimanche une lettre ouverte au « ministre » palestinien de la justice pour lui demander *« d'ouvrir immédiatement une enquête sur ces menaces »* et d'*« assurer la sécurité de Mme Nassar »*. A Gaza, la police palestinienne a blessé par balles dimanche 21 août six Palestiniens qui manifestaient contre la mort d'un de leurs proches, tué la veille par des policiers, selon des témoins. Le policier responsable de la mort du jeune homme a été écroué. Selon l'Autorité palestinienne, celui-ci a été tué par erreur.

A Ramallah, en Cisjordanie, un Palestinien a été tué et huit autres blessés samedi, dont un grièvement, par des soldats israéliens, lors d'une manifestation du Mouvement de la résistance islamique Hamas, organisée pour l'anniversaire de la naissance du prophète Mahomet. – *(AFP.)*

LIBAN : décès de l'ancien patriarche maronite. – Le cardinal Antonios Boutros Khoreiche, ancien patriarche des maronites, la plus importante communauté chrétienne du Liban, est décédé dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 août à l'âge de quatre-vingt-sept ans, d'un arrêt cardiaque. Originaire du village de Ein-Ebel, au Liban du Sud, Mgr Khoreiche avait été élu patriarche en 1975 et nommé cardinal par le Vatican en 1977. En 1985, il a démissionné pour raisons de santé et a été remplacé par Mgr Nasrallah Boutros Sfeir. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

Le sort des otages occidentaux inspire un pessimisme croissant

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Le prince Ranariddh, premier président du gouvernement cambodgien, a vertement critiqué, dimanche 21 août, le rôle de la presse et des ambassades dans les négociations pour la libération de trois touristes, un Australien, un Britannique et le français Jean-Michel Braquet, vingt-six ans – détenus par des Khmers rouges depuis le 26 juillet. *« La presse et les trois ambassades ont considérablement compliqué notre travail »*, a-t-il déclaré à l'aéroport de Phnom-Penh à son retour d'une visite en Malaisie. Il a ajouté qu'il en *« avait assez »* des critiques dont son gouvernement était l'objet dans la conduite des tractations avec le chef local des Khmers rouges, qui détient les trois otages dans son repaire de montagne de la province de Kampot, frontalière du Vietnam au sud-est du pays.

On avait cru l'affaire pratiquement réglée le 19 août, quand le prince Norodom Sirivudh, demi-frère du roi et ministre des affaires étrangères, s'était rendu lui-même sur place ; apparemment, un contre-temps de dernière heure a fait alors achopper la libération des otages contre le versement d'une rançon de 300 taels d'or (soit l'équivalent de 750 000 F). Depuis, l'optimisme n'est plus de mise.

Situation complexe

Le *Sunday Times* a publié dimanche un entretien réalisé par radio avec les otages. Un film de ces derniers, ainsi que des photocopies de messages écrits, ont aussi été diffusés. Ainsi que le souhaitent leurs geôliers, les détenus ont réclamé le versement de la rançon. Ils ont aussi demandé qu'aucune attaque ne soit menée dans la zone où ils sont prisonniers.

A Phnom-Penh, les ambassades concernées sont, bien entendu, demeurées muettes. Tout en refusant aussi de commenter les propos du prince sur les diplomates, Canberra a réagi en critiquant le rôle de la presse. Il resterait, pourtant, à déterminer dans quelles circonstances et par qui les otages ont pu être filmés, et de quelles complicités locales a pu bénéficier le *Sunday Times* pour accéder à un réseau sur ondes courtes. *« Pour acheter films et entretiens, encore faut-il qu'il y ait des vendeurs »*, résume un expert étranger.

Les Khmers rouges, qui ont annoncé le 11 juillet la formation d'un *« gouvernement provisoire »* après avoir été déclarés hors-la-loi par le Parlement, tentent bien sûr d'exploiter l'affaire. Ils peuvent jouer sur tout le clavier, complexe, de la situation cambodgienne. Dès le 2 août, le roi Sihanouk avait d'ailleurs demandé à Khieu Samphan, « premier ministre » khmer rouge, de libérer les otages, alors que la direction de la guérilla n'avait pas encore officiellement reconnu les détenir.

Quels qu'en soient les responsables, la diffusion des messages des otages a, selon le prince Ranariddh, placé le gouvernement royal dans une situation impossible. *« Ils nous disent : Par pitié, payez la rançon. Mais vos gouvernements nous disent : Non ! Non ! »*, a-t-il observé dimanche. La position de principe des gouvernements intéressés est, en effet, de refuser officiellement le versement de toute rançon pour éviter de créer un précédent.

Lundi matin, le prince Ranariddh a annoncé qu'il ferait expulser de la province de Kampot (où sont détenus les otages) les journalistes et les diplomates qui s'y trouveraient. On ignorait à Phnom-Penh si les tractations se poursuivaient et, si oui, avec quelles chances de succès, à quelles conditions et par quels intermédiaires.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CORÉE DU NORD

Pyongyang s'oppose à l'inspection de certains de ses sites nucléaires

La Corée du Nord a annoncé, samedi 20 août, qu'elle s'opposera à l'inspection de certains de ses sites nucléaires, risquant ainsi de compromettre l'application de l'accord qu'elle a conclu avec Washington le 13 août à Genève sur la reconversion de son programme nucléaire controversé (*le Monde* daté du 14-15 août). *« Nous n'autoriserons jamais l'inspection* [de nos] *sites militaires, au prix de notre souveraineté »*, a indiqué l'agence officielle KCNA, citant un responsable des affaires étrangères.

Le raidissement de Pyongyang est en apparence dirigé au premier chef contre la Corée du Sud et le Japon. Selon KCNA, l'insistance de ces pays à obtenir l'ouverture de deux des sites nucléaires nord-coréens, *sis* à Yongbyon, au nord de Pyongyang, vise à une *« remise en cause de l'accord signé à Genève entre la Corée du Nord et les Etats-Unis »*.

Le 13 août, la Corée du Nord s'était engagée face à Washington à rester membre du traité de non-prolifération (TNP) et à remplacer ses réacteurs de la filière graphite, reconnus très proliférants, par des réacteurs à eau légère. Les Etats-Unis se sont déclarés disposés, de leur côté, à procurer à Pyongyang une aide technique et financière afin d'accompagner cette reconversion. Pyongyang avait aussi accepté de placer dans un laboratoire *« sous scellés »* et sous contrôle international quelque 8 000 barres de combustible retirées du complexe nucléaire de Yongbyon. L'accord a été accueilli avec prudence à Washington (*le Monde* du 16 août) où l'on attend que la Corée du Nord fournisse des preuves de sa bonne foi. – *(AFP.)*

Les médias officiels évoquent l'état de santé de Kim Jong-il. – Les médias officiels nord-coréens ont pour la première fois évoqué, vendredi 19 août, l'état de santé de Kim Jong-il, le fils et successeur de l'ancien président Kim Il-sung, décédé le 8 juillet. L'agence de presse KCNA a ainsi rappporté qu'une fillette, après avoir vu *« le visage défait du Grand Leader Kim Jong-il à la télévision »*, lors des obsèques de son père, lui a adressé une lettre lui demandant de prendre soin de sa santé. Par ailleurs, le président de Corée du Sud, Kim Young-sam, a donné l'ordre aux agences gouvernementales de se préparer à l'hypothèse d'un écroulement soudain du régime de Pyongyang, ont indiqué vendredi des responsables sud-coréens. – *(AFP.)*

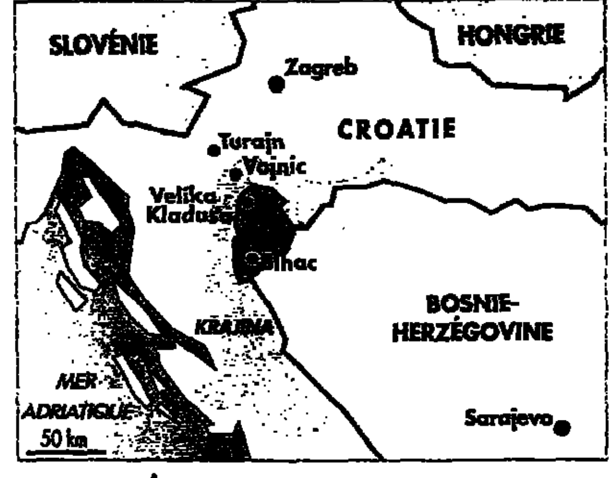
AFGHANISTAN : vingt morts dans des tirs de roquettes à Kaboul. – Vingt personnes ont été tuées et 49 blessées, le samedi 20 août à Kaboul. Elles ont été frappées par des roquettes tirées des positions tenues par l'ex-premier ministre Hekmatyar et son allié, le général ouzbek Dostom, a annoncé Radio-Kaboul, contrôlée par le camp de l'ex-président Rabbani. Un unique engin tombé devant l'ambassade d'Iran est responsable des 20 morts. La capitale, où de durs combats ont eu lieu depuis le 1er janvier, a subi un regain de bombardement en août. – *(Reuter.)*

VIETNAM : le régime s'ouvre à la diaspora. – Une dizaine de Vietnamiens d'outre-mer – les « Viet Kieu » – ont pour la première fois fait leur entrée dans les instances dirigeantes du Front de la patrie (FP), une émanation du Parti communiste pour l'ensemble des activités sociales, culturelles et religieuses au Vietnam, a-t-on appris auprès du FP, vendredi 19 août. Ces nominations semblent confirmer la volonté du régime d'attirer au Vietnam l'expertise et les capitaux des quelque deux millions de Vietnamiens établis à l'étranger. – *(AFP.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'enclave musulmane sécessionniste de Bihac est tombée



Des milliers de Musulmans fuyaient, dimanche 21 août, la poche de Bihac vers la Croatie, après la défaite infligée par l'armée régulière de Sarajevo aux forces sécessionnistes de Fikret Abdic. Les troupes gouvernementales (à majorité musulmane) s'étaient emparées, dans la nuit de samedi à dimanche, de Velika-Kladusa, dernier bastion de cet homme d'affaires musulman devenu chef rebelle.

La réduction de cette dissidence constitue une importante victoire pour l'armée de Sarajevo après une guerre inter-musulmane de près d'un an. Elle met également en difficulté les Serbes indépendantistes de Croatie, qui perdent en Fikret Abdic un précieux allié. En effet, la disparition de la *« province autonome de Bosnie occidentale »* que M. Abdic avait proclamée en septembre 1993 et d'où il entretenait d'excellents rapports avec les Serbes place soudain ces derniers devant une frontière hostile, enclavée dans les territoires sous leur contrôle en Bosnie et en Croatie.

Samedi, alors que l'armée bosniaque n'était plus qu'à 1 kilomètre de Velika-Kladusa, Fikret Abdic avait rejeté les injonctions de Sarajevo lui intimant de renoncer à l'existence de sa *« province autonome »*. Un millier de soldats de l'armée gouvernementale avaient ensuite fait irruption dans la ville et s'en étaient emparés, à l'issue de violents combats. Dimanche, le leader déchu de Velika-Kladusa avaient trouvé refuge auprès des Serbes de Croatie qui l'avaient épaulé ces derniers mois. Les autorités bosniaques avait déclaré vouloir juger Fikret Abdic pour trahison.

La chute de Velika-Kladusa a provoqué un exode de milliers de personnes prises de panique vers la frontière de la Croatie et notamment des zones serbes de Krajina. Selon les responsables de l'ONU, quelque vingt-cinq mille personnes se trouvaient, dans la soirée de dimanche, près de ces frontières. Le CICR (Comité international de la Croix rouge) estimait à vingt mille environ le nombre de réfugiés passés de la poche de Bihac en zone serbe de Croatie. Nombre d'entre eux étaient concentrés dans la région de Vojnic et près de Turajn, où est déployée la Force de protection des Nations unies (FORPRONU).

Les autorités croates ont fait savoir, dimanche, qu'elles refusaient d'accueillir les réfugiés de l'enclave et annoncé qu'un accord était intervenu entre le gouvernement de Zagreb, celui de Sarajevo et la FORPRONU, aux termes duquel les réfugiés seront pris en charge par les « casques bleus », le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) et le CICR. La Croatie n'a admis, dimanche, sur son territoire qu'une cinquantaine de Croates de souche.

Les dirigeants indépendantistes serbes de la Krajina se sont, pour leur part, déclarés prêts à accorder l'asile à tout demandeur venant de la poche de Bihac. Des centaines de personnes qui avait fui ont toutefois rebroussé chemin dimanche en début de soirée, a indiqué la FORPRONU, précisant que le calme était revenu à Velika-Kladusa. Par ailleurs, le gouvernement de Sarajevo a prolongé de trois jours une offre d'amnistie adressée à tous les anciens soldats de Fikret Abdic et recommandé à tous ceux qui s'étaient enfuis de regagner leurs foyers. – *(AFP, Reuter.)*

Réaction serbe orthodoxe au projet de visite du pape. – Dans un entretien à la RAI, le métropolite orthodoxe serbe Jovan a estimé, dimanche 21 août, que le pape courrait un *« grand risque »* en se rendant à Sarajevo le 8 septembre. *« Un incident représenterait un cauchemar »*, a-t-il affirmé. L'Eglise orthodoxe serbe *« ne s'oppose pas à ce voyage, mais estime qu'une mission de paix ne peut rentrer dans le cadre de l'enseignement de l'Evangile que dans le cas d'une condamnation de tous les responsables des crimes commis au cours de cette guerre »*, a ajouté le métropolite. – *(AFP.)*

ITALIE

L'Alliance nationale critique la Banque centrale

Les membres de l'Alliance nationale (AN) de Gianfranco Fini, partenaire d'extrême droite de la coalition gouvernementale, ont lancé ces derniers jours une série d'attaques contre la Banque d'Italie. Samedi 20 août, dans un entretien publié par le quotidien *la Repubblica*, le ministre des transports, Publio Fiori, membre de l'AN, jugeait qu'« [Antonio] *Fazio* [gouverneur de la Banque d'Italie] *devrait tirer les conséquences de ses erreurs en démissionnant »*. M. Fazio a récemment plusieurs fois lancé des mises en garde sur la nécessité de s'attaquer avec vigueur au déficit budgétaire et sur le danger d'un retour de l'inflation.

M. Fiori laissait entendre que la récente augmentation du taux d'escompte par la Banque centrale pourrait avoir été prise pour freiner la reprise et gêner le gouvernement.

Vendredi, c'est un député de la formation néofasciste, Antonio Mazzocchi, qui avait déposé une plainte contre la Banque, accusée de favoriser l'acquisition par l'Institut bancaire de San Paolo de Turin de la Banque nationale des communications, au détriment d'une autre offre présentée par la Caisse d'épargne de Bologne. Ce même député avait également accusé la Banque centrale d'avoir des fonds secrets.

La nomination du nouveau directeur-général de la Banque d'Italie, en remplacement de Lamberto Dini, nommé ministre du Trésor, est l'une des autres facettes de la bataille qui se joue autour de l'indépendance de la Banque centrale. La Banque défend une candidature interne tandis que le gouvernement, à qui appartient la décision, souhaite promouvoir une candidature externe. – *(AFP.)*

SUÈDE

Les sociaux-démocrates promettent d'assainir les finances publiques

L'opposition sociale-démocrate suédoise, dirigée par l'ex-premier ministre Ingvar Carlsson et favorite pour les élections législatives du 18 septembre, a présenté, vendredi 19 août, son programme électoral. Les sociaux-démocrates, qui estiment que le royaume traverse *« une crise à la fois politique et économique »*, jugent que *« la Suède est sur la mauvaise route »* sous la conduite de la coalition de centre droit dirigée depuis septembre 1991 par le conservateur Carl Bildt. *« Nous voulons sauver l'économie suédoise »*, affirme leur programme.

Les sociaux-démocrates affirment pouvoir, au cours des quatre ans à venir, *« rétablir la croissance, diminuer le chômage, assainir les finances de l'Etat et stabiliser la dette du pays, tout en préservant le bien-être »* de la population. M. Carlsson préconise des économies budgétaires de 61 milliards de couronnes (environ 44,7 milliards de francs) pendant la prochaine législature. Sur cette somme, 33,6 milliards de couronnes proviendraient de réductions de dépenses publiques, 12,4 milliards de hausses des impôts et des taxes et 15 milliards d'un nouveau financement de l'assurance-maladie.

Selon la principale formation d'opposition, les investissements ont disparu et plus de six cent mille personnes sont au chômage, dont plus de deux cent mille ont moins de vingt-cinq ans, ce qui coûte à la société suédoise *« plus de 100 milliards de couronnes par an »* et mine les finances de l'Etat. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Les nationalistes entrent au gouvernement

BUCAREST

de notre correspondant

Après une épreuve de force qui a duré plusieurs mois, le premier ministre roumain, Nicolae Vacaroiu, a finalement plié sous la pression de ses alliés nationalistes en accordant, jeudi 18 août, deux ministères à des représentants du Parti de l'union nationale de Roumanie (PUNR). L'opposition a fortement critiqué l'entrée au gouvernement de cette formation qu'elle a toujours dénoncée comme *« chauvine, anti-réformiste et anti-occidentale »*. *« Le pouvoir a cédé au chantage »*, nous a déclaré Emil Constantinescu, président de la Convention démocratique, principale formation de l'opposition.

Pour sa part, M. Vacaroiu a expliqué les nominations de Valeriu Tabara au ministère de l'agriculture et de Adrian Turicu aux communications par *« la nécessité de dynamiser l'activité dans les domaines concernés »*. Cet argument technique ne dissimule pas les motivations politiques d'un gouvernement minoritaire au Parlement qui, selon M. Constantinescu, *« cherche à assurer sa survie en cas de motion de censure »*. La coalition constituée depuis les élections de 1992 par le Parti de la démocratie sociale de Roumanie (PDSR), seule formation au pouvoir jusqu'à ce remaniement, le PUNR, les ultra-nationalistes du Parti de la grande Roumanie et les ex-communistes du Parti socialiste du travail, donnait en effet des signes de tiraillement. Le PUNR menaçait ainsi de retirer son soutien au gouvernement s'il n'obtenait pas de poste ministériel.

Le message envoyé, jeudi, à destination des nationalistes n'est pas uniquement symbolique. Depuis le changement de régime en décembre 1989, le ministère de l'agriculture est un enjeu stratégique. L'agriculture, nationalisée à 95 % sous le régime communiste, est déterminante pour la croissance économique du pays et, politiquement, le président Iliescu y recrute une large part de son électorat. D'autre part, l'entrée au gouvernement d'une formation fondée en 1990 en réponse aux affrontements inter-ethniques roumano-hongrois et qui a fait son fonds de commerce de *« la défense de la roumanité »* comporte des risques. Il n'est pas exclu qu'elle rouvre d'anciennes blessures en Transylvanie, place forte du PUNR où vivent la plupart des 1,7 million de Roumains d'origine hongroise du pays.

L'entrée du PUNR laisse également planer le doute sur l'accélération des réformes. Récemment, il a exprimé ses réserves sur le programme de privatisation de masse qui sera débattu en septembre au Parlement et a contesté l'utilité des organismes de financement internationaux (Banque mondiale et FMI) dont il a assimilé les interventions à de « l'ingérence ». Il reste maintenant à savoir jusqu'où le PDSR et le président Iliescu, sans l'accord duquel ce remaniement n'aurait pas été possible, accepteront de se compromettre. Le revirement du chef de l'Etat qui estimait, il y a quelques mois, que l'image de la Roumanie à l'étranger pouvait pâtir de l'alliance avec les nationalistes a, en tout cas, créé un précédent.

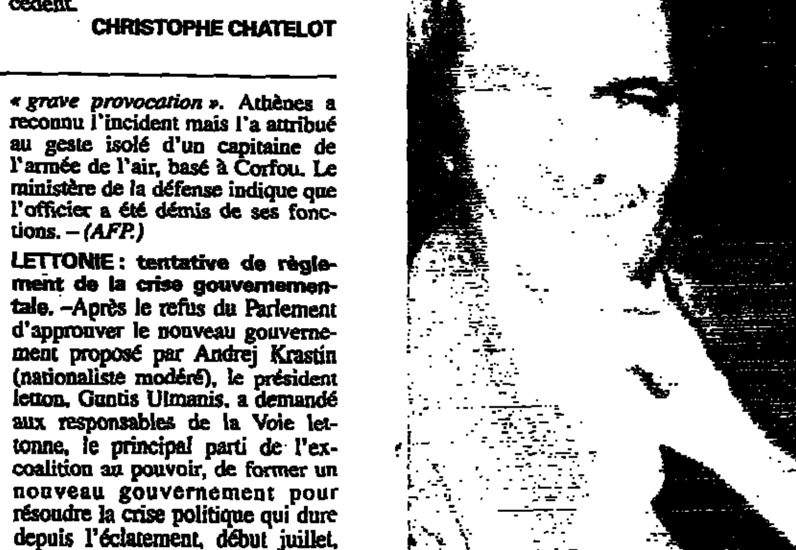
CHRISTOPHE CHATELOT

ALLEMAGNE : les autorités ont réussi à enrayer la « semaine d'action néonazie ». – Un important déploiement policier et quelques centaines d'interpellations « préventives » ont permis aux autorités d'étouffer dans l'œuf une « semaine d'action » annoncée par les néonazis du 13 au 21 août, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Rudolf Hess, l'un des dauphins de Hitler. Les dizaines de rassemblements prévus ont tous été interdits. Dimanche, le bilan des interpellations se chiffrait, plusieurs centaines. Quelques incidents isolés ont été signalés, comme l'agression, samedi, d'un Azerbaïdjanais de quarante et un ans, grièvement blessé par des extrémistes de droite. – *(AFP.)*

ESPAGNE : un policier tué dans un attentat au Pays basque. – Un policier espagnol âgé de trente-sept ans a été tué par balles, dimanche 21 août, au siège du Parti nationaliste basque (PNV, qui exerce le gouvernement régional) de Berango, dans la province de Biscaye. La police attribue l'attentat à l'organisation séparatiste basque ETA. – *(AFP.)*

GRÈCE : violation « isolée » de l'espace aérien albanais. – Un avion de l'armée de l'air grecque a violé l'espace aérien albanais, dimanche 21 août, et lancé des tracts qui, selon Tirana, appelaient au *« renversement »* du régime. L'Albanie a protesté, dimanche, auprès du gouvernement grec en lui imputant la responsabilité de cette *« grave provocation »*. Athènes a reconnu l'incident mais l'a attribué au geste isolé d'un capitaine de l'armée de l'air, basé à Corfou. Le ministère de la défense indique que l'officier a été démis de ses fonctions. – *(AFP.)*

LETTONIE : tentative de règlement de la crise gouvernementale. – Après le refus du Parlement d'approuver le nouveau gouvernement proposé par Andrej Krastin (nationaliste modéré), le président letton, Guntis Ulmanis, a demandé aux responsables de la Voie lettonne, le principal parti de l'ex-coalition au pouvoir, de former un nouveau gouvernement pour résoudre la crise politique qui dure depuis l'éclatement, début juillet, de cette coalition. – *(AFP.)*



ste de Bihac est tombée

SUEDE

s sociaux-démocrates prometten d'assainir les finances publiques

t au gouvernement

REPÈRES

GUINÉE-BISSAU

Le chef de l'opposition admet sa défaite à l'élection présidentielle

L'opposant Kumba Yalla a reconnu, samedi 20 août, la victoire de son rival Joao Bernardo Vieira au deuxième tour de l'élection présidentielle *(le Monde* du 10 août*)* et accepté sa défaite. Lors d'une conférence de presse à Bissau, M. Yalla, qui avait contesté les résultats provisoires donnant la victoire à Joao Bernardo Vieira et réclamé un recomptage des voix, a expliqué son attitude par son souci de préserver la paix et l'unité nationale. M. Yalla a annoncé que l'opposition ne participerait pas à un gouvernement d'union nationale, parce que, a-t-il dit, « *le PAIGC* [parti au pouvoir depuis l'indépendance] *a acheté des voix, la police politique a intimidé des électeurs et l'administration régionale a utilisé des méthodes illégales* ». La commission nationale électorale avait indiqué que le président Vieira avait obtenu 52 % des suffrages contre 48 % à son rival. – *(AFP, Reuter.)*

ESTONIE

L'armée soviétique a causé plus de 20 milliards de francs de dégâts

Une commission gouvernementale estonienne a estimé à plus de 20 milliards de francs les dégâts sur l'environnement causés par « *50 ans d'occupation de l'armée soviético-russe* », a rapporté, vendredi 19 août, l'agence *Baltic News Service*. Selon le rapport, le « nettoyage » des aéroports militaires, des bases d'artillerie et de l'installation navale nucléaire de Paldiski seront les réparations les plus coûteuses après le départ des derniers soldats russes, prévu pour le 31 août.

Du temps de l'URSS, l'armée soviétique disposait de 570 installations militaires, sur une surface totale de 83 650 hectares, soit près de 2 % du territoire estonien. Après des mois de négociations infructueuses, les présidents russe, Boris Eltsine, et estonien, Lennart Meri, se sont mis d'accord fin juillet sur le démantèlement de la base nucléaire de Paldiski par l'armée russe.

Ni l'Estonie ni les deux autres Pays baltes (Lettonie et Lituanie) n'ont pour l'instant demandé officiellement de « réparations » pour les dommages qu'a pu causer leur annexion par l'Union soviétique en 1940. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

Le porte-avion Saratoga est retiré du service

Le porte-avion USS Saratoga a été retiré des effectifs de la marine américaine samedi 20 août, après trente-huit ans de services. Plus de 60 000 personnes avaient servi à son bord. Long de 332 mètres, ce navire avait commencé sa carrière en 1956. Il a patrouillé tant au large des côtes cubaines, pendant la « crise des fusées » de 1962, que dans le golfe du Tonkin, lors de la guerre du Vietnam, et au Proche-Orient, durant la guerre de 1991 contre l'Irak. La dernière mission du Saratoga a été le soutien, grâce aux F18 de son bord, des dispositifs de l'OTAN en Adriatique, en liaison avec le conflit en Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Quarante morts lors d'affrontements au Cachemire

Près de quarante personnes ont trouvé la mort à la fin de la semaine écoulée au Cachemire, lors d'affrontements liés à l'insurrection séparatiste musulmane, a annoncé lundi 22 août l'agence de presse indienne PTI. Cette flambée de violence est survenue alors que des milliers d'hindous ont entamé un pèlerinage qui a lieu chaque année en direction d'Amarnath, une grotte de l'Himalaya où est érigé un temple de Shiva, à 4 200 mètres d'altitude. Les rebelles musulmans avaient annoncé qu'ils s'opposeraient à ce pèlerinage. Le 16 août, déjà, ils avaient lancé des grenades sur un convoi de pèlerins. Par ailleurs, quatre journalistes ont été agressés le 20 août à Srinagar, capitale du Cachemire, par des militaires indiens, qui les ont attaqués à coups de crosse. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

L'IRA pourrait annoncer une trêve d'ici à la mi-septembre

Un prochain cessez-le-feu de plusieurs semaines de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), évoqué depuis juillet, paraît de plus en plus probable. L'hebdomadaire britannique *The Observer*, citant des sources policières, estimait, dimanche 21 août que la trêve couvrirait une période « *indéterminée* », et serait annoncée prochainement. Le même jour, *l'Independent on Sunday* évoquait une « *initiative de paix américaine (...) en cours en Irlande du Nord, qui pourrait aboutir à un cessez-le-feu de l'IRA d'ici à une semaine* ». De sources autorisées à Dublin et proches des milieux nationalistes à Belfast, on prédit un cessez-le-feu en septembre, « *au moins pour plusieurs semaines* ». Une autre hypothèse évoquée avec insistance à Belfast est un cessez-le-feu « *partiel* », l'IRA se réservant la possibilité d'opérations « *ponctuelles* » sur des cibles loyalistes en cas d'attaques.

De leur côté, les gouvernements de Londres et de Dublin ont rappelé, dimanche, qu'ils attendaient « *une cessation permanente de la violence sur une base crédible* ». – *(AFP.)*

PÉROU

M. Pérez de Cuellar sera candidat à l'élection présidentielle

Javier Pérez de Cuellar, qui fut secrétaire général des Nations unies de 1982 à 1992, a annoncé, dimanche 21 août, sa candidature à l'élection présidentielle péruvienne d'avril 1995. Parlant à Villa-El-Salvador, importante agglomération populaire de Lima, il a déclaré en présence de centaines de sympathisants : « *Je suis un candidat indépendant des partis politiques ou des idéologies.* » Agé de soixante-quatorze ans ans, M. Pérez de Cuellar, qui vivait à New-York et Paris depuis 1992, est revenu au Pérou début août. Sa pré-campagne est axée, notamment, sur la nécessaire décentralisation du pays. L'actuel président Alberto Fujimori devrait être le principal adversaire de M. Pérez de Cuellar. – *(AFP, Reuter.)*

Août 1944 : la mémoire communiste

Suite de la première page

En chaque occasion, les discussions sont vives entre les communistes et les représentants, dans la capitale, du général de Gaulle. Elles nourriront, plus tard, une rivalité quelque peu simplificatrice, résumée par ce mot d'André Malraux : « *Entre les communistes et nous, il n'y a rien.* » « *Si la légende gaulliste et la légende communiste tendent à supprimer tout le reste, on aboutit à une complète méconnaissance de l'histoire de la Résistance*, affirme aujourd'hui M. Kriegel-Valrimont. *La démocratie chrétienne, le radicalisme, le socialisme existent aussi à cette époque.* » Pour le dernier survivant du COMAC, pour lequel l'antifascisme n'exclut pas l'antistalinisme et qui a rompu, au début des années 60, avec le PCF, « *la totalité des mouvements de Résistance, à la différence des services de Londres, se sont constitués hors de la référence à de Gaulle* ».

Un débat, bien réel, entre l'attentisme et l'action immédiate, les a traversés, mais, pour le reste, ajoute-t-il, « *la dynamique des événements a permis de rompre avec les clivages dogmatiques* ». « *Pendant l'insurrection, j'avais des positions totalement identiques à celles de Jean de Vogüé* [le troisième responsable du COMAC], *qui était pourtant à mes yeux le représentant des deux cents familles* » (1).

Méfiant devant toute analyse qui tendrait à affecter l'unité de la Résistance, le colonel Rol-Tanguy assure qu'à partir de sa nomination à la tête des FFI il n'a plus reçu de directive du Parti communiste. « *Il n'y a jamais eu l'ombre d'une menace de Commune*, ajoute-t-il. *Le seul problème a été constitué par la volonté du général Koenig de ne déclencher l'insurrection que quelques heures avant l'arrivée des forces alliées, alors que Paris voulait se battre.* » (2)

Les « conseils » de Frachon

Chez les « civils » aussi, on rejette l'idée d'une subordination de la résistance intérieure à la direction clandestine du Parti communiste. M. Tollet reconnaît, toutefois, avoir reçu les conseils de Benoît Frachon – l'un des principaux dirigeants du PCF – avec lequel il avait, en moyenne, deux liaisons par semaine, pour mieux mettre en avant les revendications sociales dans la marche vers l'insurrection. « *L'idée de fond, qui était de préparer sans attendre le soulèvement des masses, était partagée par tous les membres du CPL* », rapporte M. Carrel.

Le Parti communiste, qui est alors la force politique la mieux organisée au sein de la Résistance, se soucie, cependant, de sa représentation parmi les cadres de la Libération. Il souhaite obtenir l'un des deux postes de préfet affectés à la capitale, préfet de la Seine ou préfet de police. En vain. Au début de 1944, il a dû pareillement négocier sa place au sein de ce qui deviendra le gouvernement provisoire. « *Ce que nous retenons, c'est que l'on veut écarter les communistes, qu'on juge bons pour se faire tuer, mais qu'on trouve indésirables aux postes de direction* », proteste alors Jacques Duclos.

Installé dans la clandestinité à Villebon (Essonne), celui-ci forme le « *triangle national* » avec Benoît Frachon et Charles Tillon. A chaque échelon, le PCF est organisé par groupes de trois. Le triangle national est notamment en liaison, presque quotidienne, avec M. Gillot, représentant du parti au CNR, et lui-même membre d'un second triangle avec Auguste Lecœur, chargé des liaisons avec les régions, et Jean Chaumeil, responsable des cadres. « *Ce n'est qu'à la Libération que j'ai su que Duclos était installé à quelques centaines de mètres de l'église où je servais comme enfant de chœur quand j'étais gamin* », se souvient M. Gillot (3). Maire de Saint-Denis de 1944 à 1971, M. Gillot assure, lui aussi, que la question de la prise du pouvoir par les communistes ne se posait nullement : « *Nous avions signé le programme du CNR dont le premier point était d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle, mais, suivant l'exemple de la Corse, le premier département français à s'être libéré, nous voulions que le soulèvement populaire efface la honte de 1940, où pas un seul coup de feu n'avait été tiré contre les Allemands lors de leur entrée dans Paris.* »

Le 18 août, rapporte M. Carrel (4), trois affiches sont placardées sur les murs de Paris : la première, celle de la CGT et de la CFTC, proclame la grève générale ; la seconde, signée par Rol-Tanguy, invite les Parisiens à rejoindre les milices patriotiques et les FFI ; la troisième, du PCF, appelle le peuple de Paris à « *l'insurrection libératrice* ». Le lendemain, alors que la préfecture de Paris vient d'être libérée, le consul général de Suède, Raoul Nordling, s'entremet entre le général von Choltitz, commandant du *Gross Paris*, et Alexandre Parodi, représentant à Paris du général de Gaulle, pour tenter de négocier une trêve.

Bénéfices électoraux

« *Cette nouvelle me fit, je dois le dire, une désagréable impression. D'autant plus qu'à l'heure où j'apprenais la conclusion de la trêve, celle-ci ne correspondait pas à la situation militaire, puisque Leclerc se mettait en marche* », confesse le général de Gaulle dans ses *Mémoires*. Cet épisode de la trêve – pendant laquelle les combats ne cessent pas – marque pourtant le point de friction le plus grave entre gaullistes et communistes. Lors d'une réunion, le président du COMAC, Pierre Villon, en vient à traiter de « *lâche* » le délégué militaire de de Gaulle, le jeune général Jacques Chaban-Delmas (5).

Toute la période est marquée par une prévention envers les communistes. M. Tollet rapporte, ainsi, comment avant-guerre il avait été réformé : « *J'ai été jugé faible de constitution. A cette époque, on était souvent faible de constitution, pour l'armée, quand on était communiste.* » En fait, interné à Compiègne, cet homme de petite taille s'évadera, en juin 1942, avec dix-huit autres compagnons, après avoir creusé un tunnel de plus de quarante mètres. Mais il ne fait pas de doute non plus que « *le parti des fusillés* » profite de la situation. Après la Libération, dans un message du 27 août, le général Leclerc informe le général de Gaulle : « *J'ai eu des contacts intéressants avec des officiers FFI combattant effectivement. Ils m'ont affirmé que le Front national avait tout essayé pour utiliser au profit du « parti » l'enthousiasme français.* »

Pourtant, le PCF sait aussi faire patte de velours. Lors de la réception du général de Gaulle à l'Hôtel de ville, le président du CPL s'efface opportunément, à l'heure des discours, au profit d'un autre communiste jugé « plus présentable », Georges Marane, ancien président du conseil général de la Seine et futur maire d'Ivry. De manière beaucoup plus significative, Maurice Thorez, qui n'est pas encore rentré de Moscou, joue de son autorité pour imposer, à l'automne de 1944, la dissolution des milices patriotiques : l'entêtement de quelques combattants de l'ombre, peu disposés à rentrer dans le rang, ne doit pas mettre en péril le partage du monde établi par Staline, Roosevelt et Churchill.

Il arrive aussi que gaullistes et communistes marchent d'un même pas. Lorsqu'à la préfecture de police, le général von Choltitz se rend à Leclerc, M. Kriegel-Valrimont reçoit le soutien de M. Chaban-Delmas pour que les conventions de reddition soient également signées par le colonel Rol, ce qui provoquera, peu après, l'agacement du général de Gaulle, qui a bien compris la signification politique du geste.

Quelques jours plus tard, alors que deux communistes seulement, Charles Tillon à l'aviation et François Billoux à la santé, s'apprêtent à participer au nouveau gouvernement, le colonel Rol-Tanguy conclut son ordre du jour de victoire par ces mots : « *Paris a été libéré par son peuple en armes.* » Pour le Parti communiste, l'épilogue – provisoire – de ces journées est le suivant : aux élections municipales du printemps de 1945, ses listes arrivent en tête dans tous les secteurs électoraux de Paris, à l'exception du troisième, composé des huitième, seizième et dix-septième arrondissements. Au conseil de Paris, le PCF compte 27 élus sur 90, parmi lesquels un vice-président, André Carrel, ancien journaliste au *Peuple*, le quotidien de la CGT, élu dans le seizième arrondissement. Selon *le Monde* du 15 mai 1945, « *sur quatre-vingts communes de la Seine, les communistes, qui en détenaient vingt-sept, en contrôleront une soixantaine, et les municipalités de coalition à prédominance socialiste une dizaine. Les modérés ont perdu presque toutes leurs positions dans ce secteur.* »

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Maurice Kriegel-Valrimont a publié aux éditions de Minuit, en 1964, *la Libération, archives du COMAC*.

(2) *Libération de Paris, les cent documents*, du colonel Rol-Tanguy et Roger Bourderon ; éditions Hachette, 1994. 332 pages, 145 francs.

(3) Simone et Auguste Gillot ont publié, en 1976, aux Editions sociales, *Un couple dans la Résistance*.

(4) *Au cœur de la Libération de Paris*, par André Carrel ; Editions sociales, 1994. 174 pages, 140 francs.

(5) *Cf. Histoire de la Libération de Paris*, par Adrien Dansette ; éditions Fayard, 1946.

Ancien député de Tarn-et-Garonne

Hubert Gouze, maire de Montauban est mort

Hubert Gouze, maire de Montauban, est décédé, samedi 20 août, des suites d'une longue maladie. Agé de cinquante-six ans – il était né le 19 mai 1938 à Toulouse –, professeur certifié d'histoire et de géographie à Montauban, socialiste, Hubert Gouze avait succédé à son père, Raoul Gouze, au conseil municipal en mars 1977 (il devait lui succéder, aussi, au conseil général en avril 1985, dans le deuxième canton de Montauban, qu'il allait abandonner en septembre 1988). Il était devenu maire du chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne en mars 1983 et avait été reconduit dans cette fonction en mars 1989.

Élu député de Tarn-et-Garonne, dans la première circonscription, en 1981, réélu à la proportionnelle en 1986, puis de nouveau au scrutin majoritaire en 1988, il avait été battu en mars 1993. Par deux fois, Hubert Gouze avait été, également, premier secrétaire de la fédération du Parti socialiste de Tarn-et-Garonne, de 1974 à 1977, puis de mai 1978 à mai 1981. Mitterrandiste, il avait rejoint le courant de Lionel Jospin au congrès de Rennes du PS, en mars 1990.

SAINT-RAPHAËL : la stèle du débarquement de Provence a été profanée. – Une stèle commémorant le débarquement de Provence à Saint-Raphaël, au pied de laquelle Edouard Balladur avait déposé une gerbe lors des cérémonies du 15 août, a été profanée, pendant le week-end des 20-21 août. Une croix gammée et diverses inscriptions ont été dessinées à la peinture noire.

Hommage aux trente-cinq fusillés du bois de Boulogne

Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, a présidé, dimanche 21 août, une cérémonie d'hommage aux trente-cinq jeunes résistants fusillés par les Allemands dans la nuit du 16 au 17 août 1944, près de la cascade du bois de Boulogne, après avoir été trahis dans leur recherche d'armes pour le soulèvement parisien. En présence de Jacques Chirac, maire de Paris, et de personnalités de la Résistance, M. Mestre a appelé à se souvenir des jeunes qui « *quittèrent le confort familial ou l'exercice d'un métier pour se mettre au service de la patrie et redonner à la France, à l'Europe, leur liberté perdue* ».

Pour le président du comité du souvenir des martyrs, Albert Ouzoulias (PCF), ancien commandant en chef des Francs-tireurs et partisans de la région parisienne, évoquer le sacrifice, « *c'est rappeler ce que fut la Résistance, la vraie* ». Vingt des fusillés du bois de Boulogne appartenaient aux FTP de Chelles (Seine-et-Marne) et des environs, douze aux Jeunes chrétiens combattants de la région parisienne et trois à l'Organistion civile et militaire de la jeunesse (OCMJ).

Les suites de l'arrestation d'Illitch Ramirez Sanchez

Paul Barril affirme que Me Vergès était une « cible prioritaire » des services secrets français

Evoquant les informations – révélées dans nos éditions du 18, du 19 et du 20 août – mettant en cause son rôle auprès du groupe Carlos au début des années 80 Me Jacques Vergès, défenseur du terroriste détenu à la prison de la Santé, a, à plusieurs reprises ce week-end, dénoncé la *« diversion »* à laquelle nous nous serions, selon lui, livrés. Le même Jacques Vergès n'avait pourtant pas hésité, à la faveur d'une interview publiée dans *France-Soir* du 19 août, à ouvrir un autre « front » dans l'affaire Carlos en affirmant que son nom figurait *« en bonne place »* sur *« une liste de gens réputés dangereux »* que les services secrets français se destinaient à *« faire éliminer rapidement »*. Il désignait l'ancien capitaine Paul Barril comme ayant été *« chargé de la besogne»*.

Invité du journal de 20 heures de TF1, l'ex-gendarme a apporté, dimanche 21 août, une manière de confirmation à ces accusations : *Me Vergès était une cible prioritaire »*, a notamment déclaré Paul Barril, ajoutant qu'en 1982 et 1983, *« tous les services étaient sur lui car il était au centre de tous les contacts terroristes. » « Je ne peux démentir les propos tenus par Jacques Vergès »*, a-t-il encore affirmé.

Outre que ces propos confortent plus qu'ils n'infirment le contenu des documents de la Stasi (l'ancienne police secrète est-allemande) communiqués au juge Bruguière, en montrant que Me Vergès était alors considéré par les milieux du renseignement autrement que comme le simple avocat du groupe Carlos, il convient de rappeler qu'ils émanent d'un autre de ses clients. Intentant, en 1991, un procès en diffamation au *Monde* – qui avait révélé le grossier montage réalisé par la cellule de l'Elysée lors de l'arrestation, en août 1982, des « Irlandais de Vincennes » –, l'ex-capitaine Barril avait en effet choisi Me Vergès pour assurer sa défense (1). Lors du procès de l'affaire des Irlandais, l'ancien numéro deux du GIGN (groupement d'intervention de la gendarmerie nationale) et familier de la fameuse *« cellule antiterroriste »* de l'Elysée s'était présenté à l'audience, où il était cité comme témoin, le 25 juin 1991, escorté par le même Jacques Vergès.

En confidence, Paul Barril a, depuis, maintes fois, raconté comment, ayant été chargé de l'élimination physique de l'avocat, il avait fini, après son éviction et son départ de l'armée, par lui révéler la teneur de cette *« mission »*. Mais il n'en fait pas le récit dans ses mémoires, parues en 1984 aux Presses de la Cité sous le titre *Missions très spéciales.* Jacques Vergès ne rapporte d'ailleurs pas davantage cette confidence dans ses propres souvenirs, publiés en 1990 sous la forme d'entretiens avec le journaliste Jean-Louis Remilleux, et intitulés *le Salaud lumineux* (Edition no 1).

Démentis de la DGSE et de la DST

Sur TF1, Paul Barril n'a guère donné de précisions sur cette prétendue opération qu'aucun des responsables chargés à l'époque de la lutte antiterroriste n'est venu confirmer. L'ancien chef de la DST, Yves Bonnet, interrogé dimanche par la chaîne LCI, et l'ancien patron de la DGSE, Pierre Marion, s'exprimant lundi matin 22 août sur Europe 1, ont démenti avoir eu connaissance d'une telle mission. Evoquant les *« réunions contre-terroristes »* présidées par le ministre de l'intérieur, Gaston Defferre, auxquelles il participait, M. Marion a indiqué : *« Le cas Vergès, à ma connaissance, n'a jamais été soulevé. »* Il a néanmoins ajouté que, si une telle mission lui paraissait *« curieuse* a priori », il ne pouvait *« rien écarter»*.

Quant à l'ex-capitaine Barril, répondant à une question de Claire Chazal sur la responsabilité éventuelle des plus hautes autorités de l'époque – François Mitterrand et son premier ministre, Pierre Mauroy –, a simplement affirmé qu'elles *« étaient au courant »*. Pour seul détail, il a raconté que la surveillance de Me Vergès l'avait *« entraîné dans de nombreux voyages, en particulier à l'Ile Maurice »* et que l'assassinat de l'avocat, qui devait être perpétré à l'étranger, *« n'a pu se faire car il y a eu des impondérables techniques»*.

H. G. et E. In

(1) La 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a débouté Paul Barril le 17 septembre 1992, en donnant raison à l'enquête du *Monde*. Le 8 juillet 1993, la 11e chambre de la cour d'appel a confirmé ce jugement, estimant même que la *« vérité de l'imputation diffamatoire »* contre l'ancien gendarme avait été apportée par *le Monde* (nos éditions du 10 juillet 1993).

Les missions impossibles du capitaine

Profession : franc-tireur. Fils et petit-fils de gendarmes, l'ex-capitaine Paul Barril a d'abord collectionné les faits d'armes avant de fréquenter les coulisses de la politique et de multiplier les « bavures ». Sorti de l'école des officiers en 1975, il est d'abord un gendarme d'élite. Aussi le ministre de la défense le choisit-il, en 1979, pour conseiller l'armée saoudienne afin de reprendre la mosquée de La Mecque tenue par des opposants au régime du roi Khaled. Autre coup d'éclat, en 1980 : le capitaine Barril et son mentor, le chef d'escadron Christian Prouteau, obtiennent sans effusion de sang la reddition de nationalistes corses retranchés dans l'hôtel Fesch à Ajaccio.

Christian Prouteau et Paul Barril étaient alors inséparables depuis la création en 1973 du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale). Quand, en août 1982, après l'élection de François Mitterrand, le commandant Prouteau est nommé chargé de mission à l'Elysée pour créer un service antiterroriste appuyé sur le GIGN, il laisse à son fidèle adjoint le commandement par intérim de cette unité d'élite de la gendarmerie. A ce poste, jusqu'en 1983, Paul Barril participe désormais à des actions qu'il peut, sous couvert du parrainage de l'Elysée, conduire à l'ombre de la raison d'Etat.

C'est l'époque des « bavures ». Les premiers ennuis judiciaires du fringant capitaine surviennent à propos d'un trafic d'armes entre la Belgique et la France, découvert le 4 octobre 1981 par la police et mêlant d'ex-mercenaires à des militants d'extrême droite. En relation avec l'un des protagonistes de ce trafic, auquel il avait fourni des centaines de cartouches, Paul Barril - qui était à l'époque défendu par M. Francis Szpiner - sera toutefois *« dispensé de peine »* dans ce dossier après que le ministère public eut plaidé *« d'immenses circonstances atténuantes »* (*le Monde* du 9 février 1986). Mais l'affaire des « Irlandais de Vincennes » sera plus embarrassante.

L'affaire des « Irlandais de Vincennes »

Le 28 août 1982, trois Irlandais sont arrêtés par le GIGN à Vincennes au cours d'une opération menée par le capitaine Barril. Ils sont aussitôt présentés par l'Elysée comme des *« terroristes internationaux »*. Mais de graves irrégularités seront bientôt révélées par *le Monde* : la perquisition a été opérée illégalement, hors de la présence des intéressés à leur domicile de Vincennes, et les prétendues pièces à conviction recueillies sur place ont été apportées par les gendarmes eux-mêmes...

Si les trois Irlandais sont vite innocentés, il faudra attendre près de dix ans avant que Paul Barril soit inquiété par la justice. Mis dans un premier temps hors de cause par le magistrat instruisant le dossier, puis bénéficiaire du délai de prescription, M. Barril est finalement entendu comme simple témoin au procès ouvert en juin 1991 devant le tribunal correctionnel de Paris. Désormais défendu par Me Jacques Vergès, il se voit cependant infliger une sorte de condamnation morale, lui qui est soupçonné depuis des années d'avoir transporté les armes retrouvées dans l'appartement des Irlandais : *« Y a-t-il eu un montage fait par le capitaine Barril ?* interroge à l'audience le représentant du parquet, Marc Domingo. *A 95 %, je pense que oui »* (*le Monde* du 28 juin 1991). Le franc-tireur, qui s'est brouillé avec Christian Prouteau, a alors quitté la gendarmerie depuis des années pour exercer ses talents dans le secteur privé.

Devenu *persona non grata* à l'Elysée, M. Barril a ensuite créé une société de conseil en sécurité – baptisée SECRETS – avec un ancien de la *« cellule »*, l'ex-commissaire de la DST Pierre-Yves Gilleron, avec lequel il devait également se fâcher. Ce faisant, il capitalisait les nombreuses relations tissées en Afrique noire et au Moyen-Orient au temps de ses *« missions très spéciales »* (1). Devenu conseiller de plusieurs chefs d'Etat dans ces régions du monde, Paul Barril a ainsi croisé Jacques Vergès sur un autre de ses territoires de prédilection, celui des affaires africaines. Tout récemment, il s'est vu confier une *« mission d'enquête »* par la famille du président rwandais Habyarimana, abattu à Kigali à bord de son avion (*le Monde* du 28 juin et du 8 juillet).

Authentique expert en armes à feu, l'homme est aussi passé maître – bien avant les *« révélations »* de l'avocat sur le prétendu « contrat » placé sur sa tête et confié à son ex-client Paul Barril – dans l'art d'allumer des contre-feux judiciaires. Ses détracteurs lui prêtent ainsi un rôle non négligeable dans la révélation de l'affaire des « écoutes » de la cellule de l'Elysée (dont il fut lui-même l'une des victimes) au moment où la longue procédure des Irlandais de Vincennes menaçait de connaître de nouveaux rebondissements.

H. G. et E. In.

(1) Cf. Capitaine Barril, *Missions très spéciales*, Presses de la Cité, 1984.

Lire aussi la chronique Images page 19.

Dans un entretien au quotidien « 24 heures » de Lausanne

L'ancien banquier suisse pro-nazi François Genoud exprime son admiration pour le terroriste

BERNE

de notre correspondant

L'arrestation de Carlos a fait sortir de son mutisme l'ancien banquier suisse pro-nazi François Genoud. Alors qu'il est d'ordinaire peu loquace sur ses activités et qu'il avait toujours catégoriquement nié le moindre rapport avec le terroriste vénézuélien, cet homme de l'ombre, sympathisant du IIIe Reich et de groupes extrémistes arabes, s'est vanté, dans un entretien publié jeudi 18 août par le quotidien *24 Heures* de Lausanne, d'avoir connu Carlos qu'il *« admire »*. Par la même occasion, il s'est félicité du choix de Mes Oussedik et Vergès, *« qui sont tous deux des amis »*, pour assurer sa défense.

François Genoud rapporte qu'il a rencontré Carlos *« à plusieurs reprises »* au début des années 70 quand il a commencé à soutenir le FPLP de Georges Habache, dont il était lui-même *« un sympathisant »*. *« Quand nos routes se sont croisées,* ajoute M. Genoud, *Carlos était jeune. Il s'est lancé corps et âme dans le combat palestinien et a risqué sa vie à de nombreuses reprises. C'est un homme d'action courageux dont les convictions profondes ne sont pas à mettre en question. Il n'a jamais eu peur de jouer sa peau pour une cause qui n'était pas la sienne. Souvenez-vous de la prise d'otages des ministres de l'OPEP. Je l'admire pour cela. »*

« La chute d'un héros »

L'ancien banquier voit dans l'arrestation du terroriste vénézuélien *« la chute d'un héros qui consacra sa vie au combat de la Palestine arabe »*. Sa capture, il l'attribue à la *« trahison de ces dirigeants arabes, syriens, libyens, qui ont vendu Carlos. On assiste à un concours dans la région. C'est à celui qui trahira le plus vite. La palme revient au Soudan qui a bafoué ouvertement les lois de l'hospitalité, lois autrefois sacrées pour les musulmans en général et pour les Arabes en particulier»*.

Quand on lui fait remarquer qu'en présentant Carlos comme un *« héros »* il oublie un peu vite les 83 victimes innocentes de ses attentats, M. Genoud répond : *« Il n'y a pas de guerre sans victimes. C'est bien joli de parler de Carlos comme d'un criminel ou d'un terroriste, mais il s'agit bien d'une guerre mondiale contre le sionisme. Je revendique le droit de se battre contre l'ennemi et de le tuer. »* « Philonazi » de la première heure, François Genoud s'était lui-même présenté, au début de l'entretien, comme *« un vieil homme de soixante-dix-neuf ans qui n'a jamais caché ses sympathies pour le national-socialisme et pour la cause palestinienne»*.

Après avoir prêté ses services à des nazis en déroute au lendemain de la seconde guerre mondiale, Genoud s'était entendu avec des héritiers des dignitaires du nazisme pour prétendre à des droits d'auteur sur des textes attribués à Hitler, Gœbbels et autres responsables du IIIe Reich. En 1969, il s'était retrouvé aux côtés de Me Jacques Vergès comme « conseiller de la défense » des trois membres du FPLP auteurs d'un attentat contre un avion d'El Al à Zurich. Par la suite, il viendra en aide au terroriste suisse Bruno Bréguet, arrêté une première fois en Israël, puis à Paris, en 1982, avec des explosifs. Déjà cité lors du procès Eichmann en Israël, le banquier helvétique fera à nouveau parler de lui à l'occasion du procès Barbie à Lyon, dont il aurait aussi financé la défense.

J.-C. B.

Les saisies de substances radioactives en Allemagne

Les démentis russes sur la contrebande de plutonium deviennent moins catégoriques

La police bavaroise a confirmé, samedi 20 août, des informations de l'hebdomadaire *« Der Spiegel »* selon lesquelles la saisie de plutonium-239 effectuée le 10 août à Munich portait aussi sur « plusieurs centaines de grammes » de lithium-6. Cette substance est utilisée dans la fabrication des bombes H, mais également dans certains réacteurs civils de recherche sur la fusion thermonucléaire.

MOSCOU

de notre correspondant

Soumis à une pression de plus en plus forte de la part des dirigeants allemands au plus haut niveau, les responsables russes semblent se préparer à admettre qu'une partie au moins du trafic de matériaux radioactifs découvert récemment vient de Russie, et à en tirer les conséquences.

L'évolution ne fait que s'esquisser, mais les démentis, jusque là indignés, se font un peu moins catégoriques. Samedi 20 août, alors qu'arrivait à Moscou le coordinateur des services de renseignement allemands venu examiner la question avec son homologue russe, le porte-parole du service de contre-espionnage (ex-KGB) russe expliquait que le plutonium saisi en Allemagne ne venait *« vraisemblablement pas »* de Russie. De manière très classique, c'est aussi désormais la presse occidentale qui est essentiellement visée.

De toute évidence, la fermeté manifestée du côté allemand commence à impressionner la partie russe. Le chancelier Kohl, pour la seconde fois en l'espace de quelques jours, a ainsi écrit au président Boris Eltsine pour lui demander de *« veiller à ce qu'aucun matériau fissile ne vagabonde à travers le monde »*, et, selon toute apparence, s'est arrangé pour que cette démarche soit connue du public (le contenu de la lettre a été donné par l'hebdomadaire allemand *Welt am Sonntag*).

De manière encore plus précise, et par le biais d'un autre hebdomadaire, *Bild am Sonntag*, le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a fait savoir que l'aide financière de l'Allemagne à la Russie dépendrait, entre autres choses, *« de la volonté de Moscou de coopérer* [avec Bonn] *dans la lutte contre la contrebande internationale de matières nucléaires »*. L'argument n'est pas négligeable, puisque l'Allemagne fournit à elle seule près des deux tiers de l'aide à la Russie (une aide que les autorités russes arrondissent désormais substantiellement en la soumettant à de très fortes taxes, comme tout autre produit d'« importation »).

Les autorités russes vont donc devoir mettre en balance la nécessité de satisfaire au moins partiellement aux exigences allemandes, et leur profonde réticence à accepter un contrôle international de leurs centres de production ou de stockage de matériaux nucléaires à usage militaire. Les accusations portées actuellement contre la Russie – qu'il s'agisse de surveillance insuffisante ou de corruption de responsables – touchent un point d'autant plus sensible que Moscou a essentiellement fondé son exigence de rapatrier rapidement vers la Russie les armements nucléaires des autres Etats ex-soviétiques sur le fait que seule la Russie serait en mesure d'en assurer un contrôle sûr.

C'est dans ce contexte très délicat que les responsables russes ont accueilli, samedi 19 août, Bernd Schmidtbauer, secrétaire d'Etat à la chancellerie et coordonnateur des services secrets allemands, accompagné notamment de Konrad Porzner, le président des services de contre-espionnage dont la précédente visite à Moscou, en mars, avait tourné court, les services russes ayant profité de sa présence pour annoncer l'arrestation d'un citoyen russe accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne.

M. Schmidtbauer a déclaré que ses premiers entretiens s'étaient déroulés *« dans une atmosphère remarquable, très ouverte »*, et qu'il en attendait *« d'excellents résultats »*. Dans le même temps, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, déclarait publiquement que l'Allemagne avait la preuve que les matériaux fissiles récemment saisis venaient *« essentiellement de Russie »* – et probablement de laboratoires de recherches russes plutôt que d'installations militaires.

JAN KRAUZE

Selon un ministre soudanais

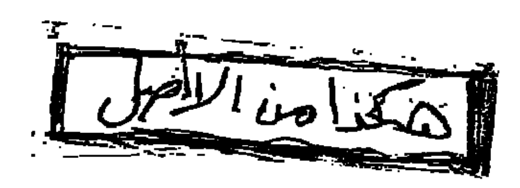
La « livraison » de Carlos est un « modèle » en matière de contre-terrorisme

Le Soudan attend de l'extradition de Carlos vers la France qu'elle soit *« très bénéfique »* pour les relations entre les deux pays, a affirmé, samedi 20 août, le ministre chargé des affaires politiques à la présidence, Ghazi Salaheddine. Il a cependant indiqué que son pays *« n'espérait par avance aucune contrepartie »* lorsqu'il a livré Carlos aux Français. *« L'opération constitue un modèle de la coopération de Khartoum avec la France, qui s'est comportée avec le Soudan d'une façon civilisée »* en *« ouvrant un dialogue avec nous sur cette affaire »*, a-t-il affirmé. *« Nous avons donné une suite favorable à ses demandes, car elles étaient logiques. Le Soudan réagit de manière positive lorsqu'on s'adresse à lui de la sorte, mais refuse de répondre si on le soumet à des pressions. L'Occident devrait en prendre conscience.»*

M. Salaheddine a démenti toute implication de l'Iran dans l'extradition de Carlos, après que fut évoquée l'hypothèse selon laquelle le Soudan avait livré Carlos pour récompenser Paris d'avoir, en 1993, renvoyé vers Téhéran deux Iraniens réclamés par la justice suisse.

Une visite guidée de l'appartement occupé par Carlos à Khartoum a permis aux journalistes de constater que plus de trente bouteilles de whisky, du cognac et des caisses de bière se trouvaient sur les lieux, alors que l'alcool est interdit au Soudan. Le secrétaire général du ministère de l'information, qui accompagnait les journalistes, a affirmé que les autorités avaient trouvé 30 000 dollars dans un coffre-fort. Gros lecteur de magazines américains et soudanais, Carlos a abandonné une version arabe d'un ouvrage du philosophe allemand Schopenhauer, un guide touristique sur la capitale de la Jordanie, Amman, et un livre en anglais sur les relations israélo-américaines.

Selon l'hebdomadaire britannique *The Observer*, Carlos a été capturé par les agents de la DST française alors qu'il était sous anesthésie en vue d'une liposuccion au ventre dans un hôpital privé de Khartoum appartenant au Front national islamique de cheikh Hassan Tourabi, l'éminence grise du régime. Le *Sunday Times* a rapporté de son côté que l'amie du terroriste, qui partage sa vie depuis deux ans, est une Libanaise prénommée Lana. Elle se trouverait actuellement à Paris où elle aurait suivi Carlos. – *(AFP.)*



L'expérience suisse de diffusion de drogue sous contrôle médical

L'afflux de toxicomanes provoque une polémique entre les autorités zurichoises et le gouvernement fédéral

Une rencontre entre les autorités zurichoises et des responsables gouvernementaux suisses devait avoir lieu, lundi 22 août, pour tenter de mettre un terme à la situation dramatique créée par l'afflux de toxicomanes.

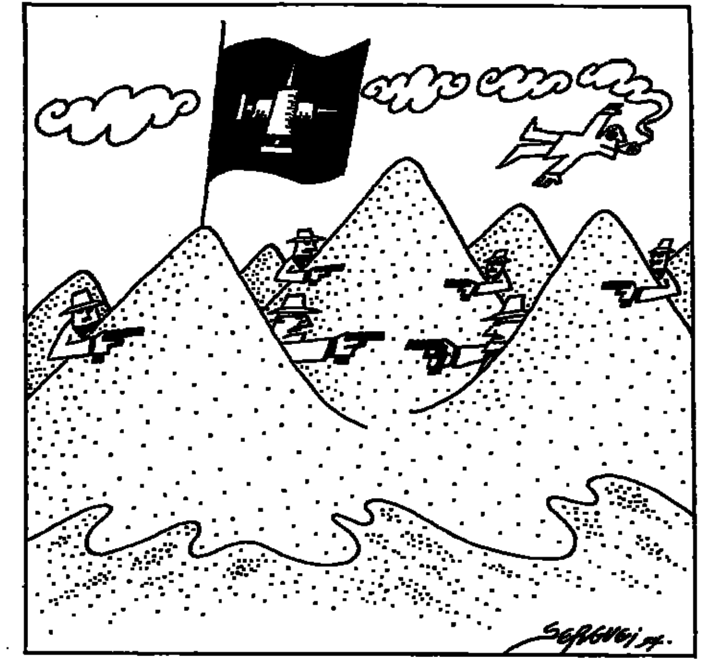
ZURICH

de notre envoyé spécial

La Suisse est en émoi et les autorités ne savent plus où donner de la tête pour tenter d'enrayer la subite détérioration enregistrée ces derniers jours à Zurich sur le front de la drogue. Quatre morts en un mois, une implacable guerre de clans entre revendeurs libanais et maghrébins, des agressions de passants et des menaces d'attentats contre la police : la spirale de la violence a pris des proportions sans précédent aux abords de l'ancienne gare désaffectée du Letten devenue le plus grand marché de stupéfiants d'Europe.

Dépassées par une situation en train d'échapper à tout contrôle, les autorités locales ont décidé d'appeler le gouvernement fédéral à la rescousse. Après une première rencontre, en fin de semaine, des maires des principales villes du pays avec Mme Ruth Dreifuss, ministre helvétique de l'intérieur, les responsables de la ville et du canton de Zurich devaient se réunir lundi après-midi 22 août à Berne avec une délégation du conseil fédéral pour discuter des mesures d'urgence à prendre en commun. *A priori*, un accord entre les autorités zurichoises et le gouvernement semble difficile à trouver. Si les premières sont favorables à une extension, sans plus tarder, des expériences de distribution de drogue sous contrôle médical, le gouvernement fédéral reste opposé à une libéralisation totale qui serait incompatible avec les conventions internationales signées par la Suisse.

La tension avait atteint son comble à la mi-août quand un ressortissant libanais de vingt-deux ans avait été abattu d'une balle dans le dos. Les semaines précédentes, trois autres revendeurs originaires d'Afrique du Nord avaient été tués, tandis qu'un Suisse et un Libanais étaient grièvement blessés à coups de couteau. Le 22 juillet, des policiers avaient essuyé des coups de feu lors d'un contrôle de routine. Selon la police, cette recrudescence de la violence s'inscrit dans la bataille sans merci que se livrent divers gangs pour le contrôle du marché. Chaque jour s'écouleraient à Zurich près de quatre kilos d'héroïne et plus d'un kilo de cocaïne, ce qui représenterait un pactole quotidien de quelque 500 000 francs suisses (2 millions de francs français).



La grève des dealers libanais

A l'origine, il y a deux ans, le marché de Letten était dominé par des ressortissants de l'ex-Yougoslavie avant de tomber successivement aux mains de trafiquants d'Afrique noire, du Kosovo et du Maghreb. Aujourd'hui, des Libanais et des Palestiniens s'en sont emparés et cherchent à y faire régner leur loi. *« Aguerris par le conflit du Liban, ils ne se laissent pas intimider et n'hésitent pas à dégainer »*, constate un policier. Les règlements de comptes entre vendeurs ont aussi été ravivés par l'abondance de la marchandise et l'effondrement des cours de l'héroïne et de la cocaïne tombés en dessous de 50 francs suisses le gramme. Les deux à trois cents dealers étaient devenus trop nombreux pour le millier de toxicomanes fréquentant régulièrement Letten, à tel point qu'ils en étaient arrivés à se disputer âprement les clients, allant jusqu'à passer à tabac certains récalcitrants.

Après le meurtre de l'un d'entre eux dans la nuit du 12 au 13 août, la première réaction du clan des Libanais a été de se mettre en grève pour créer un manque auprès des consommateurs. Ils ont aussi menacé de faire sauter une bombe si la police ne relâchait pas l'un de leurs compatriotes arrêté peu après ce règlement de comptes. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Des centaines de toxicomanes en manque se sont répandus dans les rues avoisinantes au grand dam des habitants du quartier, tandis que le cours de la drogue remontait au-dessus de 100 francs le gramme et que les marchands de poudre pouvaient reprendre impunément leurs activités dans un marché redevenu plus stable.

Devant cette escalade de la violence, la police n'entend pas rester les bras croisés. Une nouvelle stratégie a été mise en place mais n'a pas encore été rendue publique. Des policiers, plus nombreux, munis de gilets pare-balles, patrouillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le porte-parole de la police municipale, Bruno Kistler, estime qu'il faudrait *« des policiers formés au combat, même si la Suisse n'a plus connu de guerre depuis longtemps »*. Il n'est pas question de multiplier les arrestations : les prisons sont pleines et, de toutes manières, un revendeur arrêté est immédiatement remplacé par trois autres. Cette mansuétude laisse perplexe, y compris certains revendeurs comme ce jeune Libanais qui avouer au quotidien *le Matin* de Lausanne, ne pas comprendre *« pourquoi la police n'intervient pas »* : *« Elle connaît parfaitement toutes mes activités et elle pourrait nous renvoyer chez nous en un clin d'œil. »*

Le précédent du Platzspitz

Dans l'immédiat, les autorités zurichoises n'envisagent pas de dissoudre « la scène ouverte » du Letten. Elles gardent à l'esprit l'expérience de la fermeture, en février 1992, du Platzspitz, un parc public situé derrière la gare centrale, tristement célèbre pour être devenu depuis 1986 l'un des premiers supermarchés de la drogue. La municipalité laisse donc se reconstituer un autre abcès de fixation dans l'ancienne gare du Letten, au bord de la rivière Limmat, non loin de la fameuse Bahnhofstrasse, la « vitrine » de Zurich. Sous un pont, le long des voies désaffectées, des centaines de toxicomanes vont et viennent parmi les immondices, les seringues et les préservatifs. Sur place, les services sociaux distribuent en moyenne 14 000 seringues et jusqu'à 1 000 préservatifs par jour. A défaut de pouvoir faire évacuer le site du Letten, les autorités ont entrepris de le nettoyer en lançant, il y a quelques jours, une vaste opération « coup de balai ».

Pendant toute une matinée, une cinquantaine d'ouvriers de la voirie portant des masques de chirurgien ont été dépêchés sur place. Sous le regard narquois des dealers, ils ont déblayé, a précisé le responsable des travaux publics de la ville, *« une couche compacte de vingt centimètres d'épaisseur d'excréments et de détritus de toutes sortes qui s'étaient accumulés au cours des deux dernières années »*. Pas moins de douze camions ont été mis à contribution pour transporter entre 10 et 15 tonnes d'ordures.

Les autorités de Zurich pensent que la fermeture du Letten passe par *« une large distribution contrôlée de drogue dure aux toxicomanes les plus dépendants »*. Pour intensifier la répression, elles souhaitent augmenter les capacités carcérales et mettre en œuvre les nouvelles mesures de contrainte prévues contre les étrangers en situation irrégulière de manière à prolonger la détention des trafiquants jusqu'à leur expulsion.

Regrettant la passivité du gouvernement helvétique, le maire socialiste de Zurich, Josef Estermann, a demandé au reste de la Suisse de faire preuve de compréhension. *« Si nous attendons encore, Zurich va mourir »*, a-t-il déclaré. Une controverse a éclaté entre le maire et le ministre fédéral de la justice, Arnold Koller, qui avait reproché à Zurich d'avoir *« laissé les choses aller trop loin »*.

Au début de l'année, le conseil fédéral avait autorisé, à titre expérimental et sous contrôle médical, la distribution, limitée à sept cents volontaires, d'héroïne, de morphine et de méthadone. La municipalité de Zurich, qui réclame un élargissement de ces expériences, est activement soutenue par la gauche et plus modérément par les partis du centre. Tandis que le débat sur la prise en charge des toxicomanes s'intensifie dans tout le pays, le tribunal fédéral, la plus haute instance juridique helvétique, vient, dans un récent arrêt, de refuser de dépénaliser l'usage du haschich.

JEAN-CLAUDE BUHRER

JUSTICE

L'honneur perdu d'un notable du pays cauchois

Dans l'affaire de la Josacine mortelle, près du Havre, l'hypothèse de la méprise d'un adjoint au maire est remise en question

GRUCHET-LE-VALASSE (Seine-Maritime)

de notre envoyé spécial

Non, ce ne serait pas une nouvelle affaire Grégory et Gruchet-le-Valasse, petit bourg du pays cauchois, ne serait pas Lépanges-sur-Vologne. Le procureur Marc Gaubert, du tribunal de grande instance du Havre, en avait fait une question de principe autant que de droit : l'enquête sur la mort, le 11 juin à Gruchet, de la petite Emilie Tanay, empoisonnée au cyanure après avoir absorbé un antibiotique, la Josacine, ne souffrirait aucune indiscrétion et le secret de l'instruction serait préservé.

Lancé aux médias, ce défi a été tenu pendant deux mois, durant lesquels rien n'a filtré d'une enquête difficile. Le 18 août pourtant, Radio France Normandie Rouen révèle l'existence d'un suspect, Jean-Marc Deperrois, adjoint au maire de Gruchet-le-Valasse, âgé de quarante-trois ans, mis en examen pour empoisonnement avec préméditation et incarcéré depuis le 27 juillet à la maison d'arrêt du Havre.

La thèse retenue par les enquêteurs ferait d'Emilie la victime d'une méprise, dans une affaire d'adultère. Le poison aurait été introduit par erreur dans sa Josacine par Jean-Marc Deperrois, qui espérait en fait éliminer le mari de sa maîtresse supposée, Sylvie Tocqueville, trente-huit ans, secrétaire générale de la mairie de Gruchet, qui avait la garde de l'enfant. Mme Tocqueville serait hors de cause et Jean-Marc Deperrois nierait les faits qui lui sont reprochés.

« Roulette russe »

Cette révélation met au jour une conspiration du silence exceptionnelle : un élu local a pu être emprisonné, trois semaines durant, sans que la nouvelle s'ébruite, y compris après la reconstitution qui aurait eu lieu le 10 août. En pays cauchois, reconnaît le curé de Gruchet, *« on sait garder un secret »*. Ici, le silence est presque une religion. *« Nous étions plusieurs à savoir que Jean-Marc Deperrois était incarcéré*, déclare Claude Laplace (CNI), maire de Gruchet. *Nous n'avons rien dit, parce que nous pensions qu'il allait rapidement être disculpé. Verser du poison dans une bouteille, au hasard, c'est de la roulette russe. Les enquêteurs sont sur une fausse piste »*, assure-t-il. C'est pourtant celle que paraît privilégier l'accusation, même si, en l'absence du procureur, en vacances jusqu'au début du mois de septembre, le parquet se refuse toujours à « confirmer ou infirmer » la mise en examen.

Pour comprendre comment l'hypothèse de la méprise a pu être retenue par les enquêteurs, il faut revenir sur les circonstances du drame. Le samedi 11 juin, Emilie Tanay est en visite à Gruchet-le-Valasse, à l'invitation de Jérôme, le fils des Tocqueville, un camarade de classe, pour assister à une fête médiévale qui a lieu le soir même dans une abbaye de la ville. Sa mère, qui l'a déposée chez les Tocqueville en début d'après-midi, a préparé une bouteille de Josacine, un antibiotique destiné à calmer la bronchite dont souffre la petite fille. Vers 20 heures, avant le début de la fête, Sylvie Tocqueville lui en administre. Emilie se plaint du goût du médicament. Peu après, elle s'effondre et succombe, deux heures plus tard, au centre hospitalier du Havre.

« C'est Sylvie Tocqueville, en sa qualité de secrétaire générale de la mairie, qui a refusé de donner suite au permis d'inhumer et a attiré l'attention de la justice sur ce décès inexpliqué », soutient le maire, Claude Laplace. Les parents demandent une autopsie. Le 16 juin, jour de l'enterrement d'Emilie, au vu des résultats, qui concluent à l'empoisonnement au cyanure, une information judiciaire, confiée au juge d'instruction Christian Balayn, est ouverte. Les gendarmes des brigades de recherches du Havre et de Rouen sont chargés de l'enquête. Marc Gaubert, le procureur – ce sera sa seule concession à la consigne de silence –, indique qu'il y a *« douze »* pistes possibles.

Le soir même, la firme Roger Bellon (groupe Rhône-Poulenc Rorer), qui commercialise la Josacine, lance un appel sur France 2 pour rappeler l'ensemble des flacons en ciculation. Cet appel, visant l'antibiotique le plus utilisé chez les enfants, suscite la panique dans le public. La « piste industrielle », malveillance ou erreur de fabrication, sera bientôt abandonnée. Par précaution, la firme Roger Bellon a cependant stoppé la production de Josacine sous sa forme « suspension».

Un « caractère difficile »

Si aucun mobile n'apparaît, le cyanure offre une piste apparemment solide : les résidus des quelques grammes utilisés comporteraient une « signature chimique », permettant d'établir la provenance du poison. Jean-Marc Deperrois, chef d'une petite entreprise d'imagerie thermique industrielle, accolée à la mairie, peut facilement s'en procurer. Le manque de coopération de l'adjoint au maire, auquel son *« caractère difficile »* ne vaut d'ailleurs pas que des amitiés dans la commune, intrigue les gendarmes. Ainsi, interrogé une première fois, il nie utiliser ce type de produit, avant de revenir sur ses déclarations.

Cette dissimulation s'ajoute à d'autres détails troublants : le 11 juin, il s'est rendu à la mairie, qui jouxte l'appartement de fonction de Sylvie et Jean-Pierre Tocqueville. Profitant d'une absence d'une heure de la famille Tocqueville, il lui aurait donc été possible de s'y introduire en toute discrétion soit par une porte de liaison, soit par un jardinet derrière le bâtiment. L'alibi dont il dispose – l'achat au même moment d'un bateau en compagnie d'un ami – ne semble pas avoir convaincu les enquêteurs. Reste le mobile. Il aurait été fourni aux gendarmes par une dénonciation faisant état d'une liaison entre Jean-Marc Deperrois et Sylvie Tocqueville.

Or le suspect vient de recevoir un soutien inattendu de la part des époux Tocqueville. A l'issue d'une confrontation d'environ six heures avec l'empoisonneur présumé, organisée vendredi 19 août au palais de justice du Havre par le juge Christian Balayn, ceux-ci ont en effet déclaré qu'ils ne croyaient pas en sa culpabilité. Jean-Marie Tocqueville, cible supposée de l'assassinat, a précisé que Jean-Marc Deperrois était *« un ami d'enfance »*. Sa femme, elle, a nié l'adultère, ses relations avec l'adjoint au maire étant *« uniquement professionnelles »*. Dans le *Journal du dimanche* du 21 août, Sylvie Tocqueville reconnaît pourtant avoir eu une aventure d'un soir avec l'adjoint, au mois de mars. Un *« accident »*, aussitôt avoué, dont MM. Tocqueville et Deperrois se seraient expliqués calmement au téléphone.

Cette contradiction n'empêche pas le conseil de Jean-Marc Deperrois, Me François Lasne, qui n'avait jusqu'alors pas tenu à se faire connaître, de profiter de ce soutien pour enfoncer un coin dans l'accusation. Selon lui, les enquêteurs ne disposeraient d'aucune preuve matérielle. Le résultat des analyses comparées du cyanure dont Jean-Marc Deperrois avait l'usage à titre professionnel et de celui qui a empoisonné la fillette ne serait toujours pas connu.

Me Lasne indique également qu'il a demandé la mise en liberté de son client. Cette demande, refusée par le juge d'instruction, devrait être examinée dans les prochains jours par la chambre d'accusation. L'avocat n'explique cependant pas pourquoi, si, comme il le proclame, le dossier de son client est vide, il a gardé aussi longtemps le silence sur sa détention.

De leur côté, les parents d'Emilie ne s'autorisent aucun commentaire sur la mise en cause de Jean-Marc Deperrois. Ils attendent toujours de savoir pourquoi leur fille unique a été empoisonnée. Seule la justice, disent-ils, pourra le dévoiler.

HERVÉ MORIN

RELIGIONS

En manifestant dans d'anciens camps de concentration

Des juifs extrémistes tentent de relancer la polémique du carmel d'Auschwitz

Abraham Weiss, un rabbin de New-York, et des militants juifs extrémistes venus des Etats-Unis, du Canada et d'Israël, ont manifesté, vendredi 19 août, au cimetière de l'ancien camp de concentration nazi de Theresienstadt, près de Prague, pour protester contre la présence d'une croix et d'autres symboles chrétiens. Deux jours plus tôt, en Pologne, ils avaient manifesté devant l'église catholique qui jouxte le site de l'ancien camp de concentration de Birkenau, construite par les Allemands à la fin de la guerre.

Ils s'étaient aussi rendus au camp d'Auschwitz, voisin de Birkenau, pour protester contre le maintien d'une croix de sept mètres, dernier témoin du carmel aménagé en 1984 par des religieuses polonaises et aujourd'hui transféré. La *« présence continue »* de cette croix, selon ces manifestants juifs, est contraire aux accords conclus à Genève à propos du carmel, en 1987, entre autorités juives et catholiques.

Le rabbin Weiss s'était déjà distingué à Oswiecim (Auschwitz), le 14 juillet 1989, en provoquant un affrontement avec des ouvriers polonais travaillant dans l'ancien théâtre du camp de concentration, alors transformé en carmel. Cette manifestation avait donné un tour violent à la polémique entre l'Eglise polonaise et la communauté juive.

Si les religieuses ont quitté, en juillet 1993, ce carmel contesté, la page n'est pas définitivement tournée sur cet épisode délicat des relations judéo-catholiques. Avant de partir, la supérieure de la communauté polonaise avait laissé une situation volontairement empoisonnée. A l'insu des autorités communales et de l'évêque du lieu, elle avait conclu un bail de sous-location du bâtiment à une prétendue association patriotique de victimes du régime nazi dirigée par un avocat, Me Janos, proche de l'extrême droite polonaise. Le second sous-locataire est une association d'enfants handicapés.

« Propriété privée, interdit d'entrer », indique une pancarte à l'entrée de l'ancien théâtre du camp de concentration, barrant l'accès à un lieu qui est pourtant reconnu par l'UNESCO comme faisant partie du patrimoine universel de l'humanité. Un procès, qui traine en longueur, est en cours. Selon Mgr Rackoczy, évêque de Bielsko-Biala, dont dépend Oswiecim (Auschwitz), dès que l'accès des lieux sera de nouveau autorisé par la justice, la grande croix plantée à l'improviste en 1988, qui provoque la colère des juifs extrémistes, sera déplacée dans le nouveau centre _ construit à 500 mètres du camp, à la suite des accords judéo-catholiques de Genève _, qui abrite le nouveau carmel.

H. T.

SPORTS

FOOTBALL

Championnat de France

Le sage espoir de Zinedine Zidane

Vainqueurs de Saint-Etienne, 2-1, samedi 20 août, lors de la cinquième journée du championnat de France de première division, les Girondins de Bordeaux sont remontés à la deuxième place du classement, à égalité avec Lens, Cannes et Lyon, derrière Nantes qui compte trois points d'avance. Cette victoire doit encore beaucoup au milieu de terrain bordelais, Zinedine Zidane, auteur d'un but et d'une passe décisive, après s'être révélé, mercredi 17 également à Bordeaux, grâce à deux buts marqués qui ont permis à l'équipe de France de faire jeu égal (2-2) avec la République Tchèque.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Zinedine Zidane a quitté le terrain du parc Lescure, samedi, à l'heure où il y pénétrait mercredi. Vers la soixante-dixième minute de jeu, il a regagné le banc de touche avec la satisfaction de la tâche accomplie. D'une ouverture vers le Brésilien Valdeir, puis d'un coup franc qu'il s'est lui-même chargé de loger dans la lucarne stéphanoise, le milieu de terrain avait relancé les Girondins de Bordeaux dans un championnat où ils peinent à tenir les promesses d'avant-saison. Le joueur avait surtout prouvé qu'il pouvait retrouver la vitesse de croisière de son talent, sans se laisser dérouter par l'accélération brutale subie trois jours plus tôt.

Mercredi, c'est en invité de dernière heure que Zinedine Zidane avait poussé la porte branlante de l'équipe de France. Il avait quitté le banc de touche avec la conscience du pari à tenir. Il avait fait mieux que d'étayer de son mètre quatre-vingt cinq la charpente d'un édifice en train de sous la poussée des joueurs de la République Tchèque. En trente minutes, il avait agencé les éléments d'un puzzle que d'autres footballeurs mettent une carrière à rassembler : une première sélection, deux buts dont un superbe, le scénario d'une égalisation obtenue *in extremis* devant son public et sa famille.

A vingt-deux ans, une telle conjonction de réussites concentrées en une seule soirée, pourrait brouiller l'entendement. Les registres de l'équipe de France recensent les noms d'autres joueurs qui ont marqué dès leur première sélection et ne sont plus guère allés au-delà pour s'être cru arrivés trop vite. Mais les louanges qui ont déferlé sur Zinedine Zidane depuis mercredi 17 août n'ont guère érodé sa timidité. Le jeune homme n'a pas monté d'un octave le timbre d'une voix si douce qu'elle en devient parfois inaudible. Ses yeux clairs ne trahissent aucun vertige.

L'exemple des grands frères

« La pire bêtise que je pourrais faire maintenant serait d'attraper la grosse tête, expliquait-il dimanche. *Je dois seulement confirmer ma valeur en utilisant ce nouvel élan. »* Contre les boursouflures de l'« ego », contre les piqûres de l'amour-propre, Zinedine Zidane sécrète son propre antidote : la conscience de ses origines. *« Je sais d'où je viens »*, martèle-t-il, comme si le chemin déjà parcouru le forçait à atteindre son but.

La réserve du footballeur d'aujourd'hui tranche pourtant avec la turbulence du gamin de La Castellane, un de ces quartiers nord de Marseille à la mauvaise réputation, qui dansait sur les tables pour amuser ses camarades de classe et courait sans cesse à la poursuite de son obsession de football. *« Comme je suis le dernier d'un famille de cinq enfants,* dit le fils d'un veilleur de nuit d'origine kabyle, *je voulais sans cesse suivre l'exemple de mes frères, jouer au football avec les plus grands. Lorsqu'on m'en empêchait, je faisais des caprices terribles. Je ne pense pas que j'aurais pu devenir un délinquant, mais le ballon m'a offert un moyen de m'en sortir et surtout de m'assagir. »*

A quatorze ans, Zinedine Zidane quitte Marseille et le club de Septèmes-les-Vallons, où son talent l'a mis en évidence, pour le centre de formation de l'AS Cannes. Dans la famille d'accueil qui l'héberge pendant un an, il s'achète une conduite. Le « minot » dissipé, envieux des plus grands, devient le petit frère idéal, dont les équipiers louent encore aujourd'hui la gentillesse et la simplicité. L'élève inattentif devient le disciple modèle des mentors qu'il s'est choisis pour guider sa carrière.

Car l'apprenti footballeur peut bien débuter en équipe de France cadets à quatorze ans – aux côtés des Pedros, Ouedec, Dugarry qui l'accompagnaient encore chez les espoirs l'an dernier – ou gagner sa place dans l'équipe professionnelle de Cannes, à dix-neuf ans, alors qu'il n'est encore que stagiaire. Il a besoin de puiser sa confiance en lui, que ne lui insuffle guère l'évidence de son talent, dans les regards et les avis de ceux qui l'entourent.

La Coupe du monde comme objectif

A Cannes, Luis Fernandez, alors capitaine de l'équipe, jouera ce rôle. Puis Rolland Courbis prendra la relève, lorsque Zinedine Zidane est transféré à Bordeaux, en 1992, à la surprise générale, alors qu'il semblait destiné à jouer à l'OM.

« C'est un futur très grand », avait alors prédit l'homme de terrain des Girondins de Bordeaux, qui continue à appeler Zidane chaque semaine de Toulouse où il entraîne aujourd'hui l'équipe locale. Entouré de ces attentions, réchauffé par les louanges des observateurs, le footballeur laisse peu à peu mûrir ses qualités. Sans impatience. L'enchaînement d'événements heureux, survenus cette semaine, ne bouleversera pas son tableau de marche.

Zinedine Zidane avoue comme seul objectif la Coupe du monde de 1998. Dans quatre ans, il se sentira les épaules assez larges pour tenir ce rôle de meneur de jeu auquel son talent technique et sa vision du jeu le destinent. Mais, d'ici là, il ne se formalisera pas si sa performance de mercredi ne lui vaut pas une place immédiate de titulaire en équipe de France. *« J'ai encore le temps de m'aguerrir,* dit-il. *Et je ne veux pas gaspiller mes chances de devenir plus fort. »*

JÉRÔME FENOGLIO

CYCLISME

Championnats du monde

L'argent du 100 kilomètres français

« C'est une médaille qui vaut de l'or ». Charly Bérard, l'entraîneur de l'équipe de France du 100 km contre la montre, a résumé la valeur de la performance de ses quatre coureurs, deuxièmes de la course des championnats du monde derrière les intouchables Italiens, dimanche 21 août à Palerme.

Les quatre jeunes Français, tous âgés de vingt-trois ans, ont terminé à 2 mn 48 s des maîtres italiens qui ont fait de la discipline leur chasse réservée. Mais ils ont devancé les Allemands, longtemps hors de leur portée, et toutes les autres nations. Jean-François Anti, un Parisien de l'US Créteil, Dominique Bozzi, un Corse lui aussi au club francilien, Pascal Deramé, un Nantais licencié au Vendée U et Christophe Moreau, un Belfortain qui court pour Lyon Vaulx-en-Velin, ont signé le plus beau résultat français depuis la médaille d'or de 1962. – *(AFP.)*

ROUTE : composition de l'équipe de France pour le championnat du monde professionnel. – Patrick Cluzaud, directeur technique national du cyclisme, a communiqué, dimanche 21 août, les noms des douze titulaires de l'équipe de France pour le championnat du monde professionnel sur route qui aura lieu dimanche 28 août à Agrigente (Sicile) : Laurent Brochard, Armand de Las Cuevas, Jacky Durand, Laurent Madouas et Laurent Roux (Castorama) ; Didier Rous (GAN) ; Ronan Pensec (Novémail) ; Stéphane Heulot (Banesto) ; Pascal Hervé, Luc Leblanc, Pascal Lino et Richard Virenque (Festina). Remplaçant : Laurent Desbiens.

HIPPISME

20 % de hausse à la vente de yearlings de Deauville

La première vacation des ventes de yearlings de Deauville, samedi 20 août, a connu une hausse nette de 20 % par rapport à l'année dernière. Quarante-neuf poulains ou pouliches ont été adjugés aux alentours de 500 000 F. Le prix record de la soirée, 2,2 millions de francs, a été consenti par les frères Maktoum pour un poulain bai brun en provenance du haras d'Etreham. Dimanche, sans aller jusqu'à battre le record de prix de l'édition 93 (3,2 millions de francs), un ressortissant d'Arabie Saoudite, Wafic Said, s'est offert une pouliche pour 1,95 million, un poulain pour 3,1 millions de francs et enfin une pouliche pour 1,55 million, portant ainsi le total de ses achats à 6,6 millions de francs.

OMNISPORTS

L'ouverture des Jeux du Commonwealth

Le Canada défie l'Angleterre et l'Australie

MONTRÉAL

de notre correspondante

Les quinzièmes Jeux du Commonwealth ont été ouverts jeudi 18 août par la reine d'Angleterre à Victoria, capitale de la province canadienne de Colombie-Britannique, en bordure de l'océan Pacifique. Cette compétition, qui se tient tous les quatre ans dans un des anciens « dominions », est marquée cette fois par le retour des athlètes sud-africains, bannis pendant une trentaine d'années des rencontres internationales.

Un peu plus de 2 500 athlètes, représentant 63 pays, se sont donné rendez-vous jusqu'au 28 août dans la coquette Victoria, au large de Vancouver. C'est la double médaillée d'or en biathlon aux Jeux olympiques de Lillehammer, la Canadienne Myriam Bédard, qui est entrée dans le stade de Victoria avec le « bâton de la reine », équivalent de la torche olympique. Le serment des athlètes a été lu en français par la nageuse canadienne Guylaine Cloutier.

Les Jeux du Commonwealth ne comptent que dix disciplines : natation, athlétisme, cyclisme, boxe, badminton, tir, haltérophilie, lutte, gymnastique artistique et rythmique et boulingrin (sorte de pétanque sur gazon). Mais ils sont très suivis par le public et prisés des athlètes, car la compétition y est d'un bon niveau. Cette année, l'épreuve la plus attendue est le 100 mètres messieurs, lundi 22 août, avec le Britannique Linford Christie, champion du monde et champion olympique, le Nigérian Davidson Ezinwa et le Canadien Bruny Surin, quatrième aux Jeux de Barcelone en 1992.

Les derniers Jeux du Commonwealth s'étaient tenus en 1990 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Les Australiens y avaient établi un record en remportant 162 médailles. Les prochains auront lieu à Kuala-Lumpur, en Malaisie en 1998. A Victoria, le Canada compte sur une équipe de 108 athlètes pour renouveler sa bonne performance des Jeux de 1978, à Edmonton, dans la province de l'Alberta. Les Canadiens avaient alors raflé le plus grand nombre de médailles (109) et devancé pour la première fois l'Angleterre et l'Australie.

SYLVIANE TRAMIER

VOILE

Solitaire du « Figaro »

Jean Le Cam vainqueur sur le tard

Le navigateur Jean Le Cam, à la barre de *Guy Cotten-Chattawak*, s'est assuré de la victoire finale dans la Solitaire du *Figaro* à la voile, en terminant à la deuxième place de la quatrième et dernière étape disputée entre Perros-Guirec (Côtes-d'Armor) et Port-Bourgenay (Vendée), dans la nuit de dimanche à lundi 22 août. Longtemps encalminé à quelques milles seulement de l'arrivée, Jean Le Cam a franchi la ligne lundi à 1h 54m 16s, soit plus de trois heures après le vainqueur de cette étape, Marc Thiercelin *(Planète Mer)*, lui aussi victime du manque de vent à quelques milles du but.

Considéré comme le grand favori de cette édition 1994, le navigateur breton a régné sans partage sur la course en remportant les deux premières étapes à Kinsale (Irlande) et Gijon (Espagne) et en décrochant une seconde place dans la troisième à Perros-Guirec.

Pour sa onzième participation, Jean Le Cam, âgé de trente-cinq ans, remporte ainsi sa première victoire dans la Solitaire du Figaro. Habitué des places d'honneur, le Breton avait notamment terminé second de l'épreuve l'année dernière, devancé de justesse au terme de l'ultime étape par Dominic Vittet.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Réunion de Cologne

Farida Fates, âgée de trente-deux ans, a battu le record de France du 5 000 mètres féminin en 15 m 16 s 41, dimanche 21 août, au cours de la réunion internationale d'athlétisme de Cologne. L'ancien record était détenu par Annette Sergent en 15 min 16 sec 44, depuis septembre 1990. Par ailleurs, l'Algérien Noureddine Morceli a échoué dans sa tentative de record du monde du 800 mètres, en se classant seulement troisième de l'épreuve.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Cinquième journée)

*Bastia b. Caen	1-0
*Metz et Auxerre	1-1
*Bordeaux b. Saint-Etienne	2-1
Montpellier b. *Le Havre	2-1
*Lens b. Martigues	2-1
Rennes b. *Sochaux	3-1
*Strasbourg b. Nice	3-2
*Monaco b. Lille	2-0
*Cannes b. Lyon	5-1
*Nantes b. Paris-SG	1-0

Classement. – 1. Nantes, 13 points ; 2. Lens, Cannes, Bordeaux et Lyon, 10 ; 6. Saint-Etienne, Martigues et Rennes, 8 ; 9. Sochaux, Nice, Strasbourg, Bastia et Monaco, 7 ; 14. Auxerre, 6 ; 15. Paris-SG, 5 ; 16. Metz et Lille, 4 ; 18. Le Havre et Montpellier, 3 ; 20. Caen, 0.

Deuxième division
(Cinquième journée)

*Toulouse et Beauvais	1-1
Châteauroux b. *Nîmes	2-1
*Marseille b. Alès	1-0
*Niort et Nancy	0-0
*Amiens b. Sedan	3-1
*Red Star et Saint-Brieuc	1-1
*Dunkerque b. Le Mans	2-0
*Perpignan et Angers	0-0
*Laval b. Gueugnon	2-1
*Guingamp b. Mulhouse	2-1
*Charleville et Valence	1-1

Classement : 1. Amiens et Guingamp, 11 pts ; 3. Marseille, 10 ; 4. Gueugnon, Toulouse, Charleville et Dunkerque, 8 ; 8. Le Mans, Laval et Mulhouse, 7 ; 11. Alès, Beauvais, Angers, Niort, Valence et Châteauroux, 6 ; 17. Nancy et Red Star, 5 ; 19. Sedan et Perpignan, 3 ; 21. Nîmes et Saint-Brieuc, 1.

MOTOCYCLISME

Grand Prix de la République tchèque

L'Australien Michael Doohan (Honda) est devenu champion du monde des 500 cc en remportant la course de cette catégorie du Grand Prix de la République tchèque de vitesse motocycliste, dimanche 21 août à Brno.

TENNIS

Tournoi d'Indianapolis

Le Français Olivier Delaitre s'est incliné nettement en finale du tournoi d'Indianapolis, face au Sud-Africain Wayne Ferreira, 6-2, 6-1, dimanche 21 août. Delaitre, battu en moins d'une heure, n'avait pas perdu un set pour parvenir en finale.

Tournoi de New-Haven

L'Allemand Boris Becker, huitième joueur mondial et tête de sréie numéro 3, s'est imposé en finale du tournoi de New-Haven (Connecticut) en battant en finale le Suisse Marc Rosset, tête de série numéro 7, 6-3, 7-5, dimanche 21 août.

Internationaux du Canada

L'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, tête de série numéro 2 et deuxième joueuse mondiale, a remporté le tournoi féminin des Internationaux de tennis du Canada, en battant en finale l'Allemande Steffi Graf, tête de série numéro 1 et première joueuse mondiale, 7-5, 6-1, 7-6 (7-4), dimanche 21 août à Montréal. Steffi Graf avait éliminé la Française Mary Pierce en demi-finale, 6-3, 6-4.

CYCLISME

Championnats d'Europe de VTT

Le Suisse Albert Iten a créé la surprise en remportant dimanche 21 août à Métabief (Doubs), le titre européen de cross-country à VTT, devant le Britannique Gary Foord. Chez les femmes, l'Italienne Paola Pezzo s'est imposée devant la Française Sophie Eglin-Hosotte. En descente, les Français ont réalisé le grand chelem en remportant à la fois l'épreuve masculine, grâce à Nicolas Vouilloz, l'épreuve féminine, par Anne-Caroline Chausson et la course juniors avec Florent Poussin.

SURF

Championnat du monde professionnel

L'Américain Kelly Slater, vingt-deux ans, premier au classement mondial du circuit professionnel de surf, s'est facilement imposé, dimanche 21 août en Gironde, lors de la finale du Lacanau Pro comptant pour le championnat du monde professionnel, devant l'Australien Stuart Bedford-Brown. Chez les femmes, l'Australienne Pauline Menczer a devancé sa compatriote Neridah Falconer.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde
PUBLICITE SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

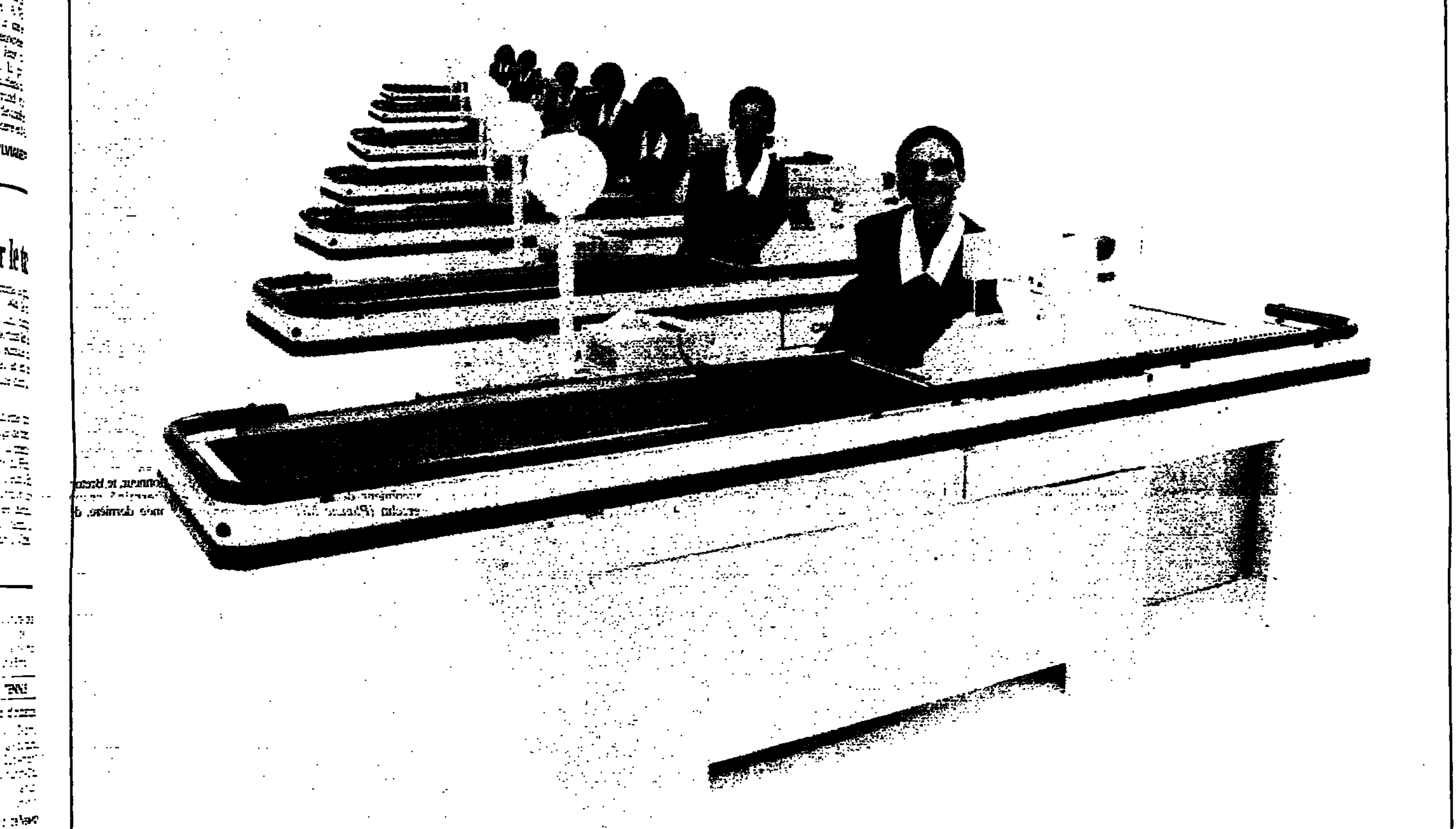
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33



l'assemblée
se tient to
de

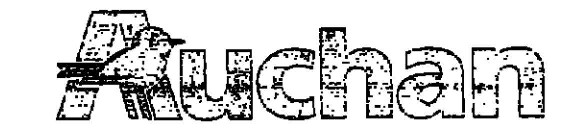
Plus de 90 % des salariés
entreprise doit être l'affaire d
actionnaires d'Auchan en étant p
de 8 hypermarchés. Motivante
collaborateurs d'être associés
et d'être plus impliqués dans leu
tement si bien chez nous.

Chez Auchan, l'assemblée générale des actionnaires se tient tous les jours en magasin de 9h00 à 22h00.



Plus de 90 % des salariés d'Auchan sont aussi ses actionnaires. Parce que "l'entreprise doit être l'affaire de tous", plus de 23 000 salariés ont choisi de devenir actionnaires d'Auchan en étant propriétaires de près de 20 % du capital, soit l'équivalent de 8 hypermarchés. Motivante pour le personnel, cette politique permet à tous les collaborateurs d'être associés à la marche et au développement de leur entreprise et d'être plus impliqués dans leur travail. C'est sans doute pour cela que nos clients se sentent si bien chez nous.

LA VIE AUCHAN. TOUT POUR LA VIE



CARNET

Décès

– Jacques-Henri Brisac,
son fils,
Liliane et Antoine Brisac,
sa belle-fille et son petit-fils,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Raymonde ANCIER,
née Blum,
avocat honoraire,

survenu le 14 août 1994.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

147, rue de Javel,
75015 Paris.

– Mme Marie-Claire Oudéa,
Le docteur Michel Domart,
ses enfants,
Frédéric, Mathieu, Jean-Baptiste, Quentin, Raphaële,
ses petits-enfants,
Emmanuelle,
son arrière-petite-fille.
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Simonne DOMART,
née Colombel,

survenu à Paris le 16 août 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année,

Ils rappellent dans ces circonstances le souvenir de son époux,

le professeur André DOMART,
décédé le 20 avril 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale le lundi 22 août, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part,

17, rue des Cordelières,
75013 Paris,
13, avenue de Brétigny,
92380 Garches.

– Le docteur Philippe Chaumier,
Nathalie, Chloé et Olivier.
M. Paul Evrard,
Mme Pierre Chaumier,
M. et Mme Régis Gossare,
Le docteur et Mme Pascal Evrard,
Les familles Chaumier, Evrard et Gossare,
ont l'immense tristesse de faire part du décès du

docteur Elizabeth EVRARD-CHAUMIER,

survenu accidentellement le 14 août 1994, dans sa quarante et unième année.

Le service religieux suivi de l'inhumation ont eu lieu à Chemillé-sur-Indrois, le 17 août.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

124, rue de la Ravine,
78670 Villennes-sur-Seine.

– Michèle Gouze,
son épouse,
Emmanuelle,
sa fille,
Simone Gouze,
sa maman,
Robert et Marie-Josée Gouze,
Fabrice et Jean-Philippe,
Marie-Thérèse Gouze,
Nicolas, Catherine et Bernard Lescure,
Le docteur et Mme Aimé Delpont
et leurs enfants,
Lucienne Joulia,
sa belle-mère,
Pierre et Francine Joulia,
Jacques et Anne-Marie Joulia,
Vincent et Pierre-Henri,
Dominique et Gérard Boissins,
Alexandre et Sarah,
Christine et Pierre Roualdes,
Emilie et Guillaume.
Les familles Moisset, Jauvert, Voinson, Quentin, Tapia, Joulia, Robert, Maurel, Cayssiols, Frayssinet, Boscus, Voltaire,
Parents et alliés,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Hubert GOUZE,
maire de Montauban,
ancien député de Tarn-et-Garonne,

survenu le 20 août 1994.

La cérémonie religieuse a eu lieu lundi 22 août, à 15 heures, en la cathédrale de Montauban.

Il a ensuite été inhumé dans l'intimité au cimetière de Grisolles.

(Lire page 7.)

– La famille Grjebine,
Ses amis,
Ses élèves,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Irina GRJEBINA,
premier professeur de danse de caractère
à l'école de l'Opéra de Paris,
fondatrice-directrice
du « Ballet russe Irina Grjebina »,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,
médaille de la Ville de Paris,

survenu le 17 août 1994.

Les obsèques auront lieu le mardi 23 août, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– Nous apprenons le décès de

Guy JARROSSON,
ancien député du Rhône,

samedi 20 août, à Lyon, d'un arrêt cardiaque, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

[Né le 11 mars 1911 à Lyon (Rhône), licencié en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, Guy Jarrosson fut député (indépendant) du Rhône de 1951 à 1959, puis sénateur de 1959 à 1961 et représentant de la France, de 1960 à 1962, au Parlement européen, où il fut vice-président du groupe libéral. Partisan de l'Algérie française, Guy Jarrosson fut adjoint au syndic des agents de change lyonnais, conseiller général POLdu Rhône, chargé du budget, de 1949 à 1961, membre du conseil municipal de Lyon pendant trente ans, de 1947 à 1977, et conseiller de la Communauté urbaine de Lyon de 1969 à 1977.]

– Catherine, Jacqueline, Jean, Anne Martine,
et leur père Jean Laguilhaumie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Emma LAGUILHAUMIE,
née Schlemmer,

dans sa soixante-dix-huitième année.

Elle a fait don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.

Tous ceux qui souhaitent témoigner leur amitié peuvent adresser leur don à la Ligue nationale contre le cancer, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris, C.C.P. 561 13 Y PARIS, à l'ordre de la Ligue nationale contre le cancer.

– Mme Pierre Nadal,
née Francine Weill,
sa femme,
Noëlle et Bruno Lebourgeois,
Jean-Pierre et Jocelyne Nadal-Bion,
Jean-Philippe et Valérie Nadal-Prat,
François Nadal,
ses enfants,
Olivier, Marine, Céline, Thomas, Pierre-Adrien, Clémence, Florian,
ses petits-enfants,
Les familles Prache, Alcan et de Souza,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre NADAL,

survenu le 19 août 1994.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 22 août, au cimetière de Lain (Yonne).

Anniversaires

– Ses camarades, étudiants, apprentis, lycéens, de la trentaine FUJP Périer-Prado de Marseille (Forces unies de la jeunesse patriotique) à

Félix de BENEDETTIS,
dix-sept ans,

mort au combat à Vaufrèges, le 23 août 1944.

– Il y a un an, le 22 août 1993,

Patrick BOSSATTI,

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

Messes anniversaires

– Constantine. Taher-Djidelli.

Pour le neuvième anniversaire du rappel à Dieu de

Laurence CHAMBON,
née Vaissière
et de
Georges CHAMBON,

des messes seront célébrées le mercredi 31 août 1994, en l'église du Sacré-Cœur d'Alger et au monastère des Clarisses à Nîmes.

Que ceux qui les ont connus et aimés veuillent bien s'unir d'intention à ces cérémonies.

Scarlett, Sadek Guellal
Et leur fils Jamil.

LETTRES

Mort du poète russe Robert Rojdestvenski

Le poète russe Robert Ivanovitch Rojdestvenski est mort, samedi 20 août, des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-deux ans.

Né en 1932 en Sibérie, disciple de Maïakovski dont il avait hérité les rythmes et l'éloquence, il était, avec Evgueni Evtouchenko et Andreï Voznessenski, l'un des représentants les plus importants de la génération des poètes soviétiques des années 60, et ses vers ont contribué à briser le carcan du réalisme socialiste qui pesait alors sur la poésie. Dans les mêmes années, ses lectures publiques ont rencontré une très grande faveur. Robert Rojdestvenski était l'auteur d'une trentaine de recueils, parmi lesquels *l'Epreuve* et *l'Ile déserte*.

CARNET
Téléphone 40-65-29-94
Télécopieur 45-66-77-13

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole centrale de Paris

Les écoles centrales de Paris, Lyon, Lille et Nantes ainsi que l'Ecole supérieure d'électricité et d'optique ont un concours commun et offrent ensemble environ un millier de places. Un très grand nombre de candidats sont admis dans plusieurs de ces établissements et choisiront celui dans lequel ils désirent entrer.

Nous publions, ci-dessous, la liste des admis correspondant au nombre de places de l'Ecole centrale de Paris, dans chacune des trois options M, P et TA.

(par ordre de mérite)

OPTION M

Bruno Blanchet (1er), Francis Bach (2e), Cyril Madar (3e), Yves Picoche (4e), Marie Bayrou (5e), Franck Huiban (6e), Erwan Chauty (7e), Martin Guespereau (8e), Jérôme Fabre (9e), Nicolas Breton (10e), Sébastien Toupet (11e), Christophe Hermant (12e), Céline Graff (13e), Gustave Rieunier (14e), Georges El Hedery (15e), Rémi Renon (16e), Alexandre Lebrun (17e), Olivier Rochet (18e), Gildas Surry (19e), Cédric Prevost (20e), Jean-Vianney Chiron (21e), Grégoire Lecerf (22e), Kemal El Moujahid (23e), Anne Beauval (24e), Olivier Thieblin (25e), Ariane Ducreux (26e), Karine Miens (27e), François Taiani (28e), Erwan Martin (29e), Olivier Schafter (30e), Anne-Bérengère Bouillat (31e), Dominique Quatravaux (32e), Armelle Danielou (33e), Laurent Bertino (34e), François Henry (35e), Olivier Pin (36e), Alexi Bouchet (37e), Philippe Edmond de Boussiers (38e), Anne Siegel (39e), Frédéric Privat (40e), Claude Alamkan (41e), Jean Barthélemy (42e), Jérôme Guyon (43e), Cyril Demange (44e), Nathanael Pingault (45e), Frédéric Tregon (46e), Patrick Loiseleur (47e), Emmanuelle Picard (48e), Sébastien Kremer (49e), Eric Bach (50e), Christophe Wemelbeke (51e), Nicolas Lenoir (52e), Harold Chicot (53e), Cédric Cazenave (54e), Christophe Chenut (55e), Matthieu Garnier (56e), Sylvain Prima (57e), Laurent Berthelot (58e), Joel-Yann Fourre (59e), Yan Caron (60e), Fabrice Haiat (61e), Cédric Rapine (62e), Julien Viala (63e), Jean-Marc Piques (64e), François Daviau (65e), Laurent Delobel (66e), Christophe Bordeux (67e), Emmanuel Royer (68e), Arnaud Fossen (69e), Emmanuel Heimbourger (70e), Charlotte Michel (71e), Hervé Galleron (72e), Thomas Charlier (73e), Paul-Henry Cournede (74e), Thomas Saphir (75e), Benoît Tavernier (76e), Guillaume Romet-Lemonne (77e), Raphael Thévenin (78e), Michel Duee (79e), Florent Cayre (80e), Fabrizio Nastri (81e), Jacques Doumic (82e), Eric Le Ru (83e), Elodie Charbaut (84e), Sliman Lahbabi (85e), Olivier Berthelot (86e), Nicolas Laurent (87e), Alexandre Guchet (88e), Damien Bagarry (89e), Carine Laval (90e), Sébastien Royer de La Bastie (91e), Cédric Schwartzler (92e), Dominique Gendt (93e), Marie Diron (94e), Cédric Friant (95e), Nicolas Touboul (96e), Yves Gérard (97e), Christophe Bonnat (98e), Mickael Coulon (99e), Pascal Ruby (100e), Raphael Muzzolini (101e), Philippe Peters (102e), Olivier Jean (103e), Emmanuel Lepareux (104e), Claire Mounier (105e), Benoît Mercereau (106e), Laurence Bern (107e), Christophe Ulses (108e), Stefan Murat (109e), David Yann Greneche (110e), Bruno Jean Cheron (111e), Anne Armelle Mazeas (112e), Stéphane Druel (113e), Jean-Gabriel Herbinet (114e), Emmanuel Trelat (115e), Nicolas Hadacek (116e), Nicolas Wendling (117e), Nathalie Raufaste (118e), Marie Bertrand (119e), Nicolas Paschal (120e). Benjamin Bonnet (121e), Philippe Koffi (122e), Alexandre Lebrun (123e), Philippe Lamy (124e), Frédéric Ciamous (125e), Eliane Jaulmes (126e), Christophe Bourgin (127e), François Maury (128e), Eric de Lambilly (129e), Aubry Miens (130e), Antoine Ravey (131e), Laurent Chausson (132e), Muriel Jeandenand (133e), Hubert Faucheu (134e), Yahelle Laroche (135e), Rémi-Paul Bussac (136e), Bertrand Duban (137e), Nathalie Lefebvre (138e), Jean-François Curci (139e), Ralph Olaye (140e), Gilles Lissek (141e), Frédéric Moreau (142e), Nathalie Gaillard (143e), Thomas Dugnet (144e), Yann Doussot (145e), Bruno Jean (146e), Bénédicte Delete (147e), Marc Irubetagoyena (148e), Cécile Roux (149e), Arnaud Tellier (150e), Guillaume Vambenepe (151e), Sylvain Connan (152e), Anthony Sagnes (153e), Alain Weiler (154e), Ludovic Cohen (155e), Karl Desfontaines (156e), Wojciech Nabialek (157e), Boris Gralak (158e), Jean-David Margulici (159e), Eric-Laurent Venaille (160e), Jean-Baptiste Darphin (161e), Florent Bourlier (162e), Isabelle Comby (163e), Nathalie Barat (164e), François Martin (165e), Eric Balufin (166e), Mélanie Gouffon (167e), Xavier Dehaeze (168e), Lionel Richard (169e), Benoit Schmitt (170e), Viet Nguyen (171e), Thierry Champion (172e), Minh Truong (173e), Christophe Plisson (174e), Julien Ganiayre (175e), Pascal Bizien (176e), Nicolas Bossu (177e), Gilles Lardy (178e), Julien Blooman (179e), Nelson Dos Santos (180e), Sébastien Bruchet (181e), Annie-Fabienne Chataignere (182e), Sébastien Picault (183e), Séverine Dinghem (184e), Fabrice Vial (185e), Xavier Guesnu (186e), Christophe Naveau (187e), Adrien Decruyenaere (188e), Raphaël Menard (189e), Jean-François Gleyze (190e), Arnaud Petitcolas (191e), Léna Henry (192e), Frédéric Grelot (193e), Vianey Tuffal (194e), Alexis Le-Quoc (195e), Agnès Desolneux (196e), Alexandre Delteil (197e), Quoc Nguyen (198e), Fabien Gigante (199e), Pierre Roy (200e), Jean-Marc Schenkel (201e), Sophie Rymarz (202e), Bertrand Brun (203e), Jean Charpin (204e), Jean-Michel Boulay (205e), Thibault Collet (206e), Benoît Heubert (207e), Antoine Vouillon (208e), Thierry Haiat (209e), Pierre-Henri Louf (210e), Antoine Hacquard (211e), Aude Latouche (212e), Xavier de Laforcade (213e), Denis L'Hériteau (214e), Antoine George (215e), Nicolas Girault (216e), Christine Lintz (217e), David Attia (218e), Thierry Visnovec (219e), Nicolas Zurlinden (220e), Sébastien Boisgerault (221e), Dominique Buquet (222e), Hervé Bilot (223e), Thomas Roucoux (224e), Edouard Rossignol (225e), Frédéric Perriot (226e), Olivier Maillard (227e), Bertrand Guilmin (228e), Arnaud Haquin (229e), Sébastien Labouriaux, dit Laboureau (230e), Jean-Costin Seydoux (231e), Moez Ben Zid (232e), Blanche Poisson (233e), Mathieu Firmery (234e), Anne-Patricia Peret (235e), Aurélie Gibert (236e), Sylvain Coriat (237e), Guillaume Charras (238e), Olivier Verdier (239e), Sébastien Denis (240e), Arnaud Durand de Monestrol (241e), Vincent Moine (242e), Juliette Borie (243e), Rémi Cotta (244e), Benoît Romac (245e), Jérôme Vila (246e), Gilles Houdart (247e), Bertrand Doux (248e), Stéphane Gras (249e), Florence Gastaud (250e), Fabrice Bert (251e), Alexis Virelizier (252e), El Hadji Sène (253e), Philippe Meurdesoif (254e), Hitoshi Inamori (255e), Bruno Hémon (256e), Stanislas Van Den Berg (257e), Jacques-Yves Floch (258e), Kristell Le Biavant (259e), Thierry Arnoux (260e), Valérie Marchand (261e), Guillaume Guézennec (262e), Arnaud Fabre (263e), Jean-Baptiste Pernot (264e), Stéphane Dalifard (265e), Renaud Ripert (266e), Ann-Lenaig Hamon (267e), Gauthier Dinnet (268e), Gaël Cojan (269e), Mathieu Peyral (270e), Arnaud Pascal (271e), Emmanuel Coste (272e), Frédéric Hoerni (273e), Arnaud Védrine (274e), Olivier Chéron (275e), Marjorie Blanc (276e), Alban Guillerm (277e), Pierre-Yves Stucki (278e), Vincent Buchoux (279e), Astrid Le Grand (280e), Louis Vaillant (281e), Pascal Joubaud (282e), Hervé Hacot (283e), Karine Van Der Straeten (284e), Renaud Bruyeron (285e), Mathieu Bigois (286e), Sylvie Vérant (287e), Guido Gennari (288e), Rodolphe Ollivier (289e), Emmanuel Bresson (290e), Cédric Audenis (291e), Stéphane Ouradou (292e), Loïc Joly (293e), Claire de Lavaissière de Laverg (294e), Christophe Bourdeau (295e), Alexandre Baven (296e), Frédéric Ruyer (297e), Jean-François Le Van (298e), Philippe Jung (299e), Jessica Pire (300e), Arnaud Picard (301e), Pascal Mogavero (302e), Thomas Canetti (303e), Jean-Michel Préget (304e), Romain Lauvergne (305e), Olivier Michel (306e), Loïc Welby (307e), Cyril Oudard (308e), Christophe Boutin (309e), Emmanuel Mounier (310e), Fabrice Roumanet (311e), Fabrice Nourisson (312e), Sébastien Guillemin de Monplanet (313e), Antoine Brenner (314e), Christophe Deguerre (315e), Claire Vermonet (316e), David Labardin (317e), Yann-Eric Gille (318e), Anne-Florence Bour (319e), Marc Aschehoug (320e), Richard Blanchot (321e), Cyril Muller (322e), Boris Dorner (323e), Olivier Brunet (324e), Maud Le Crom (325e), Eric Lauga (326e), Amine Sellami (327e), Nicolas Moute (328e), David Colliquet (329e), Frédéric Waldteufel (330e), Cyril Bender (331e), David Ferreira (332e), Arnaud Leduby (333e), Frédéric Dubreil (334e), Vincent Jarlaud (335e), Cyrille Estrade (336e), Sylvain Pion (337e), Guillaume Prévot (338e), Michaël Carignano (339e), Stéphanie Cuvelier (340e), Pierre-Etienne Salignat (341e), Grégoire Cacheux (342e), Frédéric Magloire (343e), Marc-Olivier Séguin (344e), Eric Bouchardy (345e), Philippe de Lamarzelle (346e), Vincent Turgis (347e), Toufik Hadji (348e), Olivier Abtan (349e), Thomas Delmarre (350e), Nicolas Michel (351e), Sylvain Pham (352e), Christian Revillard (353e), Laurent Vacca (354e), Quoc Bui (355e), Frédéric Holler (356e), Christophe Ricq (357e), Henri Chabadel (358e), Julie Normand (359e), Emmanuel Laurent (360e), Fabien Mussier (361e), Christophe Lefebvre (362e), Frédéric Jean (363e), Imene Rahmouni (364e), Jean Boutillon (365e), Alexandre Fayolle (366e), Nicolas Goniak (367e), Jérôme Boutonnet (368e), Erwan Rannou (369e), Thibaut Le Châtelier (370e), Valérie Moreau (371e), Yael Perrin (372e), Michel Fesquet (373e), Ludovic Aubry (374e), Céline Barbacanne (375e), Christophe Sucur (376e), Nathalie Prat (377e), Arnaud Schabanel (378e), Floriane Dubois (379e), Sébastien Duval (380e), Laurent Bouis (381e), Stève Abbondanza (382e), Etienne Hanbold (383e), Jean-Augustin Landier (384e), Bruno Le Moigne (385e), Sébastien Burdin (386e), Yann Pinelli (387e), Emmanuelle Voluter (388e), Eric Lamotte (389e), Laurent Combemorel (390e), Vincent Quiniou (391e), Bertrand Oivet (392e), David Lamy (393e), Thierry Curis (394e), Olivier Fraimbault (395e), Blaise Leclerc (396e), Blandine Desbuissons (397e), Jean Perret (398e), Samuel Poulain (399e), Sophie Ségal (400e), Laurent Chambon (401e), Matthieu Hug (402e), Romain Roy (403e), François-Xavier Jourdain de Thieulloy (404e), Jérôme Prunier-Duparge (405e), Michel Le Berre (406e), Romain Merceret (407e), Arnaud Varinois (408e), Ludovic Mercier (409e), Philippe Crochet (410e), Eric Dalle (411e), Pierre Gouarne (412e), Olivier Létang (413e), Mathieu Weill (414e), Blanche Segrestin (415e), Anne Vergnol (416e), Thomas Courrière (417e), Antoine Vigneron (418e), Ludovic Poidatz (419e), Jean-Baptiste Nivoit (420e), Nicolas Niquet (421e), Maud André (422e), Caroline Favart (423e), Michael Horling (424e), Moussa Abdi (425e), Laurent Burin (426e), Laurent Auriol-Roy-Bry (427e), Vincent Morel (428e), Rodolphe Janvier (429e), Boris Samuel (430e), Thomas Calzia (431e), Guillaume Prie (432e), Emmanuel de Gramont (433e), Charles Sarrazin (434e), Noëlle-Agnès Lascoux (435e), Stéphane Lebrave (436e), Nicolas Cordier (437e), Benoît Boute (438e), Benoît Clément (439e), François Collin (440e), Vincent Lefevre (441e), Catherine Mercier (442e), Abel Dasylva (443e), Gersende Fort (444e), François Le Sellier de Chezelles (445e), Abdelkrim Khellafi (446e), Sylvain Goiran (447e), Thomas Vossenat (448e), Thomas Vieillescazes (449e), Arnaud Paturet (450e), Loïc Le Pargneux (451e), Nicolas Caplain (452e), Cyril Allauzen (453e), Thierry Deperraz (454e), Johan Marin (455e), Aymeric Perchant (456e), Claudine Boisson (457e), Alexandre Jourde (458e), Laurent Pouvreau (459e), Yves Laplanche (460e), Alexandre Chauvet (461e), Valérie Peure (462e), Arnaud Viette (463e), Sophie Tugend (464e), Alphonse Huber (465e), Bruno Jansen (466e), Slim Jmel (467e), Dimitri Kanoumnikoff (468e), Alexandre Bernigaud (469e), Cédric Lecoutre (470e), Saïd Taleb (471e), Baptiste Jeudy (472e), Minh-Tai Vo Van (473e), Mathieu Schill (474e), Tugdual Boisse (475e), Anne-Sophie Saint-Cast (476e), Safia Mrabti (477e), Tonica Hay (478e), Philippe Morin (479e), Ahmed Magri (480e), Olivier Lesage (481e), Vincent Camion (482e), Christophe Larger (483e), Vincent Hébrard (484e), Hélène Marbach (485e), Didier Prophète (486e), Thomas Teyssou (487e), Luc Bosser (488e), Anne Buffet (489e), David Teyssier (490e), Erwan Lamouroux (491e), Alexandre Jard (492e), Marc-Eric France (493e), Erwan Berthe (494e), Angélique Bonnet (495e), Benoît Tellier (496e), Cyril Baguet (497e), Bruno Casals (498e), Alexis Frantz (499e), Marko Askovic (500e), Xavier-Luc Le Noellec (501e), Hervé Henry (502e), Gérald Dibarboure (503e), Erwan Sudrat (504e), Laetitia Laivier (505e), Benoît Dieval (506e), Yann Bacon (507e), Jérémie Roux (508e), Antoine Vilain (509e), Arnaud Lelache (510e), Jean-Christophe Bacon (511e), Gilles Giacosa (512e), Jean-David Dahan (513e), Frédéric Chomel (514e), Sylvain Fournier (515e), Franck Marie (516e), Jean-Pierre Léotard (517e), Anthony Michel (518e), Manuel Reynier (519e), Frédéric Esclapez (520e), Amine Moftah (521e), Michael Anglerand (522e), Johann Eschmann (523e), Julien Stern (524e), Ronan Fablet (525e), Tuan Viet Tran (526e), Thibaut de Laguarigue (527e), Sébastien Louyot (528e), Sébastien Archevêque (529e), Malek Ayadi (530e), Erwan Coz (531e).

OPTION P

Hélène Arnould (1re), Thomas Le Diouron (2e), Grégoire Nicolle (3e), Guilhem Reboul (4e), Clémence Rasigni (5e), Jacques Clot (6e), Maxime Rattier (7e), Patrick Pallot (8e), Guillaume Bruyère (9e), Dominique Geffroy (10e), Jean-Frédéric Théobald (11e), Hervé Reynaud (12e), Eric Bellanger (13e), Guillaume Neveux (14e), Hugues Guillet de Chatellus (15e), Bertrand Wiel (16e), Frédéric Beneton (17e), Bruno Vaffier (18e), Guillaume Ovarlez (19e), Olivier Héliot (20e), Frédéric Graber (21e), Marie Aribaud (22e), Cédric Dubourdieu (23e), Nicolas Le Bourgeois (24e), Jacques Marchal (25e), Christel Heydemann (26e), Emmanuel Vaniche (27e), Gilbert de Mareschal (28e), Olivier Albert (29e), Vincent Boulaye (30e), Thomas Clément (31e), François Minec (32e), Etienne Sturm (33e), Nicolas Legrand (34e), Daniel-Georges Feldmann (35e), Céline Heidrecheid (36e), Philippe Sigaud (37e), Annelène Decaux (38e), Corinne Souchet (39e), Céline Fuente (40e), David Andissac (41e), Raphaël Gallard (42e), Olivier Diard (43e), Christophe Dabek (44e), Jean-Christophe Bouteiller (45e), Damien Balmet (46e), Antoine Royant (47e), Régis Vincent (48e), Olivier Luc (49e), Mathilde Badoual (50e), Emmanuel Vrevin (51e), Benjamin Peiron (52e), Bertrand Brondin (53e), Jean-François Massot (54e), Jean-Baptiste Prost (55e), Ludivine Guitry Azam (56e), Martial Millet (57e), Guillaume Citerne (58e), Johann Clamen (59e), Grégoire Monconduit (60e), Pierre Vandecasteele (61e), Pierre Mouro (62e), Nicolas Luchier (63e), Ambroise Cade (64e), Boris Pilichowski (65e), Alexandre Motte (66e), Thierry Abraham (67e), Christophe Arnaud (68e), Mathieu Gardette (69e), Armelle Foucault (70e), Rémy Slama (71e), Karim Bouchalat (72e), Maxime Picat (73e), Pascale Gaudier (74e), William Gamisans (75e), Thomas Georgeon (76e), Muriel Myotte (77e), Arnaud Morange (78e), Philippe Reffay (79e), Gaelle Paty (80e), Alexandre Willocquet (81e), Yann Leriche (82e), Anne Petitjean (83e), Sébastien Jus (84e), Michel Maman (85e), Rasmus Relander (86e), Jean-Charles Bricongne (87e), Louise Tricoire (88e), Frédéric Picano (89e), Arnauld Prin (90e), Nicolas Deniau (91e), Cédric Lorthidir (92e), Arnaud Blanwart (93e), Laurent Altenburger (94e), Ruben Belaich (95e), Frédéric Boyer (96e), Jérôme Touzard (97e), Daniel Garcin (98e), Sylvestre Grizot (99e), Philippe Arnaud (100e), Clément Michel (101e), Pierre-Olivier Gervais (102e), Valérie Vermeulen (103e), Emmanuel Ceyte (104e), Adrien Cortier (105e), James Desplat (106e), Sandrine Bourrelly (107e), Emmanuel Marchal (108e), Jean Schotte (109e), Julien Guiu (110e), Muriel Lobier (111e), Karine Amar (112e), Eric Giry (113e), Rosa Cossait (114e), Olivier Dore (115e), Gildas Denece (116e), Nicolas Sechet (117e), Laurent Heinrich (118e), Daniel Bonamy (119e), Frédéric Bonnaud (120e), Gérald Asensi (121e), Arnaud Bensoussan (122e), Christian Gross (123e), Olivier Dorie (124e), Arnaud Roitg (125e), Nataniël Segot (126e), Teddy Furon (127e), Pierre Curto (128e), Pierre-Franck Ravet (129e), Sylvain Dermenghem (130e), Thierry Haller (131e), Soline Deniau (132e), Myriam Castelot (133e), Frédéric David (134e), Yann Ollivier (135e), Gautier Jacob (136e), Jean-Louis Lassartesse (137e), Guillaume Geslin (138e), Mickael Rouillère (139e), Emmanuel Prian (140e), Marie-Luce Dupuis (141e), Aymeric Mongeaud (142e), Nicolas Pontuer (143e), Idriss Nouar (144e), Rémi Tempier (145e), Francis Labrue (146e), Christian Philippe (147e), Pierre Chary (148e), Odile Dechy (149e), Benjamin Revcolevschi (150e), Yoël Forterre (151e), Yann Coadou (152e), Julien Couanon (153e), Emmanuel Roche (154e), Pierre-Jérôme Acquaviva (155e), Jean-Luc Labetoulle (156e), Franck Besnard (157e), Claude Bourbigot (158e), Alexandre Beziaud (159e), Abderahmane Fodil (160e), Luc Roullet (161e), Jean Gras (162e), Bich-Chau Ho Quang (163e), Erwan Harroch (164e), Raphaëlle Deluge (165e), Loïc Gouin de Roumilly (166e), Vincent Daniel (167e), Thierry Schindele (168e), Angélique Tallec (169e), Aldric Vignon (170e), Ayumi Kurose (171e), Lionel Lamy (172e), Alexis Bouanani (173e), Stephan Guinchard (174e), Lionel Poussin (175e), Manuel Bonnier (176e), Fabien Legeay (177e), Jean Orvoen (178e), Guillaume Grosso (179e), Pierre Lemoine (180e), Ange Guarnieri (181e), Thomas-Olivier Thibaud (182e), Pierre Theroitd (183e), Stéphane Pinault (184e), Thibaut Caplain (185e), Nicolas Chauvat (186e), Pierre Jullien (187e), Jean-Christophe Pin (188e), Franck Hennebelle (189e), Nicolas Parrot (190e), Benoît Joly (191e), Mikael Journo (192e), Olivier Pomarez (193e), David Mansutti (194e), Vincent Emery (195e), Jean Filhol (196e), Marie-Caroline Meyer (197e), Pierre-Bernard Badel (198e), Olivier Bouriaud (199e), Thomas Vaesken (200e), Vincent Borde (201e), Olivier Fehrenbach (202e), Yannick Quinlin de Kercadio (203e), Alexis Collette (204e), Michael Lemoine (205e), François Beillouin (206e), Yannick Almeras (207e), Jean-Baptiste Leterrier (208e), Béatrice Leroy (209e), Sébastien Rousseau (210e), Frédéric Mallard (211e), Corentin Guégnen (212e), Florence Marchand (213e), Didier Hérisson (214e), Denis Hermann (215e), Jérôme Bohin (216e), Djaoued Abdelkader (217e), Alexandre Kotenkoff (218e), Cédric Augias (219e), Béryl Marjolin (220e), Maxime Neyret (221e), Mathieu Monfalet (222e), Esther Mengeling (223e), Céline d'Orgeville (224e), Yann Dutrieux (225e), Nicolas Kitten (226e), Denis Dragon (227e), Florent Poitevin (228e), Fabrice Rasolonjatovo (229e), Jérôme Cayssol (230e), Philippe Grandclément (231e), Nicolas Dumont (232e), Benoît Lepeix (233e), Cyril Arlaud (234e), Jérôme Maundury (235e), Bastien Terreau (236e), Renaud Skrzypek (237e), Paul Bonnel (238e), Sylvain Sermesant (239e), Benoît Froment (240e), Mikael Masson (241e), François Duciel (242e), Pierre Philippe (243e), Stéphanie Bernard (244e), Vincent Lecas (245e), Laetitia Doris (246e), Marc Delannoy (247e), Erwan Perico (248e), Florian Ravary (249e), Julien Deroyon (250e), Arnaud Saint-Sauveur (251e), David Serandour (252e), François Descamps (253e), Vincent Mulot (254e), Clément Michaud (255e), Nicolas Robert (256e), Alexandre Gorodetska (257e), Valérie Rabault (258e), Edouard Lignou (259e), Christophe Mangeant (260e), Alexis Bisiaux (261e), Emmanuel Jammes (262e).

OPTION TA

Pierre Aubourg (1er), Emmanuel Petitjean (2e), Nabil Alouta (3e), Fabrice Caillaud (4e), Karim Gahlouzi (5e), Sébastien Ray (6e).

Le Monde

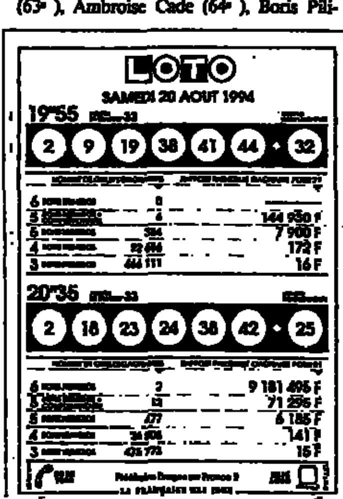
Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

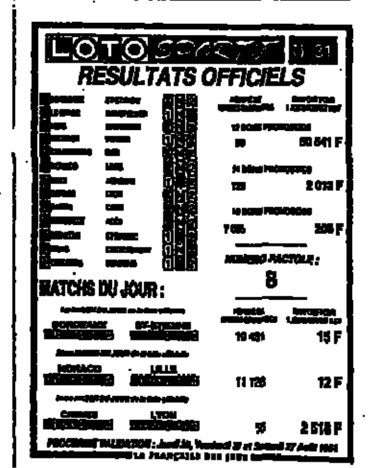
Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10





La mort d'Alexandre Petrovic

Le dernier cinéaste yougoslave

Chef de file du nouveau cinéma de son pays à l'aube des années 60, le réalisateur yougoslave auteur de « J'ai même rencontré des Tziganes heureux » est mort le 20 août, à Paris, à l'hôpital de la Salpêtrière, des suites d'une opération du cerveau. Il était âgé de soixante-cinq ans.

C'est un homme doublement vaincu, comme citoyen et comme cinéaste, qui s'est éteint le 20 août. Trente-cinq ans durant, Alexandre (Aleksandar) Petrovic aura incarné, dans son pays et à l'étranger, l'essor d'une cinématographie et son enlisement. Serbe, mais membre de l'opposition à Slobodan Milosevic, il aura vécu comme une tragédie unique l'étouffement de son dernier film, *Migrations*, qu'il concevait comme son « grand œuvre », et l'éclatement de son pays ouvrant la voie aux passions nationalistes et à la guerre.

Né à Paris le 14 janvier 1929, Alexandre Petrovic étudie l'histoire de l'art à l'université de Belgrade, puis s'initie au cinéma à l'Institut de Prague en 1947-1948. Durant les années 50, il sera l'un des animateurs les plus en vue d'un renouveau intellectuel dans le monde des films, grâce à la publication d'articles critiques et théoriques, et à la réalisation de courts-métrages.

D.R.

Alexandre Petrovic

L'attention au quotidien

En 1961, il signe *Elle et lui* (ou *Deux*), le premier des trois films qui feront de lui le leader d'une « nouvelle vague » yougoslave, synchrone du renouvellement cinématographique qui se produit alors dans les pays de l'Est, et dont Milos Forman et Ivan Passer en Tchécoslovaquie ou Miklos Jancso en Hongrie sont les principaux représentants. Ensuite, *les Jours* (1963) et surtout *Trois* (1965) témoignent de la verve, du sens de la mise en scène, de l'attention au quotidien comme à la nature, qui rompent radicalement avec toute trace de réalisme-socialiste, en même temps qu'ils révèlent un sens de l'image et du rythme remarquables.

En 1967, Petrovic partage avec Joseph Losey le grand prix spécial du jury au Festival de Cannes pour *J'ai même rencontré des Tziganes heureux*. Ce récit des tribulations sentimentales et picaresques d'un plumassier à travers la Voïvodine boueuse assied la réputation internationale du réalisateur. Mais elle l'enferme dans un rôle de conteur folklorique qui fausse son image et le véritable sens de son travail. La construction « musicale », non linéaire, de son film suivant, *Il pleut sur mon village* (1969) en fait une fable métaphysique composée à partir de notations sur la vie quotidienne des campagnes et les relations humaines. La forme ambitieuse du film est mal accueillie à Belgrade, et passe inaperçue à l'étranger. Petrovic obtiendra un nouveau succès avec une illustration très kitsch du *Maître et Marguerite* de Boulgakov (1972), grâce au label « dissident » de l'écrivain, sinon à l'imagerie fantastique de la réalisation.

Reconnu à l'étranger, mais mal vu des autorités de son pays, Alexandre Petrovic cherche alors la possibilité d'une carrière internationale. Il connait un échec avec *Portrait de groupe avec dame* (1977), coproduction franco-allemande adaptée de Heinrich Böll où Romy Schneider figure en tête d'affiche. Après une longue période de silence et plusieurs projets avortés, il bénéficie d'un retour en grâce à Belgrade. Il peut ainsi mettre sur pied en 1987 le projet gigantesque de l'adaptation de *Migrations*, roman-fleuve de Milos Tsernianski qui est à la littérature serbe ce que *les Misérables* sont à la culture française ou *Guerre et Paix* à la culture russe. Coproduction française interpétée entre autres par Isabelle Huppert, Bernard Blier et Richard Berry, ce projet consiste en un long-métrage de deux heures et une série télévisée de dix heures.

Tourné durant plus de deux ans, avec des moyens importants au service d'une mise en scène devenue, le temps passant, bien académique, *Migrations* ne verra jamais le jour dans la forme qu'avait souhaitée son auteur. Une succession de conflits entre le réalisateur et ses partenaires financiers (la télévision yougoslave et les coproducteurs français) entraîne le blocage du film, resté invisible hors de Belgrade, et l'inachèvement de la série télévisée. Le cinéaste avait néanmoins pu terminer la version serbe du long-métrage au début de cette année, juste avant de subir les premières attaques de la maladie qui allait l'emporter. Le film était sorti à Belgrade.

Petrovic aura consacré les dernières années de sa vie, et usé son énergie, à tenter de libérer la copie de *Migrations*, dans un contexte rendu plus complexe encore par l'éclatement du drame yougoslave. Résidant moitié à Belgrade, moitié à Paris, il avait participé à la création du Parti libéral (opposition), dont il était le président, et collaborait au journal *Borba*, critique envers les dirigeants de Belgrade.

JEAN-MICHEL FRODON

ARTS

JEANNE COPPEL à Alès

Passagère du siècle

ALÈS

de notre envoyé spécial

Les quelques rares curieux qui ont entendu parler de Jeanne Coppel peuvent croire sa peinture très datée. La rétrospective organisée par le musée Pierre-André-Benoit, à Alès, prouve le contraire. L'histoire de l'art l'inscrit, quand elle la cite, dans le courant abstrait des années 50, celui marqué du sceau de l'école de Paris, trop longtemps infamant. Décédée en 1971, elle n'a que peu bénéficié du mouvement récent de réévaluation de la peinture française de cette époque.

De 1952 à 1954, le poète et éditeur Pierre-André Benoit avait publié d'elle une demi-douzaine de livres illustrés. C'est donc très logiquement que son musée reçoit cette exposition qui non seulement permet la découverte d'une œuvre méconnue, mais laisse en outre une curieuse impression à l'amateur d'histoire : Jeanne Coppel serait intemporelle.

Une parenté avec l'abstraction lyrique

L'accrochage renforce cette idée, préférant grouper les toiles par affinités esthétiques plutôt que dans un strict respect de la chronologie. L'idée a quelque chose d'irritant, mais n'est pas sans justesse : les tableaux eux-mêmes sont exécutés avec une telle liberté qu'ils bousculent l'enchaînement habituel chez les peintres d'une « période » vers une autre. La touche peut révéler la même flexibilité, la même fluidité à dix ans de distance. La peinture témoigne d'une aisance réfléchie, d'un souffle et d'une énergie contenue qui ne sont accessibles qu'aux artistes ayant atteint une certaine maturité : quand Michel Seuphor découvrit Jeanne Coppel au Salon des réalités nouvelles, en 1948, elle avait dépassé la cinquantaine. Les collages, devenus la partie la plus connue de son œuvre, sont à peine plus « datables » que les huiles. Sauf un, qu'on dirait futuriste. Il l'est, en partie : on peut également y déceler une construction proche du rayonnisme. En fait, il est abstrait. Jeanne Coppel l'a réalisé pendant la première guerre mondiale, alors qu'elle était réfugiée dans une petite ville de Moldavie, coincée entre les Russes et les Allemands. C'est chez les seconds qu'elle avait rencontré les premiers : à Berlin, avant la tempête, en 1912, elle fréquentait la galerie Der Sturm créée par Herwarth Walden. Elle y côtoyait Larionov et Gontcharova, les fondateurs du rayonnisme et a pu y voir la première exposition des futuristes italiens organisée en Allemagne. Elle n'avait que seize ans.

Née en 1896 à Galatzi (un port roumain proche du delta du Danube), Jeanne est la fille d'un bijoutier. Pour une jeune bourgeoise de ce début de siècle en Europe centrale, une éducation cosmopolite est de rigueur. Elle étudie en Suisse, parle quatre ou cinq langues, voyage, et apprend la peinture auprès d'un vénitien. C'est peut-être cette ouverture d'esprit qui lui fit réussir l'exploit peu commun de passer à travers tous les dogmes artistiques du siècle sans se laisser accrocher par aucun. Certes, on peut, si on y tient, l'inclure dans le vaste mouvement de l'abstraction lyrique. On peut même trouver certaines parentés de formes et d'esprit avec l'œuvre d'une autre grande dame, moins modeste, sans doute, Joan Mitchell. Après avoir croisé Wols dans le Midi, au début de la seconde guerre mondiale, elle fait, après la Libération, ses premières expositions chez Colette Allendy puis chez Jean-Robert Arnaud, deux des galeries avancées de l'époque. Mais l'un comme l'autre semblent avoir été surtout attirés par les collages, un genre dans lequel Coppel excelle. Les peintures étaient peu montrées. On les découvre ici, fraîches comme si elles sortaient de l'atelier.

HARRY BELLET

▶ Musée bibliothèque Pierre-André-Benoit, 52, montée des Lauriers, 30100, Alès. Tél. : 66-86-98-69. Jusqu'au 9 octobre.

SALONS

Rendez-vous de la musique populaire moderne à Cologne

Le Pop Komm 94 a connu une affluence record

L'Allemagne est un énorme marché pour la musique populaire moderne. L'industrie phonographique européenne se donne désormais rendez-vous, chaque année, à Cologne. Le Pop Komm 1994 a été un succès.

COLOGNE

de notre envoyé spécial

L'industrie phonographique européenne avance désormais sa rentrée des classes. Pour sa sixième édition, le Pop Komm, salon consacré à l'industrie des musiques populaires modernes, a réuni du 18 au 21 août à Cologne dans l'immense hall du Parc des expositions, plus de 10 000 participants (contre 1 000 lors de la première, en 1989), venus flâner parmi 467 stands (80 % de plus que l'an dernier) et assister à des dizaines de conférences et à plus de trois cents concerts organisés dans les nombreux clubs de la ville. Pour beaucoup de professionnels, on vient maintenant à Cologne en été aussi systématiquement qu'on se déplace à Cannes, fin janvier, pour le MIDEM.

Un peu dépassés par l'ampleur de cette affluence record, les organisateurs n'ont pas toujours su la maitriser. L'ambiance cacophonique et un agencement parfois peu rationnel des stands ont sans doute nui à l'efficacité des prises de contact. Le soir, trop de clubs ont refusé l'entrée à des professionnels pourtant accrédités. Uli Grossmass, jeune directeur de cette manifestation, promet de résoudre ces problèmes de croissance et explique le succès de la manifestation par la pertinence du concept d'origine. *« Il s'agissait d'abord de proposer un événement où toutes les professions liées à la musique puissent communiquer et s'informer, aussi bien les maisons de disques, les artistes, leurs agents, les tourneurs, que tous les prestataires de services et les médias, en rassemblant le milieu alternatif tout comme les multinationales du disque. Désireux aussi de sensibiliser les politiques aux problèmes spécifiques de cette industrie. Rien de tel n'existait en Allemagne. Tous ont joué le jeu et permis au Pop Komm de devenir aussi un centre d'affaires. Nous avons préservé cette idée originelle en donnant une place plus importante aux nouvelles technologies et en faisant du salon un rendez-vous international. »*

Au départ destinée uniquement au marché germanique, cette convention, largement subventionnée par le ministère de l'économie du Land Rhénanie-Westphalie, s'est ouverte petit à petit au reste de l'Europe. L'an passé, pour la première fois, le Pop Komm a proposé des stands par pays où se regroupaient des entreprises étrangères. Celles-ci avaient cette fois la possibilité de louer leur propre espace d'exposition, la plupart pourtant ont préféré conserver le principe des stands nationaux.

Si le public local reste largement majoritaire, la participation internationale n'aura jamais été aussi forte. Le Pop Komm bénéficie de l'intérêt croissant des professionnels étrangers pour le marché allemand. Devenu au cours des années 80 le premier marché européen du disque et le troisième marché mondial (derrière les Etats-Unis et le Japon), possédant des infrastructures très développées, l'Allemagne est aussi considérée comme un pays réceptif à toutes les musiques. Les entreprises soucieuses d'exporter leurs productions en ont ainsi fait leur zone géographique prioritaire.

Cette réalité n'échappe pas aux professionnels français. Près d'une centaine d'entre eux (trois fois plus qu'en 1993) avaient fait le voyage à Cologne. Une expédition souvent préparée en collaboration avec la SPPF (Société civile de producteurs de phonogrammes en France) et le Bureau export de la musique française.

Les atouts des produits français

Créé en 1993, à l'initiative de Jean-François Michel, financé à la fois par la profession (par l'intermédiaire du FIDIP, Fonds d'intervention pour la diffusion phonographique) et par l'Etat (grâce, entre autres, au ministère de la culture), ce dernier a, notamment, coordonné la venue de la plupart de ces professionnels, aidant à leur promotion, sur le « stand français » et auprès des médias allemands. Le Bureau export a d'autre part publié (en collaboration avec le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles) une brochure présentant le marché germanique et apporté une aide financière à quelques-uns des artistes français programmés au Pop Komm.

Si les produits français n'échappent pas aux habituelles vicissitudes de l'exportation, exigeant un travail et des investissements à long terme, si le fédéralisme allemand complique la promotion des artistes, notre répertoire *national* semble disposer outre-Rhin de quelques atouts.

L'attachement des Allemands pour la chanson française traditionnelle explique en partie la réussite de Patricia Kaas – baptisée *Die neue Piaf*, « la nouvelle Piaf » – mais il a surtout été revigoré par les textes de nos musiciens rap. D'après Marie-Agnès Beau, responsable du Bureau export, les demandes des professionnels et des médias allemands concernent avant tout *« le hip hop et la world music »*. Grâce aux succès récents de MC Solaar, Soon E MC et IAM, le *« groove à la française »* (acid jazz, funk, rap, reggae, raggamuffin) a une forte cote – la présence des rappeuses Sléo et Fabe ou de la Smala funk de Malka Family, en témoigne. Les musiques métisses représentent l'autre tendance forte des genres exportés. L'intérêt des médias, des distributeurs et des promoteurs allemands pour les musiques du monde produites à Paris (concerts de Monica Passos et de Bevinda, sponsorisés par la radio WDR), s'il engendre rarement des ventes spectaculaires, permet aux labels et agents français de bien occuper cette niche musicale.

La qualité des infrastructures locales, le nombre des clubs, permettent à ceux qui le désirent de viser chaque style musical et son public potentiel. A chacun des genres sa filière, ses spécificités et ses relais. Ainsi le groupe punk rennais Whore, totalement inconnu en France, a signé avec un petit label de Düsseldorf, Thunderbaby records.

Mais le fait le plus marquant de ce sixième Pop Komm aura été la popularité croissante de la *dance music*. Les labels français spécialisés présents à Cologne ne venaient pas pour placer leurs productions, mais pour y faire « leurs courses ». Principal producteur européen de musique techno (avec l'Angleterre, le Benelux et l'Italie), l'Allemagne a enfanté quelques-uns des derniers tubes mondiaux. Certaines nuits dans les night clubs furent ainsi consacrées à pister les nouveaux talents de la *House* locale.

STÉPHANE DAVET

MUSIQUES

Lieu culturel polyvalent

Le Passage du Nord-Ouest en sursis

Le tribunal de commerce de Paris a accordé un sursis, avant liquidation judiciaire, à la salle de spectacle de la rue du Faubourg-Montmartre, mise en redressement judiciaire à l'automne 1993. Le Passage du Nord-Ouest a jusqu'au 13 septembre pour présenter un nouveau plan de redressement, où, selon la direction de la salle, le rôle de la Société des spectateurs, créée en janvier 1994, la *« première maison de production du public »*, devrait être réactivée. Ouvert en novembre 1991, ce lieu culturel polyvalent (musique et cinéma) de 300 places a déjà programmé 750 concerts (jazz, rock, « world music », folk...) et accueilli quelque 150 000 spectateurs. A son programme : rock, musiques du monde, chansons et festivals de cinéma.

Mais la situation financière du « ciné-concert » reste désastreuse. Son passif est de 8 millions de francs selon la direction de la salle, de 10 millions de francs selon la direction de la musique et de la danse au ministère de la culture. Rue du Faubourg-Montmartre, on impute cette quasi-faillite à de pesants frais de lancement, et à *« deux années d'activité sans soutien financier »*. Pour assurer la survie du Passage, ses directeurs, Luc Molins et Michel Pintenet, avaient été conduits à demander des subventions au ministère de la culture et à la Ville de Paris d'un montant de 1 million de francs par an, à parité égale.

Mais l'accord, discuté en septembre 1993, ne s'est toujours pas matérialisé : il était, selon Patrick Renaud, conseiller technique chargé des industries musicales au ministère de la culture, soumis à la présentation détaillée du bilan financier de la salle et d'un plan de redressement cohérent. Or un rapport financier établi par un commissaire aux comptes qui sera rendu public à la fin de l'été dévoile un rythme de pertes trimestriel d'environ 700 000 francs. *« Une subvention annuelle de 1 million de francs aurait-elle une incidence sur la structure financière d'un établissement structurellement déficitaire ? »*, s'interroge Patrick Renaud, qui ajoute que *« le Passage du Nord-Ouest a une programmation beaucoup trop ambitieuse et des pertes disproportionnées pour sa taille »*.

Une nouvelle réunion de concertation devrait se tenir dans la dernière semaine d'août. La décision du ministère de la culture et celle de la Ville de Paris sont intimement liées. Les directeurs du Passage du Nord-Ouest attribuent la frilosité des pouvoirs publics à la peur de créer une jurisprudence : jusqu'à quel point l'Etat peut-il épauler un lieu privé, qui par ailleurs a déjà été aidé au titre des crédits d'équipement des salles ?

D. R.

Un entretien avec le secrétaire général de la CFDT

Nicole Notat : « Le gouvernement doit geler la baisse des charges patronales »

Dans un entretien accordé au « Monde », Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT, demande au gouvernement de ne pas réduire, comme le prévoit pourtant la loi quinquennale sur l'emploi, les cotisations patronales d'allocations familiales. Ce « gel » devra se poursuivre « tant que le patronat ne se sera pas décidé à ouvrir des négociations d'envergure » sur l'emploi. Par ailleurs, la dirigeante syndicale estime que « les bénéfices de la croissance retrouvée doivent être équitablement répartis entre salaires et embauches ». Critique à l'égard du rôle joué actuellement par le Parti socialiste, Mme Notat refuse de condamner une éventuelle privatisation partielle de Renault.

« Les signes d'une reprise économique et une légère amélioration sur le front de l'emploi sont perceptibles. A partir de ces éléments, quel discours entendez-vous tenir au gouvernement et au patronat ?

– Plusieurs indicateurs paraissent témoigner que la récession, qui aura été particulièrement sévère, est derrière nous. Cependant, l'essai ne sera transformé que lorsque la reprise de l'activité se traduira également sur la consommation et sur l'investissement des entreprises. Dans ce contexte, les mesures prises par le gouvernement ne se valent pas toutes. L'allocation de rentrée scolaire, qui correspond à une dépense de 6 milliards de francs pour l'Etat, présente l'avantage d'être ciblée dans son affectation. Elle aura un effet positif sur la consommation des catégories de ménages dont les revenus sont les plus faibles. Par contre, la politique de baisse des charges patronales n'a toujours pas donné de résultat tangible. Aussi, le gouvernement serait-il bien inspiré de geler la poursuite de la réduction des cotisations d'allocations familiales des employeurs, prévue dans le cadre de la loi quinquennale sur l'emploi. Ce gel devra être maintenu tant que le patronat ne se sera pas décidé à ouvrir des négociations d'envergure afin que cet allégement de charges ait un impact véritable en terme de créations d'emplois. Je crois en effet qu'il faut dissiper toute illusion : la reprise économique ne s'accompagnera pas spontanément d'un recul significatif du chômage. La réduction des charges sociales pas davantage.

– On peut difficilement envisager des négociations interprofessionnelles avant la désignation, en décembre, du président du CNPF...

– Je ne méconnais pas cette réalité. Mais cela n'empêchera pas la CFDT d'interpeller, dès la rentrée, le patronat dans les entreprises et les branches professionnelles. De nouvelles marges de manœuvre se dessinent, les résultats des entreprises se redressent. Qu'en font les dirigeants ? Il n'est pas soutenable que les chômeurs et les exclus, principales victimes de la crise, soient maintenant les laissés-pour-compte de la reprise. Les bénéfices de la croissance retrouvée doivent être équitablement répartis entre les salaires et les embauches nouvelles. Les termes de cette répartition doivent, à nos yeux, être au centre des revendications syndicales et des négociations dans les entreprises.

Renault ? « Une opération de diversion »

– En matière de politique contractuelle, qu'attendez-vous du futur président du CNPF ?

– Des engagements nets en faveur de l'emploi. Il existe dans ce pays un quiproquo énorme consistant – quoi qu'on en dise – à tout attendre de l'Etat pour venir à bout du chômage. L'Etat lui-même, selon les moments, le regrette ou l'alimente. Reconnaissons que les partenaires sociaux s'en accommodent souvent. Si l'impulsion et le rôle de l'Etat demeurent nécessaires, les solutions ne relèvent pas d'abord de l'ordre législatif ou réglementaire ; elles résident principalement dans la capacité d'initiative et d'innovation des acteurs de la société civile, en premier lieu des forces patronales et syndicales. L'écart entre la nécessaire performance de nos entreprises comme de notre économie et l'état de dégradation du tissu social appelle des changements et des adaptations négociées dans la création, l'organisation et la distribution du travail. Il en est de même dans le système de formation et d'insertion des jeunes, dans le développement d'activités en rapport avec les nouveaux besoins de la société et des individus.

» Le patronat ne peut pas éternellement se dérober à cette responsabilité-là. Les demandes de l'entreprise à l'égard de la société ne peuvent pas être à sens unique. Le CNPF se satisfera-t-il encore d'une situation où la politique contractuelle est essentiellement alimentée par l'Etat, en dépit des *pétitions de principe* sur l'autonomie de la négociation ? De ce point de vue, le dernier accord sur la formation professionnelle en est une belle illustration.

– La CFDT a-t-elle l'intention de s'opposer à une éventuelle privatisation de Renault ?

– Il est normal que le projet de privatisation de Renault – un événement qui n'aurait rien d'anodin – suscite un peu d'inquiétude chez les salariés. Nous serons très attentifs aux conditions dans lesquelles ce projet pourrait s'opérer, qu'il s'agisse du choix des nouveaux actionnaires, des garanties liées au développement industriel et, évidemment, à la qualité des relations sociales. Néanmoins, la CFDT ne veut pas se tromper d'objectif ni de cible quant à l'orientation de la mobilisation sociale de cette rentrée. Aujourd'hui, il y a mieux à faire que de se lancer dans une opération de diversion. Depuis longtemps, chacun sait que ce n'est pas le statut d'une entreprise qui détermine sa compétitivité et la façon dont elle mène ses restructurations. Du reste, les entreprises nationalisées n'ont pas suivi une politique de l'emploi bien différente de celle menée dans le privé.

La « culpabilisation collective » du PS

– Les mois qui viennent seront marqués par la préparation de l'élection présidentielle de 1995. Qu'attendez-vous de ce scrutin ?

– Dans un contexte de mutations à l'issue incertaine, vécues comme autant de menaces sur l'avenir, les attentes des électeurs et les responsabilités des candidats seront considérables. Ceux-ci seront tenus d'annoncer clairement les choix qu'ils placeront au cœur de leur action. Plus que toute autre, cette élection focalisera sur elle les attentes et les espoirs des Français. *Mais susciter* un espoir *nouveau* n'est pas l'illusion. Aussi serons-nous aussi sévères à l'égard de ceux qui se satisferaient de comportements frileux et attentistes que vis-à-vis de ceux qui adopteraient des comportements velléitaires par trop éloignés de leur capacité réelle à agir. La CFDT n'hésitera pas à dénoncer les hypocrisies, qu'elles viennent de droite (tout miser sur l'allégement des charges comme solution globale et radicale aux difficultés de l'emploi) ou de gauche (« les trente-cinq heures sans perte de salaire »)...

– Vous nourrissez des craintes particulières à l'égard de la nouvelle direction du PS ?

– Le Parti socialiste ne s'est toujours pas remis du traumatisme de sa défaite électorale de 1993. Il semble s'enfoncer dans une forme de culpabilisation collective assez incompréhensible à l'égard de son action gouvernementale. On le sent tenté par l'opposition pure et dure, la radicalisation des propositions. Si cela devait le conduire à faire de la surenchère sur le plan social ou à se considérer comme la super-organisation syndicale du pays, nous entrerions dans une période de rapports pour le moins tendus et conflictuels. La vie politique française a besoin d'un Parti socialiste qui joue son rôle sans confusion des genres.

– Sur le plan syndical, la CGT lance régulièrement des appels à l'unité. Etes-vous toujours aussi peu disposée à y répondre ?

– Les appels velléitaires et successifs à l'action ne garantissent pas que l'on parviendra à la mobilisation des salariés. Il existe un espace pour des actions de dénonciation et de résistance lorsque les propositions gouvernementales et patronales le justifient. La CFDT occupe et occupera ce terrain, seule ou avec d'autres, mais elle n'a pas du tout l'intention de se laisser enfermer dans les seules actions de dénonciation. Tout l'enjeu de cette rentrée sociale est de faire en sorte que le mouvement syndical puisse se placer en position offensive – et pas seulement réactive – en direction du gouvernement et du patronat. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL NORMAND

Dans « Libération »

M. Blondel, secrétaire général de FO envisage « des conflits sérieux »

Dans un entretien accordé au quotidien *Libération* et publié lundi 22 août, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, juge que la politique sociale d'Edouard Balladur est *« de caractère attentiste »*, et estime que pour relancer l'économie et créer des emplois, il faut *« une relance de la demande* via *des augmentations des salaires.* [...] *Pas une augmentation de salaire pour toutes les professions et décidée par le gouvernement. Cela n'existe pas et nous n'en voulons pas. En revanche, le gouvernement et le CNPF peuvent donner l'impulsion pour que s'ouvrent des discussions salariales dans les branches ou les entreprises. »*

Sur le climat social, Marc Blondel se veut offensif : *« La rentrée sera ce qu'elle sera, je crois qu'il y a assez d'insatisfaction pour que l'on ait des conflits sérieux. Ainsi les restructurations dans le secteur de la défense me paraissent susceptibles de provoquer des actions syndicales dans les localités concernées.* Sur la Sécurité sociale, *« seul élément de solidarité organisée directement entre les gens »*, et qui représente *« l'argent des salariés »*, Marc Blondel entend mobiliser : *« J'annonce la couleur : si on peut mobiliser comme on a mobilisé pour le CIP, on le fera. Y compris peut-être jusqu'à une grande manifestation nationale, en coordination avec les autres syndicats, fin novembre ou début décembre. »*

Au sujet de la privatisation de Renault, le secrétaire général de FO développe des thèses proches de celles de Nicole Notat et éloignés du PS et du PC : *« Contrairement au Parti communiste, je ne crois pas que Renault soit toujours le symbole de la classe ouvrière. »* Il fait toutefois une réserve : Renault appartenant au *« patrimoine national »*, Marc Blondel se demande si *« le gouvernement n'est pas en train de vendre les tableaux, voire de les brader. Ce n'est pas le signe d'une économie active. »*

Séduite par Tony Blair, nouveau chef de l'opposition

La City songe à financer le Parti travailliste

LONDRES
correspondance

« Mark and Spencer a remplacé Marx et Engels », aimait répéter Margaret Thatcher, pour qui le groupe de distribution britannique, dont les largesses remplissaient les caisses de son parti, symbolisait par excellence *« la réflexion libérale »*. Lors de la décennie précédente et jusqu'à il y a peu de temps, le Parti travailliste, actuellement cantonné dans l'opposition et jugé trop interventionniste en matière industrielle, faisait peur aux dirigeants de Mark and Spencer. Or voilà que son président, Sir Richard Greenbury, invite Tony Blair, le leader du Parti travailliste, intronisé le 21 juillet, à déjeuner avec lui dans le courant du mois de septembre.

« Si nous sommes impressionnés par ce que Tony Blair nous dit de sa politique et si nous estimons qu'elle est bonne pour le pays, nous envisagerons alors sérieusement de la soutenir financièrement », a prévenu Sir Richard qui avait versé en 1993 plus de 40 000 livres sterling (environ 330 000 francs) à la formation de John Major, l'actuel chef de gouvernement. Visiblement, le nouveau chef de l'opposition plaît au patronat, et les donations des entreprises pourraient bientôt remplir ses coffres plutôt que ceux des tories. Le cas de Sir Richard n'est pas unique. Le magnat des médias, Rupert Murdoch, ainsi que lord Ornson, premier contributeur de la droite et fondateur du conglomérat transatlantique Ornson Trust, se sont également dits sensibles au discours du leader travailliste. *« Blair, un homme intéressant, n'est-ce pas ? »*, avouent-ils.

Comment expliquer cet engouement de la City et du monde des affaires pour un parti longtemps diabolisé par les patrons ?

« Depuis son élection, Tony Blair est resté volontairement vague quant à ses intentions en matière économique afin de ne pas donner des armes à la majorité. Mais il est évident que désormais, peu de chose séparent les programmes des deux principaux partis du royaume sur le plan fiscal et budgétaire », explique l'un d'entre eux. De fait, le Labour, modernisé et rénové, s'est engagé par exemple à ne pas nationaliser les entreprises privatisées par la droite depuis 1979, à l'exception des chemins de fer actuellement cédés au secteur privé. Les aspects les plus significatifs de la législation antisyndicale mise en place par Mme Thatcher seront maintenus, notamment le vote à bulletin secret, a promis Tony Blair. Tout aussi important, le jeune chef de l'opposition de Sa Majesté s'est engagé à baisser les impôts alors que, comble d'ironie, le gouvernement Major a augmenté la pression fiscale.

« Mélanger des idées de droite et de gauche »

Comme le souligne un expert, *« dans les économies anglo-saxonnes, la marge de manœuvre d'un premier ministre est limitée. Le gouvernement peut agir au niveau micro-économique, par exemple en matière de sécurité sociale, de flexibilité du marché du travail, de formation professionnelle... La banque centrale, elle, est la maîtresse incontestée de la macro-économie et la gardienne du contrôle de l'inflation. Tant que M. Blair respectera cette division des tâches – et il n'a jamais prétendu l'inverse – les marchés financiers lui feront confiance »*.

Daniel Finkelstein, responsable d'un centre d'études, la Social Market Foundation, est l'inventeur d'une expression désormais classique qui résume la philosophie pragmatique de Tony Blair : le *« blajorim »*. Pour son auteur, il s'agit de *« s'approprier les idées de l'autre camp et mélanger des idées de droite et de gauche pour les rendre indissociables aux yeux de l'électorat »*. Les tories acceptent que le libéralisme à tout crin ait ses limites, que l'Etat ait encore un rôle à jouer. Pour sa part, le Labour reconnaît la primauté du libre marché.

Malgré la déréglementation financière de 1986, le fameux « big bang » qui a vu s'installer dans la City des professionnels venus de tous les horizons, l'establishment traditionnel n'a pas perdu ses prérogatives. A tort ou à raison, présidents et directeurs généraux des grandes banques et des maisons de courtage se sentent en confiance avec Tony Blair, fils d'avocat, passé dans le moule d'un collège réputé et par l'université d'Oxford. « Tony » ne provient pas des classes laborieuses, à la différence de ses prédécesseurs, Neil Kinnock ou John Smith. Les uns et les autres appartiennent au même monde, ce qui facilite la compréhension des positions respectives dans une société où les divisions sociales sont plus marquées qu'ailleurs.

Enfin la City partage les convictions pro-européennes de Tony Blair, qui contrastent avec l'euroscepticisme latent de l'actuel locataire du 10, Downing Street. La première place boursière d'Europe, qui n'a guère apprécié la sortie de la livre du système monétaire européen en 1992, soutient avec enthousiasme l'idée d'une monnaie unique. Quitte à fermer les yeux sur le soutien du Labour au volet social de Maastricht, dont le patronat se méfie.

Les banquiers du « Square Mile », le cœur financier londonien, ont toujours privilégié les gagneurs, comme le montre l'appui fidèle à Mme Thatcher. Aujourd'hui, le rival de John Major ne manque pas d'atouts pour remporter le prochain scrutin général qui doit se dérouler au plus tard en avril 1997. Mais bien des inconnues demeurent. Déjà, la gauche travailliste et syndicale, qui a traité Tony Blair de *« conservateur bon teint »*, réclame la création d'un impôt sur les signes extérieurs de richesse et d'une TVA portant sur les dépenses de santé et de scolarité privées. *« La Blairmania va-t-elle passer l'été ? »* s'interrogeait l'autre jour le *Financial Times*. Et le quotidien, qui passe pour refléter le sentiment des entrepreneurs, de laisser entendre que ce *« flirt »* pourrait être de courte durée... Mais tous ne partagent pas cette analyse estivale.

MARC ROCHE

REPERES

EMPLOI

Feu vert pour l'indemnisation du temps réduit de longue durée

Le ministère du travail a rendu publique une circulaire précisant les modalités d'application des conventions de TRILD (temps réduit indemnisé de longue durée). Ce dispositif, contenu dans l'article 45 de la loi quinquennale sur l'emploi est destiné aux entreprises qui, face à une situation économique dégradée souhaitent néanmoins garder leurs salariés en vue d'une reprise d'activité future. Dans ce cas, les salariés pourront ne pas travailler *« pendant une durée maximum de 1 200 heures sur une période de 12 à 18 mois »* et toucher 50 % de leur salaire, avec un minimum de 29 francs par heure.

Le TRILD peut être mis en œuvre *« soit à titre préventif »* pour l'emploi, soit *« dans le cadre d'une procédure de licenciement pour motif économique »*. Il doit faire l'objet d'une convention FNE. Le financement du dispositif, conclu en mai, est tripartite entre l'Etat, l'UNEDIC et l'employeur. L'Etat verse *22 francs par heure réduite*, jusqu'à 700 heures de TRILD, puis 15 francs au-delà. L'UNEDIC verse 10 francs à partir de 700 heures et l'employeur le solde.

CHINE

Les autorités durcissent la politique monétaire pour maîtriser l'inflation

L'inflation ne pourra être enrayée cette année sans un strict contrôle du crédit au second semestre, a averti, la semaine dernière, le vice-premier ministre chinois chargé de l'économie, Zhu Rongji. Il faut renforcer le contrôle, consolider les finances et approfondir les réformes, a déclaré M. Zhu pour qui, *« le contrôle de l'inflation est la clef du développement économique et des réformes financières »*.

Ce coup de poing sur la table pour l'application d'une stricte politique monétaire intervient après la publication d'indices au mois de juillet qui ont souligné un nouveau dérapage de l'économie, dû notamment à une envolée de 73 % des investissements en capitaux fixes résultant d'un relâchement du crédit. En juillet, les prix de détail ont augmenté de 21,4 %, portant l'inflation à 20 % en moyenne nationale sur les sept premiers mois de l'année, alors que le gouvernement s'était fixé comme objectif un taux inférieur à 10 % en 1994.

M. Zhu a exhorté les banques et *les autorités locales à respecter les* directives centrales sur le resserrement du crédit et à cesser notamment de financer des entreprises mal gérées. De son côté, le ministre du commerce extérieur chinois, Wu Yi, cité samedi 21 août par le *China Daily*, a estimé que l'inflation beaucoup trop élevée risquait d'amputer sérieusement les exportations de la Chine cette année.

PRIVATISATION

Electricité de Portugal devient un groupe de dix-neuf entreprises

Electricité de Portugal (EDP) a approuvé le 18 août en assemblée générale sa division en quatorze entreprises, qui s'ajoutent aux cinq déjà créées. La société devient ainsi le groupe EDP, composé de dix-neuf entités. Celui-ci comprendra notamment une holding qui coordonnera l'activité et les politiques globales, une société de production, une de transport, quatre de distribution (une par région) et douze de services. Cette scission doit encore être approuvée en conseil des ministres. Elle s'intègre dans le plan de privatisation de l'entreprise, 20 % à 25 % du capital d'EDP devant être vendus en Bourse.

La CPPE (Companhia Portuguesa de Produçao de Electricidade), la société de production, devrait être la première société *du groupe à être cotée à la* mi-1995. Les tarifs devraient rester identiques dans tout le pays, a garanti la direction, mais les syndicats redoutent une concurrence féroce entre les filiales.



Après être parvenu à un compromis sur l'impact financier du cycle de l'Uruguay

Le Congrès américain devrait ratifier l'accord de Marrakech avant la fin de l'année

Les responsables du commerce extérieur aux Etats-Unis doivent rencontrer début septembre à Los Angeles leurs homologues du Canada, du Japon et de l'Union européenne pour examiner les dossiers en suspens après la signature, au printemps, de l'Acte final mettant un terme aux négociations du cycle de l'Uruguay. Depuis, de nombreux pays, dont les Etats-Unis, n'ont toujours pas ratifié cet Acte final. Le Congrès américain examine, depuis le début de l'été, le projet de ratification de l'accord de Marrakech que lui a transmis l'administration Clinton. Le texte devrait être adopté dans les semaines qui viennent. Deux difficultés sont encore au centre des discussions : celle liée à l'adaptation des lois commerciales américaines (notamment sur les pratiques anti-dumping) aux nouvelles règles du jeu définies par les cent dix-sept pays signataires des accords finaux de l'Uruguay Round ; celle ensuite résultant de la baisse des droits de douane et de la réduction des recettes fiscales correspondantes (12 milliards de dollars sur cinq ans).

NEW-YORK

de notre correspondant

« Nous avons encore à régler quelques problèmes, mais il n'y a aucun doute à ce sujet, nous parviendrons à ratifier l'accord du GATT cette année. » Cette récente déclaration de Robert Matsui, représentant démocrate de Californie à la Chambre, traduit un sentiment largement partagé aujourd'hui à Washington. Si la ratification de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avait donné lieu, l'an dernier, à un vif débat politique dans le pays, celle de l'Acte final du pacte commercial signé à Marrakech par les Etats-Unis, avec cent onze autres pays, suscite un important travail parlementaire mais aucun débat public.

Depuis quelques semaines, le Congrès examine dans le détail les textes que lui a transmis l'administration. La principale difficulté est en fait d'ordre budgétaire : la mise en œuvre de cet accord va en effet se traduire, du fait de la diminution des droits de douane sur certains produits, par des pertes de recettes fiscales de quelque 12 milliards de dollars sur cinq ans, l'équivalent d'une soixantaine de milliards de francs. Les règles budgétaires actuellement en vigueur aux Etats-Unis obligent le Congrès à financer ces pertes fiscales par d'autres ressources (1). Après plusieurs semaines de polémiques, démocrates et républicains seraient proches d'un compromis. Celui-ci ne comporterait aucune augmentation d'impôts ou de taxes. Mais, au-delà de ce compromis, il manquerait encore environ 1 milliard de dollars.

Le projet de loi soumis par l'administration au Congrès a naturellement provoqué la réaction de nombreux groupes de pression. Violemment opposé à l'accord de Marrakech qui va, selon lui, soumettre les Etats-Unis à un *« tribunal irresponsable »* (l'Organisation mondiale du commerce), Ralph Nader, l'« avocat des consommateurs », a demandé un report du débat, rappelant que les pays signataires avaient jusqu'à juillet 1995 pour se prononcer. Mais il ne s'agit là que d'une opinion très marginale. Comme l'administration, les parlementaires démocrates et républicains semblent en effet déterminés à faire ratifier rapidement ce texte.

Les grands lobbys industriels, ceux notamment de l'acier, du textile et du ciment, ont naturellement et efficacement fait leur travail. Ils ont réussi à influencer l'administration au moment de la rédaction du projet de loi. Comme le notait un éditorial du *New York Times* du 19 août le texte de l'administration *« est en contradiction avec les engagements pris à Marrakech sur une douzaine de points »*. Et les aménagements apportés par les parlementaires n'ont fait qu'aggraver les choses.

La législation anti-dumping

Ces écarts avec le texte de l'accord de Marrakech portent essentiellement sur le problème de la législation anti-dumping. Les Américains doivent adapter leurs règles en ce domaine. Mais si les dispositions qu'ils retiennent actuellement devaient être adoptées, il serait très facile à Washington de démontrer qu'une entreprise étrangère pratique, aux Etats-Unis, *des prix « déloyaux »* (des prix inférieurs aux coûts de revient ou aux prix de vente pratiqués par l'entreprise étrangère dans son pays) et donc de l'attaquer pour « dumping ». Les représentants de l'Union européenne ont déjà fait savoir à l'administration américaine que la rédaction actuelle des textes soumis au *Congrès n'étaient pas* conformes à l'accord de Marrakech.

Le Congrès devrait en outre donner à la Maison Blanche l'autorisation d'engager toute nouvelle négociation commerciale internationale sans avoir à en référer en permanence devant les élus. Bill Clinton a en effet demandé que, tout en ratifiant l'accord de Marrakech, les parlementaires acceptent la réouverture de la procédure dite du *« fast-track »*, permettant au président de ne pas avoir à solliciter en permanence l'aval du Congrès et qui avait déjà été utilisée notamment par George Bush et Bill Clinton lors de la négociation de l'ALENA. Là aussi, un compromis se dessine. Une telle procédure pourrait être ouverte pour une période de trois ans, renouvelable une fois.

Les parlementaires républicains ont cependant refusé, jusqu'à présent, que les Etats-Unis conditionnent leurs négociations commerciales à des questions liées au droit du travail ou à la défense de l'environnement. C'est pourtant une autre des préoccupations de l'administration démocrate.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) Conformément aux principes de l'Accord quinquennal de 1990 visant à réduire le déficit budgétaire, toute diminution des recettes budgétaires doit être compensée par une augmentation des ressources, d'ampleur identique.

Commerce extérieur global des États-Unis
(en milliards de dollars)

1991	1992	1993	1994*
-65,2	-83,8	-114,9	-38,1

* premier semestre

Balance États-Unis/Japon
(en milliards de dollars)

1991	1992	1993
-44,3	-49,4	-59,3

Le Japon dans la ligne de mire

Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis dépasse les 100 milliards de dollars par an. Au cours de l'année 1993, il a atteint 114,9 milliards de dollars contre 83,8 milliards en 1992 et 65,2 milliards en 1991. Les Etats-Unis s'en inquiètent. Car ce déséquilibre qui va grandissant entraîne celui de la balance des paiements courants qui a été déficitaire de 66,4 milliards en 1992 et 103,9 milliards en 1993. Les Etats-Unis doivent donc faire appel à l'épargne étrangère pour compenser leur déficit commercial au niveau de la balance des paiements. Comme cet appel les rend vulnérables, Washington cherche à réduire les brèches de son commerce extérieur, particulièrement déséquilibré vis-à-vis du Japon. (– 30,4 milliards de dollars sur le premier semestre 1994).

Poursuite de la baisse du dollar

Le recul du dollar face à la devise japonaise se poursuivait *lundi 22 août sur l'ensemble des* places financières. Dans la matinée, le billet vert perdait 0,24 yen à 98,11 yens à Tokyo et, une fois encore, la Banque du Japon serait intervenue pour soutenir le billet vert. En Europe, quelques heures plus tard, la monnaie nippone descendait à 97,95 yens. Le dollar était également en retrait face aux autres devises, notamment le franc et le mark. Il s'échangeait à 5,2601 francs et 1,5335 deutschemark contre respectivement 5,2850 francs et 1,5400 DM vendredi 19 août.

Ce recul de la monnaie américaine, *sans agitation excessive sur* les marchés, intervient sur fond de différend commercial entre les Etats-Unis et le Japon. Les tensions entre les deux pays se sont ravivées après la publication, jeudi 18 août, des statistiques relatives à la balance commerciale américaine, révélant que le déficit avec le Japon a bondi de 25,8 % atteignant 5,52 milliards de dollars au mois de juin. Certains responsables comme Ron Brow, *secrétaire américain au* commerce, ont jugé *« inacceptable »* ce déséquilibre et demandé un réajustement des échanges entre les deux puissances économiques (*le Monde* daté de 21 et 22 août). Dans cette partie de bras de fer, le dollar peut servir d'arme mise au service de la politique commerciale américaine, car le fait de laisser baisser le cours du billet vert pénalise les exportations nippones.

Dans ce contexte, Mickey Kantor, représentant spécial du président Clinton pour les négociations commerciales *internationales, s'est déclaré assez* pessimiste sur l'issue des négociations devant conduire à l'ouverture du marché automobile japonais. Dans un entretien accordé le 19 août à la presse japonaise, il rappelle que les discussions débutées en juillet 1993 n'ont pas enregistré les progrès attendus. Mickey Kantor doit rencontrer le 7 septembre à Washington le ministre japonais du commerce et de l'industrie, Ryutaro Hashimoto, *et le lendemain celui des* affaires étrangères, Yohei Kono. Ces entretiens doivent se dérouler avant la réunion des ministres du commerce extérieur des Etats-Unis, du Canada, de l'Union européenne et du Japon, qui est prévue du 9 au 11 septembre à Los Angeles.

La rencontre entre ces quatre instances composant la Trilatérale sera principalement consacrée aux dossiers du GATT encore en discussion, acier et aéronautique notamment, et aux questions liées à l'accord de décembre 1993 qui avait conclu les négociations du cycle de l'Uruguay et donné naissance à l'Organisation international du commerce. Ces décisions avaient été avalisées, au mois d'avril à Marrakech lorsque 111 pays (sur les 125 ayant participé aux négociations commerciales multilatérales de ce Cycle) avaient signé l'acte final de l'Uruguay Round.

D. G.

EN BREF

BUNDESBANK : arrêt des émissions de papiers de liquidités « Bulis » en septembre. – La Bundesbank a annoncé vendredi 19 août l'arrêt des émissions de papier à court terme « Bulis » (Bundesliquiditaetsschaetze), un an et demi après les avoir inaugurées. Dans un communiqué, elle reconnaît que ce papier n'a pas rempli l'objectif qui visait à maîtriser la croissance monétaire et l'aurait même entravé. Ce papier à trois, six et neuf mois, lancé en février 1993, a été boudé par les investisseurs qui trouvaient de meilleures conditions d'emprunts ailleurs. Cette suppression est prévue dès septembre.

CORÉE DU SUD : Samsung produira des camionnettes avec la technologie japonaise Nissan. – Les groupes japonais Nissan Motor Co. et Nissan Diesel Motor Co. fourniront au sud-coréen Samsung Heavy Industries Co. la technologie nécessaire à la production de camionnettes, a annoncé, samedi 20 août, le quotidien nippon, *Nihon Keizai Shimbun*. Dès 1995, Samsung devrait ainsi fabriquer 10 000 véhicules d'une tonne par an. La compagnie sud-coréenne produit déjà des camions lourds avec l'aide de Nissan et doit se lancer bientôt dans la production de véhicules de transport collectif.

INDE : convertibilité totale de la monnaie nationale pour les transactions courantes. – La monnaie nationale indienne, la roupie, est devenue totalement convertible pour les transactions courantes, a annoncé, vendredi 19 août, le gouvernement de La Nouvelle-DelHi. Après une convertibilité partielle l'an dernier, les autorités monétaires indiennes ont ainsi levé les restrictions de change pour les voyages à l'étranger des citoyens indiens, les dépenses médicales, les études et les services. Les transactions relevant de la balance des capitaux nécessitent toujours l'approbation du gouvernement.

CEA : Philippe Rouvillois renouvelé à la présidence du Commissariat à l'énergie atomique. – Philippe Rouvillois a été nommé président du conseil d'administration du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), par un décret du président de la République paru dimanche 21 août au *Journal officiel*. Philippe Rouvillois voit donc renouvelé son mandat de PDG. Il était président du conseil d'administration du CEA depuis août 1989, après avoir occupé brièvement la présidence de la SNCF.

GROUPE AIR FRANCE : le PDG Christian Blanc reconduit au conseil d'administration. – Quatre personnalités, dont le président du Groupe Air France, Christian Blanc, ont été nommées au conseil d'administration de la holding Groupe Air France, qui détient majoritairement Air France et Air Inter, selon un décret du 19 août paru dimanche 21 août au *Journal officiel*. Christian Blanc et Danielle Bénadon ont été nommés au titre du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme. Gilles Denoyel a été nommé au titre du ministère de l'économie, et François Jonchère par le ministère du budget.

COMMUNICATION

Le rapprochement des industries du spectacle et de l'électronique aux Etats-Unis

Siliwood, la cité interactive dont le prince est un joueur

Au Summer Consumer Electronics Show de Chicago, les jeux électroniques du prochain Noël sont déjà là. Au-delà des batailles entre consoles et micro-ordinateurs, industriels de l'électronique et du spectacle se disputent les places dans les logiciels de jeux, clé d'un marché des loisirs interactifs en forte croissance.

CHICAGO

de notre envoyé spécial

On connaît Hollywood, ses majors du cinéma, ses méga-*budgets, son règne sur l'imagi*naire du spectacle ; on observe la Silicon Valley, ses puces, ses micro-ordinateurs et sa fertilité technologique. Stars et entrepreneurs y triomphent au soleil de la Californie, figures emblématiques du rêve américain. Il faudra compter désormais avec une nouvelle entité mythique, Siliwood, cité virtuelle dont le prince est un joueur et dont le nom de baptême résulte de la contraction de Silicon et Hollywood. Car le rapprochement accéléré entre les industries de l'électronique et du spectacle, autour des médias interactifs et notamment des jeux, est la tendance la plus marquante du Summer Consumer Electronics Show de Chicago, salon de l'électronique grand public qui a eu lieu cet été.

Selon les statistiques de l'Association des industries électroniques (EIA), les ventes de matériels et logiciels de jeux augmenteront de 26 % cette année, pour atteindre 5,4 milliards de dollars en 1994 (1). Le jeu est donc un des segments les plus dynamiques d'une électronique grand public américaine, déjà plutôt portée à l'optimisme : son chiffre d'affaires total devrait dépasser 56 milliards de dollars cette année, et frôler les 60 en 1995. Le boom du téléphone cellulaire et celui du fax, la croissance continue des ventes de micro-ordinateurs (6,5 millions d'unités, pour une valeur de 8 milliards de dollars estimés cette année), expliquent cette croissance. Et chacun observe avec intérêt le lancement de Direct TV avec ses dizaines de chaînes numériques, susceptibles d'ouvrir un nouveau marché (*le Monde* du 5 août).

Mais à Chicago, dans les immenses halls de McCormick Place, on ne se contentait pas d'essayer tous les gadgets indispensables au passionné de vidéo, de la télécommande en forme de pistolet au fauteuil avec masseur électrique incorporé (idéal pour les « couch potatoes », sobriquet donné outre-Atlantique des fanatiques du petit écran).

On essayait surtout d'anticiper ce qui fera fureur dans les chambres d'adolescent pour Noël : quels jeux va-t-il acheter, et quels héros copier ? C'est sur ce créneau du soft, du logiciel, que se mènent les batailles les plus intenses, à coup d'exclusivités, de licences, et de créativité. Cela ne veut pas dire que la paix règne sur le front du « hard », entre les fabricants de consoles, Nintendo, Sega, Atari ou 3 DO, et ceux qui misent sur le disque optique relié à un ordinateur (CD-ROM) ou au téléviseur (CD-I, Compact-Disc Interactif) (2).

L'atout du « joystick »

Chacun fourbit son arme secrète, et rivalise dans la course aux bits (la capacité de rendu des images et du mouvement dépend en partie du processeur utilisé, dont la puissance se mesure en bits traités : les premières machines comme le Game Boy sont dites huit bits, les actuelles consoles Super-Nintendo ou Sega Megadrive sont des 16 bits) Après 3 DO et sa console Panasonic REAL 32 bits, Atari et sa Jaguar à 64 bits, Sony s'apprête à dévoiler sa *play-station*. Et Nintendo annonce pour l'an prochain son Ultra 64 bits, réalisée en coopération avec l'as de la simulation, Silicon Graphics.

Mais ces batailles de puces se gagneront non par les chiffres, mais à la pointe du *joystick* (dispositif de commande des jeux), tous les fabricants en sont persuadés. *« C'est la qualité des jeux qui fait le succès, et pas la capacité technologique »*, selon Howard Lincoln, le patron de Nintendo. Et Scott Marden, le patron de Philips Media, ne dit pas autre chose quand il explique le changement stratégique de sa société : *« Nous sommes éditeurs indépendants de toute plate-forme, nous nous concentrons sur le software. »* Cela ne veut certes pas dire que Philips se désintéresse du CDI, ce matériel que la firme néerlandaise a créé et dont elle affirme avoir vendu 400 000 lecteurs. Avec un nouveau design gris et compact qui le rapproche de l'univers des consoles, avec un prix revu à la baisse (299 dollars aux Etats-Unis, 2 500 francs environ, dès septembre, en France pour le premier modèle), Philips espère atteindre un million d'exemplaires vendus fin 1994.

Mais c'est d'abord sur les programmes que Scott Marden entend porter l'effort. *« Nous visons les meilleurs jeux, très animés, multijoueurs. Nous les porterons ou les sortirons d'abord sur CDI quand ils pourront bénéficier des qualités de cette machine, mais nous voulons aussi profiter de la croissance forte du CD-ROM, et nous aurons certainement, dans les dix-huit mois, des services « en ligne »*. Philips Media a d'ailleurs édité ses premiers titres sur CD ROM, dont le jeu International Tennis Open de la société française Infogrames, qui a dépassé les 100 000 exemplaires en CDI, et devrait encore accroître ce score aux Etats-Unis puisqu'il sera livré avec les nouveaux lecteurs de CDI. Enfin, Philips Media compte sur les films qu'elle édite en vidéo CD, et a conclu un accord avec le producteur de science-fiction Full Moon pour publier des titres interactifs, en même temps que des films en salles.

Le retour de Hollywood

Cette stratégie qui lie cinéma et disque interactif est celle qu'entendent mener les majors de Hollywood, dont la plupart, signe des temps, faisaient leur grand retour au Consumer Electronics Show de Chicago, après des années d'absence. Fox, Disney, Turner, Paramount, Time Warner, Sony : la plupart ont créé des filiales spécialisées pour surfer sur la vague du CD-ROM et éviter de laisser à d'autres le soin de décliner sur tous les supports et tous les écrans les aventures des héros qui sont leur fonds de commerce. C'est ainsi que *Jurassic Park* ou le dessin animé *les Flintstones* vont vivre de nouveaux épisodes interactifs, que Viacom (la maison mère de MTV) met sur disque ses héros, les chenapans Butthead and Beavis...

Tous ces pionniers de Siliwood ne font que suivre les traces de l'ancêtre George Lucas. Sa société Lucas Arts en est au septième jeu exploitant le filon de la *Guerre des étoiles* sur micro-ordinateur, et se lance maintenant largement dans le CD-ROM. *« Nous sommes parmi les sociétés les plus profitables du secteur par employé »*, explique pudiquement Jack Sorensen, l'un des 125 employés de la société, sans plus de détails. Hollywood a saisi l'importance de reconquérir, ou au moins de conserver, la maîtrise des héros, clés des porte-monnaies. Car certains personnages de jeux vidéo sur consoles sont déjà des classiques, plus populaires que leurs homologues sur pellicule. Même s'il a complètement raté ses débuts au grand écran, Super Mario _ vendu à des dizaines de millions d'exemplaires _ constitue une menace pour Robert De Niro...

Pour Noël, Nintendo met toutes ses forces commerciales derrière son nouveau jeu, Donkey Kong Country, qui fait évoluer un gorille amateur de bananes déjà bien connu des amateurs, mais cette-fois-ci confronté à de nouvelles aventures. Ni le « scénario », ni évidemment l'absence de dialogue, ne peuvent rivaliser avec la machine à émotion de Hollywood. Mais l'action, les graphismes sophistiqués, et 10 millions de dollars de publicité font de Donkey Kong nouvelle manière un sérieux concurrent de King Kong....

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Un dollar vaut 5,27 francs.

(2) Les consoles Sega ou Nintendo se branchent sur un téléviseur et « lisent » des cartouches de jeux spécifiques, dont les licences sont détenues par les fabricants de consoles. Un lecteur de CD-ROM (compact disc read only memory) se branche sur un ordinateur et peut lire des disques standardisés contenant des textes, du son et des images. Un lecteur de CD-I se branche sur un téléviseur, et lit des disques standardisés. Tous ces disques compacts, dont le coût de reproduction est relativement faible, ont la même apparence *physique (une « galette » argentée de* 12 centimètres de diamètre) que les CD audio.

DANS LA PRESSE

Le retrait des troupes françaises du Rwanda

The Times (Sam Kiley) : « Quelles étaient les motivations de l'opération « Turquoise », l'intervention militaire française au Rwanda ? Etait-ce de mettre fin aux massacres de Tutsis et de modérer les Hutus ? [...] La réponse, maintenant que les troupes françaises sont parties, n'est pas là. La France est intervenue au Rwanda pour la France. Les Français n'ont qu'une obsession pour ce qui concerne l'Afrique : l'étendue de l'anglophonie. »

Le Figaro (Jean d'Ormesson) : « Le piège humanitaire, dénoncé au moment de l'afflux des réfugiés sur Goma, est en train de se transformer en piège politique. La tâche sera autrement plus difficile pour les forces des Nations unies, qui n'ont pas encore obtenu la confiance des adversaires en présence, que pour les Français qui avaient réussi à la conquérir. »

Libération (Gérard Dupuy) : « Turquoise » aura montré que si la France savait se donner les moyens de rendre crédible son rôle autoproclamé de « gendarme africain » les habits de celui-ci sont en réalité bien trop grands pour elle. « Turquoise » n'était qu'un pis-aller. Un « mieux-aller » passerait par une réelle force internationale d'intervention... qui n'irait pas sans rejaillir sur la fameuse « politique africaine » de la France. »

La Tribune-Défossés (Pascal Aubert) : « Malgré les doutes qu'autorisait il y a deux mois le déclenchement d'une opération décidée à la hâte, « Turquoise » a fait ses preuves. Espérons que les responsables français sauront avoir le triomphe modeste. Toute autosatisfaction serait moralement déplacée. Au nom du cauchemar rwandais qui continue. »

L'Humanité (Arnaud Spire) : « Que, dans ces conditions, Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères, ait osé affirmer que la balle était dans le camp du gouvernement rwandais, et que la France officielle s'en lavait désormais les mains, est le signe d'une insupportable amnésie. Après la part prise dans le soutien au dictateur et à ses milices, Paris devrait faire preuve de davantage de sens des responsabilités. »

L'Est républicain (Michel Vagner) : « Comme chaque fois que l'humanitaire est mis en avant – on l'a vu en Somalie, on le voit en Bosnie –, le règlement politique a marqué le pas. La crise risque donc de s'éterniser. [...] En attendant, deux tentations seront à combattre. La tentation de la vengeance, celle qui anime les vaincus et dont ils ne se cachent pas. Et la tentation de l'oubli, le nôtre. Le pis serait en effet qu'après l'émotion revienne l'indifférence. »

La Nouvelle République des Pyrénées (Jean-Marcel Bouguereau) : « La France vient de montrer qu'elle existe au seul continent où elle ait encore des ambitions de grande puissance. Reste à savoir – mais c'est un autre débat – pour quoi faire ? Malgré les fameuses injonctions de La Baule – lorsque Mitterrand appela les Africains à la démocratisation de leurs régimes –, la puissance néocoloniale de la France en Afrique n'a fait pour l'instant que couvrir la dérive de ce continent. Saura-t-elle en faire autre chose ? On nous permettra, pour l'instant, d'en douter. »

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 août ▼ Triste séance

Les pertes s'amplifiaient lundi 22 août en cours de séance à la Bourse de Paris à trois jours de la liquidation mensuelle. En hausse de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite viré au rouge et affichait à 13 heures une perte de 1,42 % à 1 972,99 points. Toutefois, le marché était calme. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel 1,6 milliard de francs. Le MATIF abandonnait 0,25 % ainsi que le Bund allemand. En début d'après-midi, lors de son appel d'offres, la Banque de France laissait ses taux inchangés à 5 % et retirait 200 millions de francs du marché monétaire.

La faiblesse du dollar, en dépit du relèvement, la semaine précédente, d'un demi-point des taux d'intérêt américains, préoccupe les milieux financiers. En effet, pour eux, la baisse de la devise américaine ne permet pas une stabilisation des marchés obligataires, clé d'une reprise sur le marché des actions. Du côté des valeurs, on notait en hausse Olipar, Fives Lille, Matra-Hachette. En baisse figuraient Centrest, UGC, Sagem et Finextel.

L'once d'or était en baisse à 381,11 dollars au fixing de la Bourse de Paris contre 384,00 dollars vendredi en clôture.

Tendance analogue pour le lingot qui revenait à 64 750 francs contre 65 250 francs vendredi. Le napoléon perdait 5 francs à 373 FF. Quant au montant des échanges, il s'élevait à 9 182 millions, contre 10 611 millions vendredi.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	12-08-94	19-08-94
Indice général-SBF 120	1 388,25	1 386,33
Indice général-SBF 250	1 346,84	1 344,90
Valeurs industrielles	1 550,30	1 550,61
Energie	1 563,49	1 540,78
Produits de base	1 447,42	1 433,35
Construction	1 718,29	1 744,61
Biens d'équipement	1 260,79	1 269,40
Automobile	2 241,34	2 283,71
Autres biens consom.	1 775,10	1 765,68
Industrie agroalim.	1 388,23	1 389,45
Services	1 267,09	1 275,99
Distribution	1 808,63	1 840,75
Autres services	1 033,05	1 033,18
Sociétés financières	1 095,44	1 085,06
Immobilier	871,31	856,67
Services financiers	1 140,00	1 130,38
Sociétés invest.	1 168,09	1 157,78

LONDRES : nouvelles règles pour attirer les sociétés étrangères

Le Stock Exchange de Londres vient d'introduire de nouvelles règles sur les certificats de dépôt (*depositary receipts*) visant à encourager l'admission en Bourse de sociétés étrangères, notamment des pays en développement tels que l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est.

Les certificats de dépôt d'actions d'une société sont normalement négociés entre investisseurs institutionnels. Leur inscription en Bourse est très similaire à celle des euro-obligations, a précisé le Stock Exchange.

Auparavant, ces certificats ne pouvaient être inscrits en Bourse de Londres que si les actions de la société y étaient déjà admises. Désormais, ils pourront être cotés au SEAQ, le système informatique de cotation du Stock Exchange, à condition qu'une firme agisse comme teneur de marché.

Pendant les sept premiers mois de 1994, les nouvelles émissions d'actions de pays en développement ont levé 31 milliards de dollars à la Bourse de Londres, a indiqué le Stock Exchange.

Plus de 3 740 euro-obligations, 110 programmes d'émissions euro-obligataires à moyen terme et 470 sociétés étrangères sont inscrits au Stock Exchange.

TOKYO, le 22 août ▼ Prudence

Le marché s'est replié modérément lundi, l'indice Nikkei s'établissant un peu au-dessus des plus bas de la séance. Cet indice a perdu 118,12 points, soit 0,58 %, à 20 394,58 points, dans un marché calme où 181 millions de titres ont été échangés contre 254 millions vendredi. Une fois de plus, les investisseurs ont fait preuve de prudence, redoutant que la fermeté du yen n'affecte les résultats des sociétés. Des ventes liées à des arbitrages et à des prises de bénéfice avant la fin du premier semestre de l'exercice fiscal ont pesé sur le marché.

Sur le marché des changes, le dollar a de nouveau fait preuve de faiblesse en terminant la séance à 98,11 yens, en baisse de 0,24 yen par rapport à la clôture de vendredi.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 20 août
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 730	1 730
Fuji Bank	2 280	2 280
Honda Motors	[illegible]	[illegible]
Matsushita Electric	1 720	1 730
Mitsubishi Heavy	799	784
Sony Corp.	5 900	5 870
Toyota Motors	2 150	2 150

CHANGES

Dollar : 5,2635 ▼

Lundi 22 août, le dollar s'inscrivait en baisse à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,2635 francs, contre 5,2850 francs le 19 août en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark s'échangeait à 3,4301 francs, contre 3,4315 francs vendredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	19 août	22 août
Dollar (en DM)	1,54	1,5341

TOKYO	19 août	22 août
Dollar (en yens)	98,35	98,11

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (19 août) .... 4 9/16 %

BOURSES

PARIS

	18 août	19 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 010,54	2 001,33
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 391,34	1 386,33
Indice SBF 250	1 349,38	1 344,90

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	18 août	19 août
Industrielles	3 755,43	3 755,43

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	18 août	19 août
100 valeurs	3 182,60	3 191,40
30 valeurs	2 490,50	2 496,90

FRANCFORT

	18 août	19 août
Dax	2 153,56	2 149,57

TOKYO

	19 août	22 août
Nikkei Dow Jones	20 512,70	20 394,58
Indice général	1 643,82	1 637,45

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2600	5,2620	5,2685	5,2720
Yen (100)	5,3700	5,3749	5,4156	5,4228
Ecu	6,5145	6,5186	6,5071	6,5142
Deutschemark	3,4287	3,4312	3,4340	3,4378
Franc suisse	4,0705	4,0737	4,0834	4,0888
Lire italienne (1000)	3,3685	3,3710	3,3381	3,3432
Livre sterling	8,1551	8,1609	8,1593	8,1686
Peseta (100)	4,0975	4,1023	4,0705	4,0771

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 11/16	4 13/16	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Yen (100)	2	2 1/8	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4	4 1/8	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/16	8 15/16	9 5/16	9 3/4	10 1/8
Livre sterling	4 7/8	5	5 5/16	5 7/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	7 3/4	8	8	8 1/4	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 22 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –1,50 % (1971,29)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
—	EDF-GDF 3%	6140	—	—
–0,19	B.N.P. (T.P)	1015	1015	—
+0,77	Cr.Lyonnais(T.P.)	1043	1044	+0,10
–2,53	Renault (T.P.)	2335	2310	–1,07
–10,27	Rhone Poulenc(T.P)	2340	2306	–1,45
—	Saint Gobain(T.P.)	1155	—	—
+2,33	Thomson S.A (T.P)	1089	1086	–0,28
+10,11	Accor 1	666	653	–1,95
–10,29	Air Liquide 1	806	784	–2,73
–20,85	Alcatel Alsthom 1	606	599	–1,16
–21,39	Alcatel Cable 1	595	588	–1,18
–13,34	Alspi 1	347,60	347,50	–0,03
–30,21	AGF-Ass.Gen.France	220	216,70	–1,50
–22,58	Axa 1	252,50	247,80	–1,86
–21,65	Bail Invest. 1	910	901	–0,99
–20,51	Bancaire (Cie) 1	475,60	465	–2,21
–5,63	Bque Colbert C2F	134,90	134	–0,67
+1,92	Bazar Hot. Ville 2	684	689	+0,73
–8,46	Berger (M) 2	1180	1198	—
+18,58	Bertrand Faure 2	585	585	—
–0,98	BIC 1	1307	1307	—
+49,18	BIS 1	367	364	–0,82
–20,80	B.N.P. 1	230	227,40	–1,13
+4,78	Bollore Techno.1	372,60	372	–0,16
–2,08	Bongrain 1	3140	3095	–1,43
+11,75	Bon Marche (Au) 1	777	770	–0,90
–7,13	Bouygues 1	638	638	—
–10,81	Canal + 1	910	906	–0,44
+4,24	Cap Gemini Sogeti1	178,80	174,20	–2,57
–14,04	Carnaudmetalbox 1	170,90	170,10	–0,47
–4,73	Carrefour 1	2083	2050	–1,58
–25,27	Casino Guichard 1	150,70	147,20	–2,32
–28,58	Casino Guich.ADP 1	116	115	–0,86
–15,64	Castorama Dl (Li)1	760	744	–2,11
—	Cemmartin Part(M)2	410	—	—
–32,67	C.C.F. 1	207,90	204	–1,88
–12,82	CCMC-Messagid(Ly) 2	66,50	65,10	–2,11
+3	Cegid (Ly) 1	518	515	–0,58
–25,25	Centrest SDR (Ny)2	23	22,05	–4,13
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
–0,78	Dassault-Aviation1	458	452,10	–1,29
–2	Dassault Electro 1	435	430,20	–1,10
+14,41	De Dietrich 1	2620	2595	–0,95
–10,56	Degremont 1	519	508	–2,12
+19,05	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	65,05	65,50	+0,69
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	78,40	—	—
+9,73	DMC (Dollfus Mi)1	424,60	413,50	–2,61
+1,37	Docks France 1	737	736	–0,14
+29,34	Dynaction 1	150	149	–0,67
–28,34	Eaux (Gle Des) 1	533	520	–2,44
+22,33	E.B.F 1	958	942	–1,67
+27,94	Ecco 1	708	694	–1,98
+4,51	Eiffage 1	1240	1233	–0,56
–4,19	Elf Aquitaine 1	404,70	399,20	–1,36
–2,43	Eridania Beghin 1	905	885	–2,21
+9,84	Essilor Intl 1	792	781	–1,39
+6,45	Essilor Intl ADP 1	535	528	–1,31
–11,32	Esso 1	950	940	–1,05
–10,71	Eurafrance 1	1655	1655	—
–21,69	Euro Disney 1	18,30	18,25	–0,40
+15,86	Euro RSCG W.W 1	666	672	+0,90
+1,75	Europe 1-1	1771	1735	–2,03
–48,48	Eurotunnel 1	25,55	24,75	–3,13
+7,93	Filipacchi Medias1	988	970	–1,82
–21,27	Finextel 1	128,20	125	–2,50
+14,78	Fives-Lille 1	640	653	+2,03
+4,94	Fromageries Bel 1	5230	5200	–0,57
–4,25	Galeries Lafayet.1	1985	1999	+0,71
–32,65	GAN 1	372	363	–2,42
+10,63	Gascogne (B) 1	522	520	–0,38
–1,99	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2090	2060	–1,44
—	Geophysique 1	500	—	—
–10,09	G.F.C. 1	427	421	–1,41
–22,91	Groupe Andre S.A.1	539	535	–0,74
–8,17	Groupe De La Cite1	899	895	–0,46
–3,70	GTM-Entrepose 1	483,50	481,50	–0,41
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 19 août

[illegible]

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 19/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3110	5,2850	5	5,60
Ecu	6,5220	6,5260	—	—
Allemagne (100 dm)	343,6500	343,3000	330	354
Belgique (100 F)	16,6475	16,6415	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	306,0200	305,8100	292	314
Italie (1000 lires)	3,3490	3,3660	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,3700	86,5900	82,20	90,50
Irlande (1 iep)	8,0775	8,0675	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,1985	8,1820	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2670	2,2625	2,10	2,65
Suisse (100 f)	409,0100	408,9000	394	418
Suède (100 krs)	67,7000	68,7000	65	75
Norvège (100 k)	77,9900	78,0200	74	83
Autriche (100 sch)	48,8370	48,7860	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,0890	4,1025	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3400	3,3450	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8522	3,8437	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3431	5,3737	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 19/08
Or fin (kilo en barre)	65000	64900
Or fin (en lingot)	65000	65250
Napoléon (20f)	378	378
Pièce Fr (10 f)	310	—
Pièce Suisse (20 f)	378	377
Pièce Latine (20 f)	375	377
Souverain	478	482
Pièce 20 dollars	2500	2595
Pièce 10 dollars	1330	1310
Pièce 5 dollars	662,50	—
Pièce 50 pesos	2430	2435
Pièce 10 florins	391	390

Matif (Marché à terme international de France)

19 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 163 243

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,20	113,04	112,20
Précédent	111,84	113,32	112,48

CAC 40 A TERME
Volume : 15 885

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2007	2017	2033
Précédent	2016	2024	2033

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre reduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

Etalées sur deux semaines

Les manifestations commémoratives de la libération de Paris

Cérémonies officielles, inaugurations, spectacles : pendant deux semaines, la commémoration de la libération de la capitale, en août 1944, balancera entre solennité, émotion et divertissement. Les organisateurs espèrent des dizaines de milliers de spectateurs. En tous cas, ils seront des centaines – fonctionnaires de la ville, militaires, policiers, comédiens, musiciens, figurants – à réaliser, accompagner ou contrôler ces manifestations, qui vont un peu bouleverser les habitudes de certains quartiers de Paris.

Les 23, 24, 25 et 26 août, la préfecture de police a décidé d'interdire le stationnement et la circulation automobile, à certaines heures, dans les endroits de la capitale où se dérouleront les cérémonies les plus importantes.

De son côté, la RATP, qui par ailleurs assurera le transport des deux mille anciens de la 2e DB accueillis à Paris, a modifié le trajet de certains autobus. En revanche, elle a prévu un renforcement de certaines lignes de métro et du RER les 25 et 26 août.

Et, pour permettre aux Parisiens de danser tard dans la nuit du 25 août, les lignes 1 et 4 devraient fonctionner jusqu'à 3 heures du matin.

Cérémonies et spectacles

Parcours de la journée du 25 août

Zones où les spectateurs sont invités à se placer

Concorde 23 H

Tour Eiffel 12 H

Hôtel de Ville 21 H 30

Notre-Dame 11 H - Messe

Montparnasse 17 H 30

Porte d'Orléans 16 H 45

1 km

Plusieurs cérémonies et manifestations sont prévues, durant deux semaines, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la libération de Paris.

Mercredi 24 août :

17 heures : inauguration du mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque sur la dalle-jardin de l'Atlantique à la gare Montparnasse.

Jeudi 25 août :

11 heures : messe d'action de grâces à Notre-Dame de Paris ;

12 heures : reconstitution de la mise en place du drapeau tricolore au sommet de la tour Eiffel, le 25 août 1944, par les pompiers de Paris ;

16 h 45 : cérémonie à la porte d'Orléans devant la statue du Général Leclerc ;

17 h 30 : cérémonie place du 18 juin 1940, devant la plaque commémorant la reddition des troupes allemandes ;

21 h 30 : cérémonie place de l'Hôtel-de-Ville en hommage aux victimes de la Libération. Un spectacle retransmis sur écrans géants, place de la Concorde, et par France 2, retracera à la fois l'avancement des forces armées et celui de l'insurrection populaire ; imaginé par l'agence Confino, ce spectacle, intitulé « A travers Paris », fait appel à mille deux cents figurants, cent vingt véhicules civils et militaires, mille vélos, qui se déplaceront sur plus de 4 kilomètres, de la porte d'Orléans à l'avenue Victoria ;

22 heures : feu d'artifice sur la Seine :

23 heures : bal populaire à la Concorde avec Michel Legrand, Dee Dee Bridgewater, Liane Foly, les groupes Citizen et Native.

Vendredi 26 août :

18 heures : « Libération, j'écris ton nom », cérémonie commémorative de la descente des Champs-Elysées par de Gaulle, organisée par l'Institut Charles-de-Gaulle ; huit mille enfants, venus de toute la France, s'élanceront de l'Arc de triomphe vers les Champs-Elysées ; cette manifestation est réalisée par Dominique Menut, qui, il y a quatre ans, avait organisé pour les agriculteurs une immense moisson sur cette avenue ; musique de Maurice Jarre et peinture de Julius Baltazar.

Samedi 3 septembre :

11 heures : Inauguration du musée Jean-Moulin et de l'exposition *« Paris, carrefour des résistances »*, sur la dalle-jardin de l'Atlantique à la gare Montparnasse ;

20 h 45 : cinquante minutes de spectacle musical et audiovisuel organisé par le Comité parisien de Libération ; intitulée « Il y a cinquante ans une barricade », cette cérémonie-spectacle est une commémoration de la reddition du général von Choltitz au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy.

Lundi 5 septembre :

18 heures : commémoration au mont Valérien par le conseil régional d'Ile-de-France.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AFFAIRE KAREN McCOY. Film américain de Russell Mulcahy, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ANGIE. Film américain de Martha Coolidge, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3. Film américain de John Landis, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SEX AND ZEN. (**) Film Hongkong de Michael Mak, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SOURIRE. Film français de Claude Miller : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

REPÈRES

SEINE-SAINT-DENIS

Publication des décrets sur la SEM du Grand Stade

Les décrets approuvant les statuts de la société nationale d'économie mixte du Grand Stade de Saint-Denis ont été publiés au *Journal officiel* du 20 août. L'Etat, qui détient une participation de 51 % dans de cette SEM, est autorisé à apporter 15,30 millions de francs au capital de cette société. Le département de Seine-Saint-Denis et la commune de Saint-Denis pourront prendre, chacun, une participation de 1,5 million de francs.

Les sept membres du conseil d'administration représentant l'Etat ont été nommés, parmi lesquels François Kosciusko-Morizet, délégué interministériel à la Coupe du monde de football, et Jacques Perrilliat, préfet, président du jury pour le concours du Grand Stade. Deux projets sont en lice pour la réalisation de cet ouvrage ; celui de Jean Nouvel et Emmanuel Cattani, qui prévoit un stade rectangulaire à tribunes mobiles, semble avoir la préférence du jury (*le Monde* du 29 juillet).

CIRCULATION

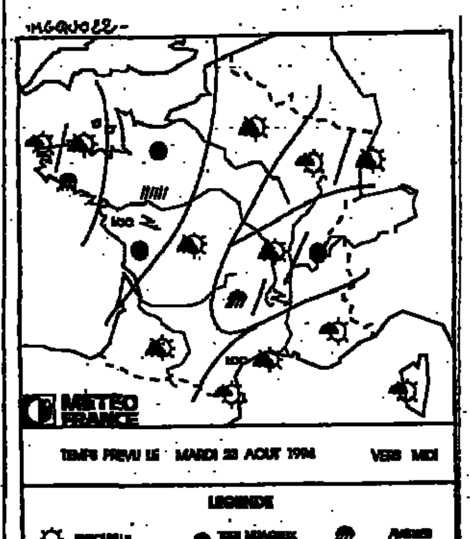
Réouverture partielle de l'autoroute A 6-a

Après trois semaines de travaux, l'autoroute A 6-a entre Orly et la porte d'Orléans a été partiellement rouverte à la circulation lundi 22 août. La totalité des voies devraient être accessibles *aux automobilistes*, mercredi 24 août, comme prévu.

Ce chantier avait démarré le 2 août (*le Monde* du 28 juin). Il s'agissait d'une opération de réfection totale de la chaussée, sur laquelle circulent, en temps normal, environ 70 000 véhicules par jour. Elle donnait, en effet, de sérieux signes de fatigues trente-quatre ans après sa construction. Ceux-ci étaient à l'origine de bruits gênants pour les riverains. Ils pouvaient également présenter des dangers pour les automobilistes et, surtout, pour les motards.

Les trois voies ont entièrement *été refaites en béton armé* continu. Elles devraient être recouvertes d'un enrobé drainant en novembre.

MÉTÉOROLOGIE

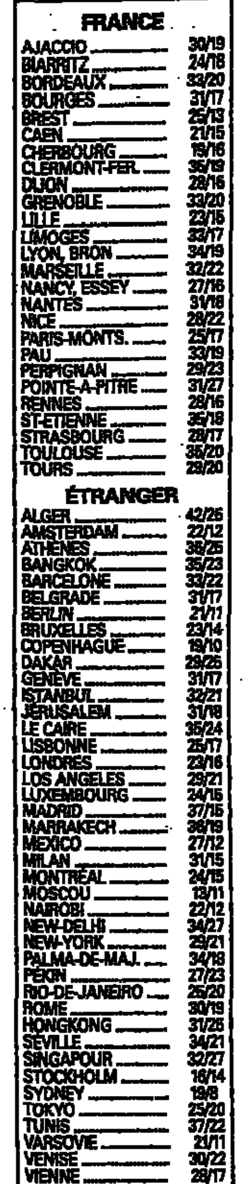


TEMPS PRÉVU LE MARDI 23 AOÛT 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

Mardi : dégradation pluvieuse et rafraîchissement par l'Ouest. – Les régions méditerranéennes bénéficieront d'une belle journée : le ciel sera peu nuageux en général, à l'exception du littoral languedocien qui devra compter avec quelques nuages marins, bas et gris. La Bretagne et le Cotentin seront sous les pluies au lever du jour, on pourrait même entendre gronder le tonnerre : sur toutes les autres régions, le ciel sera bien chargé, surtout de la Vendée à l'Ile-de-France et au Nord. Des petites ondées orageuses résiduelles pourraient encore contrarier le relief du Massif central, du Jura et des Alpes. En cours de journée, le temps couvert et pluvio-orageux gagnera les régions plus à l'Est, du Nord au Bassin parisien, au Centre et jusqu'au nord de l'Aquitaine, tandis que le ciel s'éclaircira un peu par la Bretagne, mais les nuages donneront encore des averses çà et là.

Les températures minimales seront assez douces : 15 degrés en moyenne au Nord, 19 degrés au Sud. Dans l'après-midi, le mercure sera à la baisse par l'Ouest. Il fera environ 21 degrés de la Bretagne au Nord, 23 degrés de la Vendée au Bassin parisien et 26 degrés des Pyrénées au Nord-Est. Dans le quart Sud-Est, il fera plus chaud, avec une trentaine de degrés.



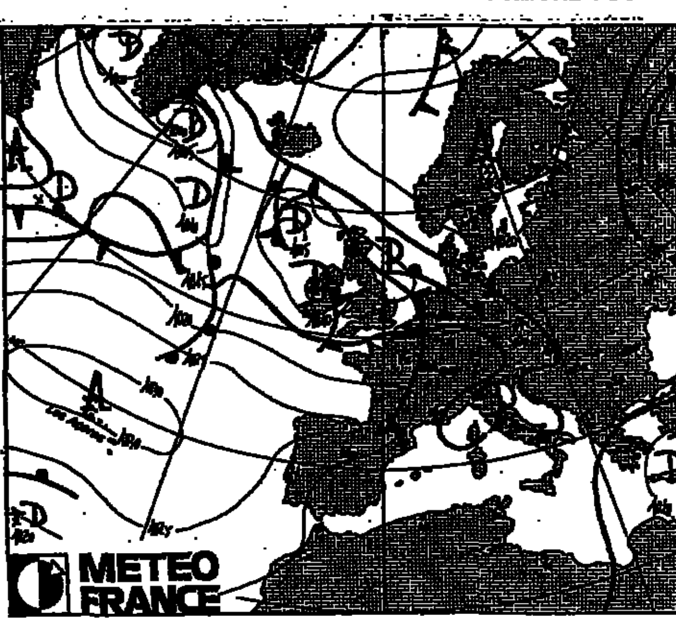
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	30/19
BIARRITZ	24/18
BORDEAUX	33/20
BOURGES	31/17
BREST	25/13
CAEN	21/15
CHERBOURG	19/16
CLERMONT-FER.	35/19
DIJON	28/16
GRENOBLE	33/20
LILLE	23/15
LIMOGES	33/17
LYON, BRON	34/19
MARSEILLE	32/22
NANCY, ESSEY	27/16
NANTES	31/18
NICE	28/22
PARIS-MONTS.	25/17
PAU	33/19
PERPIGNAN	29/23
POINTE-A-PITRE	31/27
RENNES	28/16
ST-ETIENNE	35/18
STRASBOURG	28/17
TOULOUSE	35/20
TOURS	29/20
ÉTRANGER	
ALGER	42/25
AMSTERDAM	22/12
ATHÈNES	36/25
BANGKOK	35/23
BARCELONE	33/22
BELGRADE	31/17
BERLIN	21/11
BRUXELLES	23/14
COPENHAGUE	19/10
DAKAR	29/25
GENÈVE	31/17
ISTANBUL	32/21
JÉRUSALEM	31/18
LE CAIRE	35/24
LISBONNE	25/17
LONDRES	23/16
LOS ANGELES	29/21
LUXEMBOURG	24/15
MADRID	37/15
MARRAKECH	36/19
MEXICO	27/12
MILAN	31/15
MONTRÉAL	24/15
MOSCOU	13/11
NAIROBI	22/12
NEW-DELHI	34/27
NEW-YORK	29/21
PALMA-DE-MAJ.	34/18
PÉKIN	27/23
RIO-DE-JANEIRO	25/20
ROME	30/19
HONGKONG	31/25
SÉVILLE	34/21
SINGAPOUR	32/27
STOCKHOLM	16/14
SYDNEY	19/8
TOKYO	25/20
TUNIS	37/22
VARSOVIE	21/11
VENISE	30/22
VIENNE	28/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-08-1994 à 6 heures TUC et le 22-08-1994 à 6 heures TUC

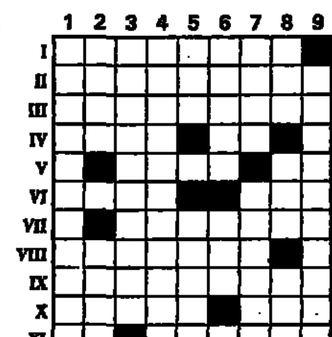
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 24 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6370



HORIZONTALEMENT

I. Ceux qui ne veulent pas devenir des hommes. – II. A la campagne, c'est vraiment le marasme. – III. Quand on dit qu'elle est jolie, c'est souvent parce qu'elle est triste. – IV. Un Italien qui faisait bonne impression. Un peu d'espoir. – V. Une prune. Qui est bien rentré. – VI. Le bon est un brave homme. Injecteur, à la campagne. – VII. Certaine est une vraie ruine. – VIII. Coule aux Etats-Unis. – IX. Grandes, elles sont loin du centre. – X. Lainage imperméable. Qui a pu nous enrichir. – XI. Pronom. Mises en terre.

VERTICALEMENT

1. Qui ne doit donc pas figurer sur la carte. – 2. Présent quand il est petit. Ancienne capitale. – 3. Port de Grande-Bretagne. – 4. Pas dissimulés. – 5. Puissance. N'atteint pas la moyenne. – 6. N'est pas ordonnée quand elle est ouverte. Rendue par celui qui vient de passer. – 7. Jaune, dans les marais. Carrée, dans le milieu. – 8. Peu éclairé. Poisson. D'un auxiliaire. – 9. Seraient en fuite, selon une théorie.

Solution du problème n° 6369

Horizontalement

I. Insoumis. – II. Mousseron. – III. Mentalité. – IV. Aide. Es. – V. Ente. Su – VI. Gars. Pal. – VII. Linaire. – VIII. Alabama. – IX. Banlieues – X. Loden. Lue. – XI. En. Semées.

Verticalement

1. Immangeable. – 2. Noël. Laon. – 3. Sunderland. – 4. Ostensibles. – 5. U.S.A. Naine. – 6. Mêlée. Ame. – 7. Iris. Piaule. – 8. Sot. Sar. Eue. – 9. Nébuleuses.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 22 AOÛT

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : K 2000.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Série : Columbo.** Entre le crépuscule et l'aube, de Harvey Hart, avec Peter Falk, Tom Simcox.
22.30 **Série : Agence tous risques.** Le docteur est sorti, de David Hemmings, avec George Peppard, Dwight Schultz.
23.20 **Documentaire : Les Oubliés de la Libération.** Ceux des barricades, de Daniel Costelle. *Hommage aux artisans méconnus de la libération de Paris.*
0.15 **Journal et Météo.**
0.25 **Série : Peter Ströhm.**

FRANCE 2

13.45 **Série : Haute tension.**
15.15 **Série : Riptide.**
16.10 **Variétés : La Chance aux chansons.** Les rois du bal.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.35 **Série : Quoi de neuf docteur ?**
18.00 **Série : La Fête à la maison.**
18.30 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Les Faucons.** De Michel Lang, avec Véronique Jannot, Bernard Le Coq.
22.30 **Documentaire : Kilomètre zéro, jusqu'au bout de la route.** La Route de la soie, de Dann Loustallot.
23.25 **Journal et Météo.**
23.45 **Cinéma : La Voix de la lune (La Voce della luna).** ■■ Film italo-français de Federico Fellini (1990). Avec Roberto Benigni, Paolo Villaggio, Nadia Ottaviani.
1.45 **Concert : Musiques au cœur de l'été.** Concert Massenet, Chabrier, Lalo à l'occasion de la Biennale de musiques françaises de Lyon de septembre 1991. *Scènes pittoresques, suites pour orchestra*, de Massenet ; *L'Orchestre de Gwendoline*, de Chabrier ; Extraits de *Namouna*, ballet de Lalo. Avec l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. : Muhai Tang ; sol. : Martha Argerich, piano.

FRANCE 3

13.30 **Série : Fruits et légumes.** Le Malade imaginaire.
14.00 **Documentaire : Colobes, des singes en habit.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.** Il faut bien que vieillesse se passe.
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** Présenté par Vincent Perrot, en direct de Nice. Invités : Dany Brillant, Patrice Adler.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Cinéma : Mélo.** ■■ Film français d'Alain Resnais (1986).
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Cinéma : Mélo.** ■ Film français de Paul Czinner (1932).
0.40 **Série : Capitaine Furillo.**

CANAL +

13.30 **Téléfilm : Pour leur propre bien.** D'Ed Kaplan, avec Elisabeth Perkins, Laura San Giacomo. *Une stérilisation forcée.*
15.05 **Documentaire : Histoires de chats.** 3. Les chats à la conquête de la Terre.
15.45 **Cinéma : La Main sur le berceau.** ■ Film américain de Curtis Hanson (1991).
17.40 **Canaille peluche.** Orson et Olivia ; X-Men.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.33 **Animaniacs.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Meilleurs moments.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.** Présenté par Philippe Vandel.
20.35 **Cinéma : La Chambre 108.** ■ Film français de Daniel Moosmann (1992). Avec Roland Giraud, Jean Carmet, Grâce de Capitani.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle.** L'Eventreur du Yorkshire.
22.35 **Cinéma : Le Bateau de mariage.** ■ Film français de Jean-Pierre Ameris (1993). Avec Florence Pernel, Laurent Grevill, Marie Bunel.
0.05 **Documentaire : Woodstock, Special 25th Anniversary.** De D. A. Pennbaker. Avec Jimi Hendrix, Janis Joplin, Joe Cocker, The Who, Joan Baez, Crosby, Stills, Nash & Young.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : Haute-Savoie 1944.** De Denis Chegaray et Olivier Doat (2e partie, rediff.).
18.30 **Magazine : Snark.** Fiddle-de-dee, de Norman McLaren ; Bravo papa 2040, de Susanne Fränzel ; Star Life : Star Cafe, de Philippe Andrevon ; Pas à deux, de Monique Renault et Gerrit Van Dijk ; Dance Number 22, de Raphael Montanez-Ortiz (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.**
19.30 **Documentaire : A la recherche d'Eve et d'Adam.** 3. Le cas *homo sapiens*. De Reinhold Gruber.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Cinéma : L'Apiculteur.** ■■ Film grec de Theo Angelopoulos (1986). Avec Marcello Mastroianni, Nadia Mourouzi, Serge Reggiani (v.o.).
22.40 **Magazine : Macadam.** John Lee Hooker. Documentaire de Tony Knox.
23.30 ▶ **Documentaire : 1989, la révolution sur le petit écran.** De Gusztav Hamos.
0.30 **Courts-métrages.** Le Ruban, de Moebius ; L'Accident, de John Stewart (25 min.).

M 6

13.25 **Téléfilm : Madame X.** De Robert Ellis Miller.
15.15 **Musique : Plage des clips.**
15.15 **Musique** (et à 5.50).
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
18.55 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.**
20.50 **Cinéma : SOS Concorde.** □ Film italien de Ruggero Deodato (1978).
22.35 **Téléfilm : 2010, on a tué sur la Lune.** De Michael Lindsay-Hogg.
0.15 **Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Culture pub.**
0.50 **Magazine : Jazz 6.** Count Basie.

FRANCE-CULTURE

19.55 **Carnets de voyage en Amérique.** Rap : des paroles aux actes (1) (rediff.).
20.55 **Fiction. Série noire.** L'Amour en miettes, de Jean-Paul Demure.
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Amour, musique et amitié. Robert, Clara et Johannes (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** L'été des philosophes (1, rediff.).
0.50 **Coda.** A Saint-Germain-des-Prés (1).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Par Georges Boyer.
20.00 **Concert** (en direct de Lucerne) : Beati pauperes II, de Huber ; Symphonie nº 38 en ré majeur, de Mozart ; Concerto de chambre pour piano et petit orchestre, de Huber ; Concerto pour piano et orchestre nº 27 en si bémol majeur, de Mozart, par l'Orchestre de chambre philharmonique allemand, dir. Heinz Holliger ; sol. : Andras Schiff, piano.
22.15 **Concert** (donné le 20 mai lors du Festival de Sully-sur-Loire) : Six variations sur un thème original en fa majeur, de Beethoven ; Davidsbündlertanze op. 6, de Schumann ; Sports et divertissements, de Satie ; Histoire de Babar le petit éléphant, de Poulenc, par Jean-Marc Luisada, piano.
0.05 **Musiques du monde.** Par Caroline Bourgine. Les nomades.

IMAGES

Gendarmeries

ON croyait que Me Jacques Vergès plaisantait lorsqu'il affirmait, samedi : *« Fantômas, c'est moi ! »* On présumait que le célébrissime avocat des causes perdues cherchait à ridiculiser ses accusateurs. On se trompait. Me Jacques Vergès est bien Fantômas. C'est un illustre perceur de secrets, le pandore Paul Barril, qui est venu en personne sur le plateau de TF 1, dimanche soir, pour faire cette révélation. Claire Chazal n'en revenait pas. Après avoir plusieurs fois posé la même question, de diverses façons, elle s'est rendue à l'évidence : le témoignage « exclusif » de son invité surprise ne comportait aucune ambiguïté sur la réalité des doubles activités imputées depuis longtemps à cet avocat sulfureux.

Captain Barril a en effet confirmé ce que disait samedi Me Vergès-Fantômas, à savoir que les plus hautes autorités de l'Etat étaient tellement dépitées de n'avoir jamais pu le démasquer qu'elles avaient, naguère, voulu le faire lâchement assassiner.

Le recours à l'euphémisme étant de règle en la matière, Captain Barril a textuellement dit qu'il ne pouvait *« pas démentir »* les propos tenus à ce sujet par Me Vergès-Fantômas. Mais les précisions qu'il a données ensuite ont apporté beaucoup d'eau au moulin de l'avocat : dans les années 1982-1983, a-t-il expliqué, Me Vergès-Fantomas apparaissait si souvent *« au centre de tous les contacts terroristes »* qu'il était devenu la *« cible prioritaire »* de *« tous les services »* de police. Le président de la République et le premier ministre étaient naturellement *« au courant »*. Très pédagogue, Captain Barril a rappelé que toutes les opérations de ce genre relèvent d'une procédure qui amène la raison d'Etat à donner *« carte blanche »* à des exécuteurs dûment assermentés. Il s'en fallut alors de peu que Me Vergès-Fantômas ne passât de vie à trepas. Jusqu'à ce que la raison d'Etat modifie l'ordre de ses priorités pour des motifs qui restent mystérieux.

Sans attendre la suite du feuilleton, on est ainsi fondé à s'interroger sur les arrière-pensées de Captain Barril, dont les talents d'illusionniste sont, depuis l'affaire dite des Irlandais de Vincennes, aussi réputés que ceux de Me Vergès-Fantômas. Car il n'est pas certain qu'en décernant un brevet d'authenticité à ce passe-muraille l'ancien gendarme d'élite lui ait vraiment rendu service. Son témoignage ne dément pas non plus... les archives de ses anciens homologues de l'ex-Allemagne de l'Est. Bien au contraire. En outre, chacun aura remarqué que Captain Barril tenait surtout à régler ses comptes avec ses anciens employeurs élyséens et à se concilier la bienveillance du ministre de l'intérieur, dont il a vanté l'efficacité.

Autant dire franchement que, des deux représentants de la gendarmerie portés à l'écran par les actualités de ce dimanche soir, le moins sensationnel n'était pas le moins vertueux. Nous voulons parler de ce guide de haute montagne mort sans tambours ni trompettes médiatiques, en honnête homme, dans le massif des Ecrins, en portant secours à des alpinistes en détresse.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 23 AOÛT

TF 1

6.00 **Série : Passions.**
6.30 **Série : Mésaventures** (et à 4.05).
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.23).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini été.** Cococinel.
7.20 **Disney Club été.** Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Cuisine ; Reportage.
8.25 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée vacances.** Les Quatre Filles du docteur March ; Ranma un demi ; Olive et Tom ; Dragon Ball Z ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 **Jeu : Une famille en or.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : K 2000.**
19.50 **Alain Decaux raconte.** La Libération.
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Cinéma : Witness.** ■■ Film américain de Peter Weir (1984). Avec Harrison Ford, Kelly McGillis, Josef Sommer.
22.48 **Tiercé.**
22.50 **Les Films dans les salles.**
23.00 **Série : Commissaire Moulin.** Le Patron, de Claude Boissol, avec Yves Rénier, Clément Michu.
0.35 **Sport : Surf.** Championnat du monde à Lacanau.
1.20 **Journal et Météo.**
1.30 **Magazine : Reportages.** Sébastien, la vie et rien d'autre, d'Henri Chambon (rediff.).
2.00 **TF 1 nuit** (et à 3.00, 4.00, 4.35).
2.05 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 5.05). Chez nous en Sologne ; Drôles de bêtes, drôles de gens.
3.05 **Documentaire : Histoire de la vie.**
4.40 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Série : Happy Days.**
9.45 **Dessin animé : Les Enfants du Mundial.**
10.10 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Roquet Belles Oreilles ; George et Jo ; Wally Gator ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
11.10 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.45).
12.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 19.20, 4.15).
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : Haute tension.**
15.20 **Série : Riptide.**
16.10 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Les meilleurs moments de l'émission sur les rois du bal. Avec Anne-Marie et Cyril, Dave, Franck Fernandel, Florence Farel, Dominique Lorca, Pascal Sevran, Maria Vincent, Jean-Pierre Savelli, Mathé Altéry, Christian Morin, Corinne Hermès, José Villamor.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.35 **Série : Quoi de neuf docteur ?**
18.05 **Série : La Fête à la maison.**
18.30 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : L'Amour en douce.** □ Film français d'Edouard Molinaro (1984). Avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Marielle, Emmanuelle Béart.
22.35 **Théâtre : L'Aide-mémoire.** Pièce de Jean-Claude Carrière, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant, Bernard Giraudeau.
0.20 **Journal et Météo.**
0.50 **Série : Pas de faire-part pour Max.**
1.35 **Jeu : Les Trésors du monde** (rediff.).
3.00 **Documentaire : Les Grands Travaux du monde.** Les eaux fertiles.
3.50 **Dessin animé.**
3.55 **24 heures d'info.**
5.10 **Documentaire : Urti.** Les sentiers de la favelle.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.** La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol.
7.50 **Les Minikeums.** Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Jeu : Génies en herbe.
10.10 **Magazine : Emplois du temps.**
10.45 **Continentales d'été.** Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (la Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.10, Batman ; A 11.35, Les meilleurs moments des émissions en allemand de l'année.
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.** Lapin Charles X.
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Magazine : Estivales.** La Bourgogne : l'archéodrome de Beaune ; Pourrain ; Chalon dans la rue.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Bizarre, bizarre.**
13.30 **Série : Fruits et légumes.**
14.00 **Documentaire : Des gorilles et des hommes.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40° à l'ombre.** Présenté par Vincent Perrot, en direct de Nice. Invités : Philippe Lavil, C. J. Lewis, Patrick Peralta.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Divertissement : Spécial Benny Hill.** Les meilleurs moments.
22.10 ▶ **Documentaire : 1944, La France libérée.** 10. Paris est à nous, de Romain Goupil.
23.10 **Journal et Météo.**
23.30 **Magazine : Musicales.** Présenté par Alain Duault. Elle s'appelle Marie-Josèphe Jude, pianiste. *Concerto pour piano et orchestre nº 23*, de Mozart, avec l'Orchestre d'Auvergne, dir. : François-Xavier Bilger ; *Capriccios nos 1, 2 et 5, Rhapsodie nº 2, Première Ballade*, de Brahms.
0.30 **Série : Capitaine Furillo.**
1.20 **Musique : Cadran lunaire.** *Concerto pour violoncelle et orchestre*, de Haydn, par l'Ensemble Instrumental de Grenoble, dir. : Marc Tardue ; sol. : Ofra Harnoy (30 min).

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.24 —

6.59 **Pin-up** (et à 7.23, 12.29, 1.19).
7.00 **CBS Evening News.**
7.24 **La Coccinelle de Gotlib.**
7.25 **Canaille peluche.**
8.25 **Animaniacs.**
8.50 **Téléfilm : Mémoire d'un meurtre.** De Jean Bodon, avec Meg Foster, Frederic Forrest.
10.25 **Cinéma : La Puissance de l'ange.** ■ Film américain de John Avildsen (1992). Avec Stephen Dorff, Armin Mueller-Stahl, John Gielgud.

— En clair jusqu'à 13.30 —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 ▶ **Documentaire : Miami-La Havane, l'impossible retour.** D'Estela Bravo.
13.20 **Surprises** (et à 15.30, 17.35).
13.30 **Cinéma : Le Bateau de mariage.** ■ Film français de Jean-Pierre Ameris (1993). Avec Florence Pernel, Laurent Grevill, Marie Bunel.
15.00 **Moyen métrage : La Bicyclette.** De Sumitra Bhave et Sunil Suktahankar.
15.45 **Cinéma : Un crime.** □ Film français de Jacques Deray (1992). Avec Alain Delon, Manuel Blanc, Sophie Broustal.
17.10 **Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde.** 6. De nouvelles perspectives.
17.40 **Canaille peluche.** Orson et Olivia ; X-Men.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.33 **Animaniacs.**
18.59 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Meilleurs moments.
19.50 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.** Présenté par Philippe Vandel.
20.35 **Cinéma : Fais comme chez toi !** □ Film américain de Frank Oz (1992). Avec Steve Martin, Goldie Hawn, Dana Delany.
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Franc-parler.** □ Film américain de Barnet Kellman (1992). Avec Dolly Parton, James Woods, Griffin Dunne (v.o.).
23.45 **Cinéma : Neige sur Beverly Hills.** □ Film américain de Marek Kanievska (1987). Avec Andrew McCarthy, Jami Gertz, Robert Downey Jr.
1.20 **Cinéma : Je m'appelle Victor.** ■ Film français de Guy Jacques (1993). Avec Claudio Bucella, Jeanne Moreau, Micheline Presle.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Cinéma : Tasio.** ■■ Film espagnol de Montxo Armendariz (1984, v.o., rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.**
19.30 **Documentaire : Lip, une grève exemplaire.** Travailler autrement, vivre autrement. D'Edith Schmidt.
19.45 **Documentaire : Une histoire d'argent.** 1. L'argent et la banque. De Christian Feyerabend.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Daniel Leconte. Le monde selon Bouddha : rencontre avec Sa Sainteté le dalaï-lama. Reportages à Dharmsala (rediff.).
21.45 **Soirée thématique : Paris libéré !** Soirée proposée par Alain de Sédouy.
21.46 ▶ **Documentaire : Histoire parallèle.** La libération de Paris. Le journal de la Résistance ; Le monde libre. Avec Marc Ferro et le colonel Rol-Tanguy.
22.50 **Documentaire : Revoir Paris.** De Michèle Mercier et Frank Cassenti.
23.45 **Documentaire : La Victoire du jazz.** De Michèle Mercier, avec Claude Bolling, André Hodeir, Stéphane Grappelli, Eddie Barclay (65 min.).

M 6

7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Les Matins de Marie** (et à 8.05).
9.05 **M 6 Boutique.** Télé-achat.
9.30 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.05, 5.45).
10.55 **Série : Campus Show.**
11.20 **Série : Lassie.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Et si on faisait un bébé.** De Tom Moore, avec Jane Curtin, Dabney Coleman.
15.00 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les deux font la loi.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
18.55 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Fan club.** Patrick Bruel.
20.45 **Série : Highlander.** Pour l'amour d'un enfant. Le Vampire. Avec Adrian Paul.
22.45 ▶ **Cinéma : Hercule à la conquête de l'Atlantide.** ■■ Film italien de Vittorio Cottafavi (1961). Avec Reg Park, Luciano Marin, Fay Spain.
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Mes années clip.**
2.00 **Rediffusions.** Culture pub ; Les Seychelles ; Violon tout terrain ; Raid de l'amitié ; Portrait des passions françaises (La nostalgie) ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

19.55 **Carnets de voyage en Amérique.** Sur la piste de Santa-Fé (rediff.).
20.55 **Fiction. Série noire.** L'ennemi public nº 2 (rediff.).
22.25 **Lettres de Chine.**
22.40 **Musique : Nocturne.** Musique, amour et amitié. Robert, Clara et Johannes (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** L'été des philosophes. Avec Paul Ricœur (2, rediff.).
0.50 **Coda.** A Saint-Germain-des-Prés (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.**
20.00 **Concert** (en direct d'Anvers) : Premier livre de motets, de Lassus par The Antwerp Connection, dir. Peter Van Neyghen.
22.00 **Concert** (donne le 15 mai à la cathédrale de Nantes) : Les Mains de l'abime, O sacrum convivium, motet au Saint-Sacrement pour chœur mixte, de Messiaen ; Debout sur le soleil, de Florentz ; Quatre motets pour un temps de pénitence, de Poulenc ; Symphonie nº 5 pour orgue (finale), de Vierne ; Salve Regina, Exultate Deo, de Poulenc ; Variations sur un thème de Clément Janequin, d'Alain ; Messe Cum jubilo pour baryton solo, chœur et orgue, de Duruflé, par l'Ensemble Michel Piquemal ; Michel Bourcier, orgue.
0.05 **Blues Land.** Par Marie-Cécile Mazzoni et Lucien Malson. L'aventure du Blues.



Le Monde

Pour mettre un terme à l'afflux des réfugiés

Washington n'exclut pas d'instaurer un blocus total de Cuba

Le secrétaire général de la Maison Blanche, Leon Panetta, a déclaré dimanche 21 août qu'un blocus de Cuba était « de toute évidence une des options » que les Etats-Unis allaient étudier si Fidel Castro « ne met pas en place un gouvernement démocratique » et continue d'utiliser les réfugiés « comme une arme pour essayer d'influencer la politique étrangère américaine ». En dépit des efforts de l'administration Clinton pour mettre un terme à l'exode des « boat-people » cubains, le nombre des « balseros » s'efforçant de gagner la Floride à bord de radeaux de fortune a continué d'augmenter au cours des dernières quarante-huit heures.

MIAMI

de notre envoyé spécial

Selon le porte-parole de la garde cotière américaine, 1 058 Cubains ont été repêchés dimanche 21 août dans le détroit de Floride. Près de 1 200 autres avaient été interceptés la veille, confirmant que le flot des « boat people », loin de se tarir, atteint des niveaux record. Depuis le changement de politique migratoire annoncé le 19 août par le président Clinton, ces réfugiés sont conduits à la base américaine de Guantanamo, située à l'est de Cuba. Si l'exode continue à ce rythme, cette base – où 15 000 Haïtiens sont déjà entassés dans des conditions précaires – arrivera aux limites de ses capacités dans deux semaines.

« Moments historiques »

Tout le week-end, les stations de radio de l'exil de Miami ont été submergées d'appels de personnes angoissées, à la recherche d'informations sur des parents ou des amis qui avaient annoncé leur intention de quitter Cuba. Des dizaines de familles cubano-américaines se pressaient au centre de détention de Krome, où les derniers « boat-people » arrivés en Floride avant les nouvelles mesures attendent que les autorités d'immigration statuent sur leur sort.

La nouvelle politique de refoulement des réfugiés annoncée le 19 août par Washington est critiquée par de nombreux Cubains de Miami ; mais des sanctions qui ont été décrétées le 20 août contre le régime de Fidel Castro par le président Clinton sont applaudies, surtout dans la frange la plus conservatrice de l'exil. *« Nous vivons des moments historiques pour la libération de Cuba. Les jours de Castro sont comptés »*, a déclaré Jorge Mas Canosa, le président de la Fondation nationale cubano-américaine, la plus importante organisation de l'exil cubain. Mas Canosa, qui fut très proche des présidents républicains Reagan et Bush, ne tarit plus d'éloges à l'égard de Bill Clinton. Longuement reçu à la Maison Blanche vendredi et samedi, il affirme que toutes ses suggestions pour faire face à la crise ont été retenues. *« Les mesures adoptées visent le véritable coupable de cette tragédie, qui s'appelle Fidel Castro »*, déclare-t-il.

Les nouvelles dispositions annoncées par la Maison Blanche interdisent les transferts d'argent vers Cuba et mettent fin aux vols charters entre Miami et l'île caraïbe, qui permettaient aux exilés de rendre visite à leurs familles. Les émissions de Radio-Marti et de Télé-Marti, deux stations anticastristes bénéficiant de l'appui du gouvernement américain, vont par ailleurs être renforcées. Ces mesures restent insuffisantes pour les secteurs les plus durs de l'exil. Une quarantaine de Cubano-Américains se sont rassemblés dimanche 21 devant le monument à la gloire des membres de l'expédition ratée de la baie des Cochons, en avril 1961 : *« Il faut un blocus total de Cuba, comme celui mis en place contre Haïti. Castro est mille fois pire que Cedras »*, s'est exclamé Larry Diaz, un de ces « ultras ».

JEAN-MICHEL CAROIT

Plage de Cojimar, tout le monde veut partir

« Il n'y a rien d'autre à faire que de partir. Si je m'en sors vivant, *c'est bien ; sinon, tout vaut mieux que de rester ici. »* Aux côtés de dizaines d'autres Cubains, Alberto bricolait samedi 20 août une embarcation de fortune sur le rivage longeant Cojimar, un village proche de La Havane.

La perspective d'être interné dans un camp en Floride ou sur la base américaine de Guantanamo ne fait pas peur aux *balseros* (les candidats au départ en *balsa*, ou radeau). Au contraire : *« Ce qui compte, c'est la liberté, même en Sibérie »*, dit José, qui provoque ainsi des rires dans le cercle de curieux qui se forme autour des esquifs. Il ajoute : *« Je ne veux plus entendre parler de communisme. »*

Alors que le jour commence à tomber, une dizaine de radeaux s'éloignent de la terre. Les candidats à l'exil arrivent les uns après les autres, déposent leur bric-à-brac de chambres à air, de planches et de ficelles, et se mettent à les assembler. Ils partiront avec un peu d'eau, du sucre et quelques vivres pour la traversée.

La voiture du ministre cubain de l'intérieur, le général Avelardo Colome Ibarra, est passée sans s'arrêter à Cojimar. *« En ce moment personne ne nous arrête, alors tout le monde veut partir »*, dit José, qui se présente comme un ingénieur gagnant 4 dollars par mois.

Deux hommes se lancent. C'est leur deuxième tentative de la journée : *« Ce matin, nous avons perdu nos rames. Le courant nous a ramenés. On repart pour la Floride »*, disent-ils. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Coup de filet au Nigéria parmi les dirigeants de l'opposition

L'épreuve de force s'aggrave au Nigéria entre le pouvoir militaire et l'opposition : au moins vingt-cinq dirigeants de celle-ci ont été arrêtés et parmi eux, le secrétaire général du principal syndicat du secteur pétrolier. Alors que la grève des employés et cadres supérieurs de l'industrie pétrolière entre dans sa huitième semaine, une quarantaine de syndicats se sont réunis dimanche à huis clos à Lagos, capitale économique, afin de former un front commun *(page 3)*.

Pessimisme sur le sort des otages occidentaux au Cambodge

La situation des trois touristes occidentaux – un Australien, un Britannique et un Français – détenus depuis le 26 juillet par les Khmers rouges suscite quelques inquiétudes après l'échec, le 19 août, des négociations qui devaient aboutir à leur libération contre paiement d'une rançon. Le prince Ranariddh, premier président du gouvernement cambodgien, a accusé dimanche 21 août la presse et les trois ambassades occidentales d'avoir *« considérablement compliqué »* les tractations avec les ravisseurs *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Zurich malade de la drogue

A Zurich, l'afflux de toxicomanes attirés par la tenue d'un marché libre de la drogue dans l'ancienne gare du Letten a engendré une situation dramatique : guerre de clans entre revendeurs, agressions de passants, menaces d'attentats contre la police. Pour enrayer la spirale de la violence, qui a déjà fait quatre morts en un mois, les autorités municipales, dépassées, ont décidé d'appeler au secours le gouvernement fédéral *(page 9)*.

CULTURE

La mort d'Alexandre Petrovic

Le réalisateur de *« J'ai même rencontré des Tziganes heureux »* est mort le 20 août à Paris à l'âge de 65 ans, des suites d'une opération au cerveau. Chef de file du nouveau cinéma yougoslave au début des années soixante, Serbe mais opposant au régime de M. Milosevic, Alexandre Petrovic avait vécu comme une double tragédie l'éclatement de son pays et l'étouffement de son dernier film, *« Migrations »*, resté invisible hors de Belgrade *(page 13)*.

ÉCONOMIE

Le Congrès américain devrait ratifier les accords du GATT avant la fin de l'année

Les responsables du commerce extérieur aux Etats-Unis rencontreront début septembre à Los Angeles leurs homologues du Canada, du Japon et de l'Union européenne pour examiner les dossiers en suspens après la signature, au printemps, de l'Acte final mettant fin aux négociations du Cycle de l'Uruguay. Le projet de ratification, transmis au Congrès par l'administration Clinton, pourrait être adopté après d'ultimes compromis entre démocrates et républicains *(page 15)*.

COMMUNICATION

Le triomphe de « Siliwood », cité interactive

A Chicago, les jeux électroniques qui feront fureur à Noël sont déjà là. Le *« Summer Consumer Electronics Show »* qui s'est tenu cet été a consacré le rapprochement entre les industries de l'électronique et celles du spectacle autour des médias interactifs et notamment des logiciels de loisirs. Une alliance entre les technologies de la Silicon Valley et l'imaginaire d'Hollywood que les Américains ont baptisée *« Siliwood »* et qui devrait permettre aux ventes de matériels et de logiciels de jeux d'approcher les 30 milliards de francs en 1994 *(page 16)*.

SERVICES

Abonnements 10
Carnet 12
Marchés financiers 16-17
Météorologie 18
Mots croisés 18
Radio-télévision 19

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté dimanche 21 et lundi 22 août 1994 a été tiré à 490 457 exemplaires

Une victoire pour le président Clinton

La Chambre des représentants adopte un projet de loi sur la lutte contre la criminalité aux Etats-Unis

La Chambre des représentants a approuvé, dimanche 21 août, le projet de loi sur la lutte contre la criminalité dont elle avait rejeté une précédente version il y a dix jours. Le vote de ce texte, résultat d'un compromis entre démocrates et républicains, est une victoire pour le président Clinton, qui avait mis tout son poids dans la bataille. Le texte doit maintenant être soumis au Sénat.

WASHINGTON

de notre correspondante

Bill Clinton déteste s'avouer vaincu. Le 11 août, blanc de rage après avoir essuyé une cinglante défaite à la Chambre des représentants, il jurait que le projet de loi sur la lutte contre la criminalité, que les élus – parmi lesquels un bon lot de démocrates – venaient de rejeter, finirait par passer. Dix jours plus tard, c'est un président rayonnant qui s'adressait aux téléspectateurs pour saluer *« une grande victoire »* : par 235 voix contre 195, la même chambre venait d'approuver, dimanche 21 août, le projet légèrement modifié.

Cette victoire vient à point nommé pour M. Clinton, dont le tout-Washington – en particulier les redoutés chroniqueurs politiques – n'a plus de mots assez durs pour dénoncer la faiblesse face au Congrès, la baisse dans les sondages et l'indécision en politique étrangère. A deux mois des élections législatives de novembre, et pratiquement à mi-mandat, il avait bien besoin de redorer un peu son blason. L'issue de cette bataille à la Chambre des représentants est donc du meilleur effet, même si le projet de loi n'est pas totalement hors de danger, puisqu'il doit encore passer devant le Sénat.

Paradoxalement, le président démocrate doit cette victoire non pas à ses alliés – dont 64 (sur les 256 élus démocrates que compte la chambre) ont encore voté contre le texte – mais aux républicains modérés, qui ont permis d'inverser la tendance. Lors du premier échec du texte, trois séries de critiques avaient été formulées : la majeure partie des opposants ne voulaient pas entendre parler des mesures de contrôle des armes à feu qu'il comporte (interdiction de dix-neuf types d'armes d'assaut, comme les kalachnikov ou les M16) ; les démocrates libéraux, et notamment les élus noirs, étaient opposés aux modalités d'extension de la peine de mort ; enfin, de nombreux républicains trouvaient superflues les dépenses pour les programmes de prévention.

Enjeux psychologiques et politiques

Les deux premières critiques n'étaient pas acceptables pour M. Clinton. Il avait fait savoir qu'il ne céderait pas sur l'interdiction des armes d'assaut, pour lui une question de principe. Discuter de l'extension de la peine de mort (à laquelle il est favorable) lui aurait peut-être fait gagner quelques voix, mais lui en aurait aliéné beaucoup d'autres. Il ne restait donc que les mesures de prévention, et c'est sur ce chapitre que l'essentiel des concessions a été fait : le total des dépenses engagées a été annoncé en diminution de 10 % (30 milliards de dollars seront ainsi dépensées au total, dont 10 pour les prisons, 13,5 pour la police, 7 pour la prévention). Cette concession a emporté les voix des républicains modérés, pour la plupart élus de banlieues résidentielles des grandes villes où la criminalité progresse.

Le débat sur ce texte – dont l'ambiguïté entre répression et prévention reflète toute la complexité du président Clinton – a confirmé que le clivage, dès que l'on parle de criminalité aux Etats-Unis, ne se fait pas sur la ligne démocrates contre républicains. Le contrôle des armes à feu, qui fut au cœur de la bataille, a mis aux prises la puissante Association des détenteurs d'armes à feu (NRA) et les représentants des communautés les plus touchées par la criminalité, dont les Noirs et les femmes. Pour la troisième fois en quelques mois, la NRA a perdu.

L'importance de ce projet de loi, qui ne comporte rien de révolutionnaire (ce ne sont pas, par exemple, les fusils d'assaut mais les armes de poing qui tuent le plus), est surtout psychologique. Pour Bill Clinton, elle est aussi politique : il comptait beaucoup sur cette victoire pour créer une dynamique qui, dans la foulée, ouvrirait le passage à un autre projet de loi, dont il entend faire la pièce maîtresse de sa présidence : la réforme du système de santé. La Maison Blanche aimerait beaucoup faire passer cette législation de bien plus grande envergure avant les élections, mais l'affaire s'avère ardue. Bill Clinton aime se battre : il va être servi.

SYLVIE KAUFFMANN

Le PS et l'élection présidentielle

M. Emmanuelli fait un geste en direction de M. Delors

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a déclaré, dimanche 21 août, à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire), que les socialistes *« n'ont pas intérêt à se presser »* pour la désignation de leur candidat à l'élection présidentielle. *« Toutes celles et tous ceux qui savent lire, entendre et voir*, a-t-il cependant fait observer en pensant à Jacques Delors, *savent que, parmi tous les prétendants, il y en a un qui, manifestement, semble avoir la faveur des Français. »*

Dans un entretien, le même jour, au *Journal du dimanche*, Jean Poperen exprime le souhait que soient mis en place *« des mécanismes nécessaires »* pour désigner ce candidat. Reconnaissant que M. Delors *« est, parmi d'autres, doué de qualités qui peuvent lui permettre de prétendre jouer un rôle de tout premier plan »*, l'ancien ministre affirme *« qu'il ne peut y avoir de candidat autoproclamé »*.

« Jacques Delors n'ira pas, simplement [à l'élection présidentielle], *pour dépanner le PS »*, estime Jean-Christophe Cambadélis, ancien député de Paris, dans un entretien publié par *InfoMatin* lundi 22 août. *« Nous ne gagnerons pas la présidentielle par la ruse électorale, avec un PS à gauche et un candidat au centre »*, observe-t-il, en reprochant à M. Emmanuelli de chercher *« à prédéterminer qui est de gauche et qui est de droite dans le parti »*.

Quarante-quatre morts dans un accident d'avion au Maroc

Quarante-quatre personnes ont trouvé la mort dans un accident d'avion survenu dimanche 21 août près d'Agadir, au sud du Maroc. L'appareil, un ATR-42 de la compagnie Royal Air Maroc (RAM), s'est écrasé dix minutes après son décollage, vers 19 heures, heure locale, pour une raison encore indéterminée. Il n'y a aucun survivant parmi les quarante passagers et quatre membres d'équipage. Seize étrangers se trouvaient à bord, parmi lesquels une majorité de touristes italiens et quelques Français. L'avion avait été acquis par la Royal Air Maroc en 1989. Le dernier accident d'un avion de ligne dans ce pays remonte à août 1975 : un Boeing 707 de la compagnie jordanienne ALIA s'était écrasé près d'Agadir, faisant 188 victimes.

Cinq islamistes ont été pendus en Egypte

Cinq militants islamistes égyptiens, condamnés à mort pour un attentat contre le ministre de l'Intérieur Hassan Alfi, ont été pendus lundi 22 août, rapporte l'agence de presse égyptienne MENA. Les islamistes, membres de « Tala'eh al Fatah », l'aile militaire de l'organisation intégriste clandestine « Al Jihad », avaient été condamnés à mort le 16 juillet par un tribunal militaire dont les verdicts sont sans appel. Les militants exécutés faisaient partie d'un groupe de 17 islamistes accusés d'avoir tué trois passants lors d'un attentat à l'explosif, en août 1993, contre le ministre de l'Intérieur, lui-même blessé au bras. Ces pendaisons portent à 44 le nombre de condamnés à mort exécutés en Egypte, en majorité des islamistes, depuis juin 1993. – *(AFP.)*

Une jeune Haïtienne tuée d'un coup de fusil en pleine rue

Odeline, une adolescente de nationalité haïtienne, âgée de quatorze ans, a été tuée, samedi soir 20 août vers 23 heures à Persan-Beaumont (Val-d'Oise), d'une décharge de fusil tirée d'une voiture. Elle faisait partie d'un groupe de six personnes _ des membres de sa famille et des amis _ revenant d'un concert évangéliste à Paris. Au cours du trajet, effectué à pied, entre la gare de Persan-Beaumont et leur domicile, les marcheurs ont été brusquement pris pour cible par l'occupant d'un véhicule arrivé derrière eux. Trois personnes, dont Odeline, ont été atteintes dans le dos. Les circonstances du drame font pencher les enquêteurs du SRPJ de Versailles pour l'hypothèse d'un crime « gratuit » plutôt que raciste. Aucun échange verbal n'a en effet précédé le tir, et les jeunes gens n'ont pu donner qu'un signalement approximatif de leurs agresseurs.

Week-end meurtrier en montagne

Un randonneur s'est tué, dimanche 21 août, après une chute de 60 mètres dans le massif des Bauges, près de Chambéry (Savoie). La veille, un alpiniste a été tué par une chute de pierres alors qu'il escaladait avec deux amis le col de la Fourche, près de Chamonix (Haute-Savoie). Le même jour, c'est un sous-officier du peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Grenoble (Isère) qui a trouvé la mort, alors qu'il tentait de sauver quatre alpinistes en perdition dans le massif de l'Oisans. Après avoir réussi à secourir un des alpinistes en l'hélitreuillant, Pierre Nicollet, quarante et un ans, marié et père de deux enfants, a dévissé et fait une chute mortelle de 100 mètres en tentant de porter secours à un deuxième montagnard.

Le gouvernement autorise le démarrage de l'usine Melox de combustible au plutonium

Le ministre de l'environnement et celui de l'industrie ont autorisé, lundi 22 août, la mise en service de l'usine Melox de Marcoule (Gard). Exploité conjointement par la Cogema et Framatome, cet établissement est destiné à la fabrication de combustible MOX, un mélange de plutonium (6 % à 7 %) et d'uranium appauvri qui permet de recycler une partie du plutonium issu du retraitement des combustibles irradiés. Utilisé depuis plus de vingt-cinq ans par l'Allemagne et la Belgique, le MOX est expérimenté actuellement dans sept des cinquante-quatre réacteurs du parc électronucléaire français.